

MANUEL

Sééraldique.

trouve A PARIS,

Chez { PETT, Libraire de LL. AA. RR. MON-
SIEUR, Comte d'Artois, et de Mon-
seigneur le Duc de Berri, au Palais
Royal, n.º 257.
FIRMIN DIDOT, Imprimeur-Libraire,
rue Jacob, n.º 24.
ARTUS BERTRAND, Libraire, rue
Haute-Feuille, n.º 18.
HACQUART, Imprimeur-Libraire, rue
Git-le-Cœur, n.º 8.

A LYON,

Chez BOERRE, Libraire, près les Terreaux,

A BORDEAUX,

Chez MELON, Libraire, grande rue du Chapeau-
Rouge.

Bearaway

MANUEL HÉRALDIQUE

11665

OU

CLEF DE L'ART DU BLASON.

RENFERMANT LES ÉLÉMENTS DE CET ART ; SUIVI D'UN VOCABULAIRE DE MOTIFS, QUALITÉS MORALES, DIGNITÉS ET FONCTIONS AUXQUELS ON PEUT APPLIQUER DES EMBLÈMES DE LA SCIENCE HÉRALDIQUE, ET D'UNE DÉFINITION GÉNÉRALE, EN FORME DE DICTIONNAIRE, DES PRINCIPAUX ATTRIBUTS DES PIÈCES OU FIGURES APPARTENANT AU BLASON ; ORNÉ D'UNE PLANCHE OÙ SONT GRAVÉS 159 ÉCUSSENS ÉLÉMENTAIRES, ET TERMINÉ PAR UNE NOMENCLATURE DES DIVERS ORDRES DE CHEVALERIE ÉTABLIS EN FRANCE.

A l'usage de la Jeunesse française.

DÉDIÉ

À S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry.

PAR L. F.-D.,

Foucault Del.

Membre de plusieurs Académies de Rome, et de la Société royale d'Agriculture, des Sciences et des Arts du Département de la Haute-Vienne.

*Segnius irritant animos demissa per aures,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus....*

A. LIMOGES,

Chez BARGEAS, Imprimeur-Libraire, rue Ferrerie.

OCTOBRE 1816.

26820.

*Cet Ouvrage est mis sous la sauve-garde
des lois : tout contrefacteur, distributeur
ou débitant d'édition contrefaite, sera
poursuivi devant les Tribunaux.*





A Son Altesse Royale

Monsieur

Le Duc de Berry.

Monsieur,

Les LIS révéres pour ainsi dire dès le berceau de notre monarchie, et devenus le symbole des vertus consolantes de l'auguste famille des BOURBONS, dont vous êtes l'Héritier, nous avaient été rendus

après vingt-trois ans d'exil, quand une usurpation, favorisée par la trahison, et défendue par l'erreur, vint nous les ravir encore.

Le doigt de la Providence avait marqué le triomphe de ces emblèmes pacifiques. Ils nous ont été rapportés une seconde fois par un Roi grand dans sa justice et plus grand dans sa bienveillance ; et enfin ils sont pour la France entière aujourd'hui, ce que fut, au temps du déluge, le rameau qui annonça aux habitans de la terre qu'elle n'était plus désolée par les eaux. Honneur leur soit de nouveau rendu, MONSEIGNEUR, aucune main n'a été assez hardie pour les profaner, en les plaçant sur l'écu d'un soldat dont les succès ont trop long-temps fatigué l'Europe, et qui ne devait plus commander à des armées dont il a compromis la gloire et fait chanceler l'honneur.

Élevé loin du trône de vos ancêtres, MONSEIGNEUR, VOTRE ALTESSE ROYALE, n'est point restée étrangère aux sentimens

D'affection qui les ont attachés aux destins de la France, et l'expérience a muri en vous les qualités qui vous appellent à partager le poids du gouvernement, et les fatigues de la guerre, à la tête de nos légions.

Heureuse donc la nation qui vous a vu naître, et qui vous possède, pour vous offrir cet amour qui est le gage inaltérable de la reconnaissance des peuples envers leurs légitimes Souverains! Et trois fois heureux le français qui est admis à vous dire cette vérité qu'il puise dans son cœur!

Je touchais à ce moment désiré, MONSEIGNEUR, puisque VOTRE ALTESSE ROYALE avait daigné accepter la dédicace de mon Manuel Héraldique; mais l'événement désastreux qui couvrit pendant trois mois la France d'un deuil universel, trompa mon espoir. Resté fidèle à mon ROI, remplacé par lui, je n'ai pu perdre mes droits à la première faveur de VOTRE ALTESSE ROYALE, et rassuré par cette conviction intime, j'ose prendre la liberté d'inscrire

vo**tre** auguste nom en tête de ce même ouvrage, qui reproduit les élémens d'un art consacré dès son enfance, à révéler ce que la chevalerie a de plus intéressant, et qui, sous vos auspices bienveillans et ceux d'une alliance fortunée, ne peut manquer de rejeter de sa composition austère toutes les incohérences introduites au moment de sa renaissance intempestive.

L'art du blason, MONSEIGNEUR, repoussé par l'ignorance, avili par la présomption, réclame maintenant un de vos regards protecteurs, pour se répandre avec plus d'avantage dans l'éducation en général, mais surtout dans celle de la jeunesse que la naissance place plus immédiatement près de VOTRE ALTESSE ROYALE, et dont vous êtes le modèle.

Daignez donc, MONSEIGNEUR, encourager cet art, et bientôt il réalisera son but d'utilité, celui de tracer succinctement l'histoire d'un règne de félicité que VOTRE ALTESSE ROYALE, justement qualifiée de preux des preux, remplira d'un nouvel

éclat par le développement des qualités éminentes auxquelles votre bonté me permet de payer un tribut particulier d'hommages.

Je suis avec un très-profond respect,

Monsieur,

de Votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

L. F.-D.

1875

1876

1877

1878



AVERTISSEMENT.

EN voyant paraître un ouvrage élémentaire sur le **B**lason, on ne doit pas s'attendre à trouver de ces traits nouveaux qui frappent et séduisent l'imagination. Les bases de cette science étant irrévocablement fixées depuis long-temps, on n'est donc en droit d'espérer dans notre petit traité didactique que plus d'ordre dans la classification des matières, plus de régularité dans la manière de procéder dans leur développement, plus d'harmonie dans les résultats; et enfin plus de clarté dans les définitions. Nous nous sommes appliqués à remplir cette tâche; heureux si nous avons réussi au gré des amateurs de l'art du **B**lason.

Cet art paraît au premier aspect

borné, sec et aride; nous devons en conséquence informer les personnes qui auraient, à raison de cela, quelque éloignement pour en faire une étude, par manière de récréation et de délassement, que le jeu compliqué de ses nombreuses allégories, n'est point indigne de l'imagination, qu'il peut l'occuper sans regret, quelquefois, et souvent l'intéresser.

Cette persuasion nous a porté à faire une investigation dans les causes, et les sujets qui ont donné naissance à tant de signes symboliques dont se composent les armoiries. Les divers auteurs que nous avons consultés, nous ont offert une masse de résultats, assez importante, pour nous déterminer à les placer sous les yeux du public, comme un recueil qui ne peut lui être indifférent.

Dans une grande partie des ouvrages qui traitent de la science que nous désirons aujourd'hui répandre, sous d'heureux auspices, on n'a point négligé à la vérité de donner l'expli-

cation du signe symbolique après sa définition; mais ce soin est insuffisant pour arriver à la connaissance, presque entière du jeu des allégories; ainsi pour la compléter et mettre les jeunes élèves et amateurs de cet art à même de composer des armoiries, il fallait donc former une longue série de motifs, de pensées, de qualités, de dignités, et de fonctions auxquels on pût adapter des emblèmes, consacrés par les règles du Blason; c'est ce que nous avons exécuté en composant notre vocabulaire, placé à la suite des vingt-quatre chapitres contenant les élémens de la science Héraldique, qui, quoique disposés d'une manière plus méthodique, qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent, ne doivent être considérés, pour ainsi dire, que comme devant servir d'introduction à ce vocabulaire. Le titre sans prétentions de *Manuel Héraldique, ou Clef du Blason*, explique suffisamment pourquoi chaque partie qui compose ce Manuel, n'a pas plus d'étendue.

Si quelquefois dans notre vocabulaire le lecteur s'aperçoit que des motifs, etc., qui paraissent les mêmes, se reproduisent sous des emblèmes différens *et vice versa*, il ne devra pas s'en étonner; il n'y a point dans ces répétitions d'inutilité. Le motif se représente toujours d'une manière plus ou moins importante, suivant que le signe symbolique appartient à une classe de figures plus ou moins élevée. Ces nuances se distinguent assez dans la partie élémentaire, pour que l'amateur qui désire blasonner, puisse suppléer à ce qui manque.

Nous ne parlerons point du petit dictionnaire, il n'est que l'écho de beaucoup d'autres; mais il a dû entrer dans la composition du plan de notre Manuel Héraldique.

Conséquent dans notre résolution de ne point donner un traité entier de Blason, nous n'avons inséré qu'une légère notice sur les divers Ordres de chevalerie, anciens et modernes.

Les définitions ne pouvant être trop claires, et les objets isolés, tels que les signes emblématiques du Blason, ne se gravant qu'avec peine dans la mémoire, nous avons cru devoir ne pas toujours éviter des répétitions de choses et de mots, malgré le petit cadre de cet essai, c'est pourquoi nous aimons à croire que ce genre d'attention ne tournera pas contre nous.



*Noms des Auteurs et des Ouvrages
à consulter.*

- Théâtre d'honneur et Aspilogie de Spilman.**
Science héroïque de Wilson de La Colombière.
L'abbé Ughelli.
Le P. Petra Santa,
Christophe Bürkens.
Théâtre d'honneur de Favins
Armorial de Louis-Pierre d'Hozier.
Traité de l'origine des armoiries ,
Traité des ornemens extérieurs ,
Traité des recherches du blason ,
Chevalerie ancienne et moderne ,
La manière de placer les quartiers ,
L'art du blason justifié ,
Méthode raisonnée sur le blason ,
Indice armorial de Gelliot.
**La vraie et parfaite science des armoiries , en forme
de dictionnaire , par Palliot.**
L'art du blason , par Marc-Antonio Ginanni.
Içonologie de Baudoin.

par le P.
Menestrier ,
de la compa-
gnie de Jésus.

MANUEL HÉRALDIQUE

ou

CLEF DU BLASON.

CHAPITRE PREMIER.

Du Blason.

LE BLASON est l'art de composer, à l'aide de figures symboliques, exprimées par diverses couleurs ou émaux, et soumises à un certain nombre de règles, les armes ou armoiries qui sont autant d'extraits de l'histoire des familles, aux chefs et aux membres desquelles le Souverain accorde des dignités ou la permission de publier, d'une manière honorable, leurs hauts faits d'armes, ou tout autre trait remarquable dans la carrière qui leur est particulière.

L'origine du mot blason a souvent donné lieu à des conjectures, à des assertions

différentes parmi les auteurs, même les plus recommandables, qui ont traité de cette science. Le détail qu'on en donnerait n'ajouterait rien à l'intérêt de l'art, et par conséquent serait inutile; nous nous arrêterons donc, ainsi que Palliot et le P. Menestrier, sur le suffrage desquels on ne doit pas craindre de s'appuyer, à l'étymologie qu'ils lui donnent, parce qu'elle nous paraît se rapprocher le plus de la vérité, et nous dirons que le mot *Blason* s'est formé de celui de *Blasen*, qui signifie en langue allemande *donner du cor*.

La raison qui nous détermine d'autant plus à lui donner cette étymologie, c'est que les premières notions que l'on a recueillies en blason, viennent d'Allemagne, où dans l'année 930, sous le règne de Henri premier, dit l'Oiselleur, empereur d'Allemagne, les premiers tournois, et les premières joutes bien ordonnées ont eu lieu; et que ces fêtes s'ouvraient régulièrement au son du cor que portaient exclusivement les hérauts d'armes. Nous nous étayerons encore de cette pratique reconnue par tous les auteurs pour fixer à cette époque la véritable origine de l'art dont nous allons nous occuper.

Le blason prit ensuite, par une consé-

quence toute naturelle, le nom de science héraldique, parce qu'il n'appartenait qu'aux hérauts d'armes de blasonner, c'est-à-dire de composer les armes des chevaliers qui entraient dans la lice, et qui s'y distinguaient.

Ces hérauts, au chef desquels on avait donné, même du temps de Clovis, le titre de Roi d'armes, suivant Moreau, étaient chargés de publier à hautes voix les belles actions ou hauts faits d'armes, les noms des compétiteurs qui désiraient combattre, de recomposer et de changer les armoiries suivant les résultats des luttes, de tenir des registres de tout ce qui se passait, d'établir les arbres généalogiques, de faire l'inspection des armes avant le commencement des tournois ou des joutes, de traduire devant les juges les chevaliers félons qui combattaient avec des armes déloyales; enfin ils étaient gardes archives et presque tout dans l'origine; puisque eux seuls savaient quelques connaissances des belles lettres; mais à mesure que l'instruction s'est répandue, leurs attributions se sont resserrées, et depuis même le règne de Henri II de France, ils ne servaient plus qu'à annoncer la paix ou la guerre, ou à assister aux cérémonies, lorsque le Roi sortait en grand cortège. Voyez *hérauts*

(4)

d'armes dans la vraie et parfaite science
des armoiries, par Palliot.

Aujourd'hui ils ne sont que ce qu'ils
étaient il y a vingt-cinq ans, chargés d'as-
sister aux fêtes et d'un service intérieur
dans les palais du Roi. Leur nombre est
beaucoup réduit, ils ne sont plus que cinq,
y compris le roi d'armes.



CHAPITRE II.

Des Armes ou Armoiries.

LES Armes ou Armoiries se divisent en deux espèces. L'une s'appelle armes extérieures, et l'autre armes intérieures ou ornemens intérieurs.

Armes extérieures.

On appelle armes extérieures tous les ornemens qui entourent l'écu; elles ne servent qu'à faire connaître les dignités, les emplois et les fonctions des personnages distingués, qui veulent les placer ainsi.

Ces ornemens se composent de couronnes, de heaumes ou casques, de cordons, de colliers, de cordelières, de manteaux, de masses, de clefs, de lambrequins, de mitres, de crosses, de croix, de chapeaux, de glands, de chapelets, d'ancre, de bonnets, de mortiers, de bourlets, de panaches, de drapeaux, d'attributs de guerre, de figures chimériques, d'anges, d'hommes, de femmes et d'animaux de

toute espèce, de proboscides, de cors ou huchets, et en général d'une infinité d'objets que l'usage peut apprendre, et qu'il suffit de décrire avec soin et dans l'ordre qui leur est propre.

Tous les ornemens qui sont placés sur la partie supérieure de l'écu, y compris les lambrequins, se qualifient de *timbre de l'écu*, quoique à proprement parler le timbre de l'écu ne soit que le casque ou heaume placé immédiatement sur l'écu, soit que le heaume soit *tarré*, c'est-à-dire *tourné* de face ou de profil, ce qu'il ne faut pas manquer d'exprimer.

Les auteurs restent divisés sur ce que l'on appelle *tenans* et *supports*.

La Colombière regarde comme *tenans* les figures humaines, même les syrènes, placées aux deux flancs de l'écu et comme *supports* tous les animaux et figures chimériques qui sont dans la même attitude.

Palliot au contraire donne la qualité de *tenans* à une seule figure d'homme, d'animal, ou chimérique, qui se trouve placée à un des flancs de l'écu, et même derrière, et il désigne comme *supports* deux figures, quelles qu'elles soient, lorsqu'elles sont posées des deux côtés de l'écu et dans une attitude qui annonce qu'elles le soutiennent.

Cette dernière application étant la plus généralement reçue, nous l'admettrons ici pour règle.

On dit *accollées en sautoir*, les pièces quelles qu'elles soient, qui sont posées derrière l'écu en forme de croix de St. André, et *passées*, seulement celles qui sont dans une direction purement verticale.

Le heaume est quelquefois couronné ou surmonté d'un bourlet.

Le cimier se compose de tous les objets qui sont placés au-dessus de la couronne ou tout autre pièce placée comme elle.

Des Heaumes.

On distingue huit sortes de heaumes. Ceux des Empereurs et des Rois sont tout d'or, bordés et damasquinés, tarrés de front, la visière entièrement ouverte, sans aucune grille ou barreaux.

Les Princes et Ducs souverains le portent aussi d'or, sans visière, mais un peu moins ouverts et tarrés de front.

Les Princes et Ducs non souverains, les Connétables, les Généraux, Maréchaux, Gouverneurs de provinces, les Chancelier, suivant M. Faure, le portent d'argent, avec

les visièrre, ceillèrre, nasale, ventail, bordure et clous d'or, tarré de front et à neuf grilles.

Les Marquis d'argent, à sept grilles, tarré de front.

Les Comtes, Vicomtes, Barons, les Premiers Présidens, les Maréchaux de camp, Gentilshommes, le portent d'argent, tarré de deux tiers, montrant sept barreaux.

Les Employés militaires, Ambassadeurs et Négociateurs, d'argent bruni, tarré de côté avec deux tiers de visièrre et cinq barreaux.

Simple gentilshommes; d'acier poli, posé et tarré en profil, la visièrre ouverte, le nasal relevé, le ventail abaissé, montrant trois grilles à la visièrre.

Les écuyers doivent le porter de fer, posé de profil et morné, c'est-à-dire le nasal et le ventail rapprochés ou presque clos.

On entend par nasal, la partie supérieure, et par ventail, la partie inférieure de la visièrre; ce n'est point *avantaille* comme on le lit quelquefois.

Des Couronnes.

On peut diviser les couronnes en deux

classes. C'est-à-dire en couronnes *antiques* et *modernes*.

Les premières sont au nombre de huit. On les désignent ainsi : ovale, navale, palissade, murale, civique, triomphale, obsidionale et simple.

La couronne ovale est de mirthe.

La couronne navale se compose d'un cercle d'or relevé de proues et de poupes de galère.

La couronne palissade est aussi d'or, relevée de pals ou pieux.

La couronne murale est d'or et son cercle rehaussé de tours crénelées.

La couronne civique est de chêne-vert.

La couronne triomphale est de branches de laurier.

La couronne obsidionale ou de siège est composée de rameaux de diverses espèces, rangés au hasard.

La couronne simple se compose de rameaux à petites feuilles, quelquefois de laurier inférieur.

Les secondes sont au nombre de quinze ; savoir :

La couronne impériale qui est entièrement d'or et fermée, supporte un globe d'or, surmonté d'une croix du même.

La couronne de Roi qui est d'or, cou-

verte et close par le haut, à huit diadèmes, ou quarts de cercles relevés et aboutissant à un globe semblable au globe impérial. Elle est ornée de pierreries, et rehaussée de fleurons.

La couronne de France diffère de celle-ci en ce que les diadèmes aboutissent à une double fleur de lis, et qu'elle est rehaussée de huit fleurs de lis au pied *nourri*, c'est-à-dire coupé, et placées sur le cercle au pied de chaque diadème.

Celle du Dauphin est semblable à celle de France à l'exception qu'elle n'a que quatre diadèmes.

Celle des Enfans de France; sans les quatre diadèmes.

Celle des Princes du Sang; un cercle d'or enrichi de diamans; rehaussé de quatre fleurs de lis entremêlées de fleurons d'or.

Les doges portaient un bonnet à une pointe, de pourpre, récamé d'or, cerclé de même, chargé de pierreries et de deux rangs de grosses perles.

La couronne d'Archiduc est d'hermine, rehaussée de douze pointes; surmontés chacune d'une perle, ayant deux diadèmes d'or, surmontées de perles et supportant une croix d'or.

La couronne de Prince et de Duc (1) est un cercle d'or, orné de pierreries ou de perles, rehaussé de huit fleurons séparés par autant de perles.

La couronne de Marquis est d'or, rehaussée de quatre fleurons, séparés chacun par trois perles portées sur une pointe, pour rehausser le cercle garni de pierres fines.

La couronne des Comtes souverains est d'or, garnie de pierreries rehaussée de seize pointes, surmontées chacune d'une perle.

La couronne des Comtes non souverains, est un cercle d'or garni de pierreries avec seize perles posées simplement sur le cercle.

Les Vidames portent leur couronne d'or, garnie de pierreries et de perles, et rehaussée de quatre croix patées.

Les Vicomtes n'ont qu'un cercle d'or émaillé, rehaussé de quatre pointes du même, surmontées d'autant de perles.

Les Barons n'ont qu'un cercle d'or, entortillé de perles fines enfilées. Palliot

(1) La couronne de Duc ne se place jamais à nu sur l'écu, elle doit être posée sur le manteau ducal doublé d'hermine.

assure que les Barons ne pouvaient point timbrer leur écu de cette couronne ; cependant le P. Ménéstrier n'admet point cette exception. Nous ne l'admettrons point non plus ; parce que nous avons vu des écus timbrés de cette couronne.

La tiare appartient exclusivement au Pape. C'est un grand bonnet enfilé de trois couronnes d'or, étoffé de pierreries, au sommet duquel est une boule surmontée d'une croix pommetée.

Les chapeaux, comme marquant les dignités ecclésiastiques, sont ornés de cordons noués, auxquels pendent des glands dont le nombre augmente suivant la dignité. Il est depuis deux jusqu'à quinze. Les cardinaux portent ce dernier nombre.

Les cordons des ordres, les colliers, les cordelières, les lacs se mettent autour des écus. Les cordelières, les lacs semblent destinés aux armes des dames et des veuves.

Les lambrequins sont ces panaches ou longues feuilles qui semblent se dérouler aux côtés de l'écu. Ceux qui sont de plumes naturelles sont inférieurs en dignité à ceux qui sont entremêlés les uns dans les autres. Leur origine vient des anciens chaperons qui servaient de coiffure et d'ornemens, utiles dans la lice pour défendre des

rayons du soleil la tête des chevaliers.

Le fonds et le gros des lambrequins en feuilles déroulées, doivent être du même émail que le champ de l'écu, et les bords ou extrémités des feuilles doivent se composer des émaux des pièces qui sont sur le champ.



CHAPITRE III.

Des Armes intérieures.

DES BASES PRINCIPALES DU BLASON.

ON reconnaît dans le Blason quatre bases principales qui servent à former les armes.

La première est l'Écu représentant le bouclier.

La seconde est le Champ de l'Écu.

La troisième se compose des Émaux.

La quatrième comprend les Pièces ou Figures.

De l'Écu.

L'Écu est la portion de l'armure des anciens chevaliers qui a paru la plus propre au développement des figures emblématiques. Sa forme a varié suivant la diversité des temps et des pays. On peut compter jusqu'à dix-huit espèces de boucliers ou écus; mais elles ne sont pas toutes également ni indifféremment employées; ce-

pendant nous les figurerons et nous les décrirons dans l'ordre ci-après; savoir :

La parme ou rondelle *figure 1*, de forme ronde, adoptée par les anciens romains est plus petite que le bouclier ordinaire, quoique suivant l'avis de plusieurs personnes, elle passe pour avoir été aussi grande que le corps du guerrier.

Le bouclier proprement dit de forme orbiculaire, *figure 2*, dont se servait la milice romaine.

Les anciles, sorte de bouclier oval, *figure 3*, qui, suivant le rapport des anciens, est tombé du ciel au temps de Numa Pompilius, comme présage du long règne de ce roi.

La targe. On en distingue de deux sortes, la première, *figure 4*, est le bouclier antique de bois ou de cuir, fait en forme de canelure, à laquelle les italiens ont donné ce nom. La seconde, *figure 5*, qui fut introduite par les français, est le bouclier qui a une échancrure au canton droit et une autre vers la pointe.

La tête de cheval, *figure 6*, est le bouclier qui représente à peu près la tête de cet animal.

L'écu triangulaire, *figure 7*, est le bouclier qui a la forme entière du triangle,

ou qui n'offre cette figure que sur une de ses parties. *Fig. 8.*

L'écu bannière, *figure 9*, a la forme d'un carré long, et est ainsi appelé à cause de sa ressemblance avec une bannière déployée.

L'écu samnite, *figure 10*, est celui que les français ont adopté dès les premiers temps du Blason, comme le plus avantageux aux partitions. Il a conservé ce nom parce qu'il nous vient des Samnites. Sa surface doit avoir neuf proportions de hauteur sur huit de largeur.

L'écu arrondi, *figure 11*, s'appelle ainsi, parce que la pointe lui a été enlevée.

L'écu penché, *figure 12*, prend ce nom de sa position qui représente l'attitude du chevalier au moment du combat.

L'écu échancré, *figure 13*, est celui qui a vers la partie droite une échancrure circulaire qui servait à mettre la lance en arrêt. Ce bouclier était celui des seigneurs bannerets qui pouvaient faire marcher cinquante vassaux à leur solde.

L'écu en cartouche, *figure 14*, est celui qui est entouré de quelques ornemens annonçant un cartouche déroulé. Cette forme est presque générale en Italie et en Allemagne.

L'écu appelé *stemma* ou *couronne*, *figure 15*, prend son nom de la guirlande dont il est entouré :

Le pelte, *figure 16*, est le bouclier que Virgile donne aux Amazones quand il dit :

Ducit Amazonum lunalis armata peltis.

Les anglais l'ont plus particulièrement adopté, en y ajoutant une pointe. *Fig. 17.*

La losange, *figure 18*. Cet écu a la forme d'une losange placée perpendiculairement. Il doit avoir cinq proportions en hauteur et quatre en largeur. Dès l'origine du Blason l'écu en losange fut consacré aux armes des demoiselles et des veuves.

On voit aussi des armoiries composées de deux écus, et pour cela on les appelle *acollés*. Ces armes offrent quelquefois l'idée de deux pays réunis, et très-souvent celle de deux familles, en désignant : celui de droite les armes de la famille du mari, et celui de gauche celles de la famille de la femme.

Quelle que soit la forme des écus, elle ne dispense jamais d'être scrupuleusement attaché aux règles du Blason, qui vont être développées dans les chapitres suivans.

CHAPITRE IV.

Du Champ de l'Écu.

ON appelle champ de l'écu le fond des armoiries qui est disposé en surface plate et unie, pour recevoir les divers émaux, pièces ou figures; parce qu'il représente le lieu où se donnaient les tournois, et où se livrent maintenant les batailles. Le champ est toujours subordonné à la forme de l'écu. Ainsi, comme les français, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ont adopté l'écu samnite, il doit avoir les mêmes proportions que cet écu, qui sont de neuf parties de hauteur sur huit de largeur.

Le champ de l'écu peut n'être que *plein*, c'est-à-dire d'un seul émail, sans figures ni divisions quelconques. Alors dans la description on dit simplement *fig. 19, porte d'or ou d'argent, d'azur de gueules, etc., plein (1)*; mais si le champ de l'écu

(1) On dit des armoiries *pures et pleines* quand, depuis leur création, elles n'ont reçu aucun changement dans l'espèce des figures, ni dans leur nombre, ni dans les émaux. Ce changement s'appelle *Crisure*; comme nous le verrons.

est chargé de pièces héraldiques, il faut considérer si elles sont en nombre égal ou non; et dans tous les cas, il est de rigueur de commencer par le champ que l'on prend toujours dans l'angle droit de l'écu vers le chef. Ce principe se trouvera développé; lorsque nous traiterons des pièces ou figures héraldiques.

Division de l'Écu.

Nous disons division de l'écu, au lieu de division du champ de l'écu; parce que dans cette circonstance ces mots sont parfaitement synonymes; l'écu et le champ ne faisant plus qu'un; et que dans la suite de cet ouvrage nous les emploierons indistinctement.

On opère la division de l'écu par quatre lignes seulement, lesquelles peuvent se multiplier selon le besoin et le nombre des idées ou faits que l'on veut rendre.

La première ligne est horizontale, la deuxième perpendiculaire; la troisième, diagonale à droite, et la quatrième, la ligne diagonale à gauche.

Avec la ligne horizontale doublée, on divise l'écu en trois parties égales dont la première prend le nom de chef, la

seconde de *fasde*, et la troisième de *Champagne* ou *plaine*, Fig. 20.

Avec la ligne perpendiculaire doublée, l'écu est divisé en trois parties égales; et on obtient avec la proportion du milieu une figure appelée le *Pal*. Fig. 21.

La ligne doublée diagonalement comme dessus de l'angle droit du chef à l'angle gauche de la pointe, donne la dimension d'une *bande* occupant le tiers au centre. Fig. 22.

La ligne diagonale doublée de l'angle gauche du chef vers l'angle droit de la pointe, produit une figure qui occupe le tiers au centre et qu'on appelle *Barre*. Fig. 23.

Ces lignes peuvent se multiplier, chacune dans son sens, et par conséquent elles produisent des figures différentes, que nous expliquerons dans les chapitres auxquels elles donnent naissance.

Partitions.

L'écu se compose de neuf points principaux que l'on forme en divisant le champ également avec deux lignes horizontales et deux autres perpendiculaires. Ces points

sont autant de partitions qui se désignent comme il suit : *fig. 24.*

La première A, s'appelle *point du chef*; la deuxième B, *canton dextre du chef*; la troisième C, *canton sénestre du chef*; la quatrième D, *le centre ou le cœur*; la cinquième E, *le flanc droit*; la sixième F, *le flanc sénestre*; la septième G, *la pointe*; la huitième H, *le canton dextre de la pointe*; la neuvième I, *le canton sénestre de la pointe.*

Les diverses lignes qui servent à former les partitions ont un nom propre et qui ne varie jamais; elles s'emploient seules, et l'émail change d'un côté à l'autre.

La ligne perpendiculaire qui divise le champ en deux parties égales, s'appelle *le partt.* *Fig. 25. Porte parti d'or et d'azur.*

Celle qui divise le champ horizontalement s'appelle *le coupé.* *Fig. 26. Porte coupé d'argent et de sable.*

Celle qui le divise diagonalement de droite à gauche s'appelle *le tranché.* *Fig. 27. Porte tranché d'or et de gueules.*

Enfin la quatrième qui traverse le champ de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la pointe, s'appelle *taillé.* *Fig. 28. Porte taillé de sinople et d'argent.*

Il sera facile d'appliquer ces lignes à

la position du pal, de la fasce, de la bande et de la barre.

En triplant la ligne du parti et celle du coupé, on obtient seize quartiers. Alors on dit en blasonnant : parti et coupé de trois, au premier de... au second de... etc. Ainsi de quartier en quartier, suivant toujours de la droite à la gauche de l'écu, *fig. 29*. Cette division se fait ordinairement pour les armes de famille. Autrement ce serait l'écartelé et le contre-écartelé.

Les quatre lignes réunies et passant par un seul et même centre, forment une figure que l'on nomme *gironné*, *fig. 30*. Il sera reparlé de ces trois dernières figures.

Le *mi-parti* est expliqué au chapitre X des figures irrégulières, *fig. 31*. *Porte coupé, mi-parti d'or et d'azur en chef, sur l'argent.*



CHAPITRE V.

Des Émaux.

Les métaux, couleurs et fourrures qui sont employés pour couvrir les figures héraldiques et les pièces des armoiries, se nomment émaux; parce que dès que l'on commença à peindre sur les boucliers les signes emblématiques, on enduisit les couleurs d'un certain émail ou vernis diaphane et dur, pour leur donner du brillant et les garantir de l'action de l'air.

Ces émaux sont au nombre de neuf : deux métaux, cinq couleurs et deux fourrures.

Les deux métaux sont l'or et l'argent. Quelquefois on se contente de les représenter par les couleurs jaune et blanche; mais il ne faut pas moins blasonner ces couleurs comme métaux.

Les cinq couleurs proprement dites sont l'*azur* ou bleu céleste, le rouge appelé *gueules*, le vert appelé *sinople*, le *pourpre* (1) et le noir appelé *sable*.

(1) Suivant Spilman, dans son Théâtre d'hon-

Les deux fourrures sont l'*hermine* et le petit-gris appelé *vair*.

L'embaras de ne pouvoir toujours peindre les armoiries avec des émaux au naturel, a fait recourir à différens signes représentatifs et de convention. Les italiens et les allemands commencèrent par introduire des lettres. Ceaconius et l'abbé Ughelli les adoptèrent. Spilman, dans son *Aspologie*, employa des figures astronomiques.

Il paraît cependant, malgré les subtilités de Wilson de la Colombière en faveur du P. Patra-Santa, que l'on doit attribuer à Christophe Burkens, l'invention de nos signes représentatifs qu'il fit graver dans sa généalogie en 1626. Il y a donc environ deux cents ans que parmi nous on représente les émaux de la manière suivante, savoir :

L'or ou le jaune; par un fond pointillé.
Fig. 32.

L'argent ou le blanc; par un fond sans aucune hachure, ni trait. *Fig. 33.*

L'azur ou le bleu célesté; par des lignes

neur, cette couleur n'est point aussi ancienne dans les armoiries que les autres. Il dit, quand il en parle;

Recentior atas purpureum addidit.

tirées horizontalement de droite à gauche.

Fig. 34.

Le gueules ou le rouge ; par des lignes traversant l'écu perpendiculairement.

Fig. 35.

Le sinople ou le vert ; par des lignes diagonales qui vont de droite à gauche.

Fig. 36.

Le pourpre ; par des lignes aussi diagonales qui vont dans le sens opposé de gauche à droite. *Fig. 37.*

Le sable ou le noir ; par des lignes verticales et horizontales qui se croisent à des distances rapprochées de l'épaisseur de la ligne même. *Fig. 38.*

L'hermine ; par un fond blanc parsemé de mouches ou hachures noires, d'une forme longue et s'ouvrant dans la partie inférieure, que l'on place en forme de quinconce, sans être pressées, et dont on exprime le nombre, s'il est petit ; parce que alors les mouchetures sont considérées comme autant de pièces. *Fig. 39.*

Le vair est la peau d'un petit animal, connu sous le nom de petit-gris. Il est ordinairement représenté avec la forme de cloches renversées, de couleur d'azur sur le fond blanc, et disposées sur quatre rangs seulement. Ces rangs se désignent par tires.

Fig. 40.

Lorsque le nombre des tires excède quatre, il faut en faire mention. On ne peut blasonner l'écu de vair que lorsque l'argent commence dans l'angle de droite, que les pointes des vairs sont opposées et qu'elles sont placées sous le métal.

Le vair prend le nom de *beffroi*, lorsque le nombre de ses tires est au-dessous de quatre. Si le beffroi n'a point l'émail déterminé pour le vair, il faut nécessairement en faire mention. *Fig. 41.*

Le vair peut encore se représenter en posant les vairs ou cloches de vairs l'une sur l'autre, c'est-à-dire que la pointe d'un vair soit opposée à la base de l'autre. *F. 42.*

La contre-hermine se fait en substituant le champ aux hachures de l'hermine et faisant les hachures de métal, c'est-à-dire d'argent. *Fig. 43.*

Le contre-vairé se fait en opposant les bases d'un vair à l'autre. *Fig. 44.*

Lorsqu'aux couleurs qui constituent l'hermine, on veut substituer d'autres émaux, on blasonne alors, herminé de telle et de telle couleur.

Il en est de même du vair dont on dit vairé de tel et tel émail; lorsque les vairs ne sont point d'azur et le champ d'argent.

Tels sont les différens émaux qu'il faut

indispensablement connaître pour ne point s'éloigner de la nécessité où l'on est de ne jamais mettre couleur sur couleur, et métal sur métal; si ce n'est dans quelques cas particuliers qui empêchent les armes d'être fausses. Ces cas sont ceux où l'on veut avoir des armes pour une cause extraordinaire et personnelle, et que l'on en fait la demande. On appelle ces sortes d'armes *armes à enquerir*. Les chefs et autres pièces que l'on nomme *cousus*; les extrémités des animaux, et les brisures sont exceptés de la règle générale.

Les métaux dans les partitions ont le pas avant les couleurs, parmi lesquelles il y a aussi une espèce de hiérarchie, et que l'on reconnaîtra par l'ordre dans lequel elles sont placées ci-après.

Quant aux fourrures comprises dans les couleurs, elles appartiennent aussi aux métaux.

On emploie encore dans la composition des armes, deux couleurs pour lesquelles il n'y a point de signe représentatif; attendu qu'elles s'expliquent d'elles-mêmes, et par les pièces auxquelles elles sont appliquées.

La première est la couleur de *carnation*, avec laquelle on peut blasonner le corps

humain, ou quelques-unes de ses parties; et la seconde est la couleur naturelle qui n'est guères en usage que pour les animaux, les arbres et les plantes.

Comme les neuf émaux sont eux-mêmes des signes emblématiques et qu'ils ont, par conséquent, à reproduire des faits, des idées et des causes auxquels ils ont originairement été assignés, nous croyons qu'il est nécessaire de préciser, autant que possible, les circonstances où ils peuvent être adoptés, et de quoi ils peuvent être les symboles.

L'or est le symbole du soleil, de la foi, de la justice, de la tempérance, de la gloire, de l'amour, de la richesse, de la souveraineté et de la grandeur d'âme.

L'argent signifie humilité, virginité, vérité, amabilité, éloquence et blancheur.

L'azur désigne la dévotion, la chasteté, la force d'âme, la beauté, la majesté, l'amour de la patrie, la fidélité, et même la gloire; mais dans un degré moins élevé.

Le gueules est le signe de la pudeur, de l'effusion de sang, de la vengeance, de l'audace, de la générosité de la magnanimité et de la longanimité.

Le sinople annonce l'espérance, l'hon-

neur, la courtoisie, la vigueur, l'abondance et l'amitié.

Le pourpre représente la dignité, la souveraineté ecclésiastique, la foi douce, la libéralité, les récompenses d'honneur et l'amour secret.

Le sable est l'emblème de la force, de la victoire opiniâtre, de la fermeté, de la gravité, de la prudence, de la méditation, de l'honnête modestie et du deuil.

L'hermine et le vair indiquent les emplois les plus élevés de la magistrature, la prééminence des honneurs, les honneurs même. Cependant il faut observer que l'hermine est plus spécialement réservée pour les plus hautes dignités de toutes les classes.

Il est permis d'emprunter un émail pour le combiner avec l'autre, quand ce que l'on veut peindre appartient dans son genre à un degré supérieur, et par la même raison on peut employer des émaux inférieurs pour représenter, à leur véritable point, les vertus ou les actions d'un rang inférieur. (1)

(1) Les anglais se servent dans leurs amoiries d'une sixième couleur, appelée orange.

CHAPITRE VI.

Des Figures.

LES figures ou pièces de blason se divisent ordinairement en trois classes.

Dans la première sont les pièces purement héraldiques ;

Dans la seconde, sont les figures naturelles ;

Et dans la troisième sont les figures extraites des sciences et des arts.

Les pièces héraldiques se composent de deux sortes de pièces : la première renferme les pièces honorables de premier ordre, et la seconde les pièces honorables de second ordre.

Pièces héraldiques du premier ordre.

Ces pièces s'appellent ainsi, parce qu'elles furent créées dans les premiers temps que le Blason devint un art, et qu'elles sont empruntées des objets qui ont rapport tant aux chevaliers qu'aux lieux où ils combattaient.

On en compta d'abord jusqu'à sept auxquelles on donna les noms de chef, de pal, de fasce, de croix simple, de sautoir, de bande et de chevron. Ce nombre étant devenu trop peu étendu pour celui des actions qui se multipliaient, on y ajouta les pièces suivantes; savoir : le franc-quartier, le franc-canton, la barre, la bordure, la plaine ou champagne, le trécheur, le pairle, le giron, l'orle, la pile, l'écu en abîme et le gousset.

Parmi ces dernières, il y en a qui sont peu usitées dans le blason français, et quoique le franc-quartier, le franc-canton, le giron et le trécheur n'arrivent point à la dimension de rigueur du tiers, ou presque le tiers de la surface du champ, ils n'en sont pas moins des pièces du premier ordre.

Toutes les pièces honorables de premier ordre ont une position qui leur est propre, et dont elles ne peuvent s'éloigner sans qu'il en soit fait mention dans la description. Mais elles peuvent toutes recevoir quelques modifications, tant dans la longueur que dans la largeur, et de ces différentes modifications elles tirent différents noms dont nous aurons occasion de parler.

Le chef qui est la première pièce honorable, occupe la troisième partie la plus élevée de l'écu. *Fig. 45. Porte d'or au chef d'azur.*

On distingue trois espèces de chefs. La première est le chef purement et simplement; comme ci-dessus, d'un émail différent de celui du champ. La seconde est le chef *cousu* que l'on nomme ainsi, parce qu'il est, ou du même métal, ou de la même couleur, ou enfin d'un autre métal ou couleur que le champ. *Fig. 46.*

La troisième est le chef abaissé; quand il se trouve un second chef au-dessous d'un chef de concession ou de patronage ou de religion. (1) *Fig. 47. Porte d'argent d'azur abaissé sous un autre chef d'or.*

La fasce doit occuper horizontalement le second tiers au centre de l'écu. Elle divise le chef et la plaine ou champagne. *Fig. 48. Porte d'argent à une fasce de gueules.*

La fasce peut aussi être abaissée.

La plaine ou champagne est la troisième partie basse de l'écu au-dessous de la fasce. *Fig. 49. Porte d'or à une champagne de pourpre.*

(1) Le chef et la fasce peuvent être soutenus ou supportés. Voyez *soutenu*, chap. X. Le chef peut être encore retraits. Le pal aussi. Voyez chap. VIII.

Le pal est une pièce qui représente un pieu de la lice. Il est placé droit et touche les deux bords de l'écu vers le chef et la pointe au centre de l'écu. *Fig. 50. Porte d'argent à un pal de gueules.*

La croix est une figure qui s'étend à quatre points de l'écu, et qui semble se composer du pal et de la fasce. *Fig. 51.*

La bande est une pièce qui part diagonalement de l'angle droit du chef, et va se terminer vers l'angle gauche de la pointe, dans le sens du *tranché*. *Fig. 52.*

Le chevron est formé de deux figures qui vont se terminer en une pointe au point du chef, c'est-à-dire vers le milieu de l'écu, et descendent en manière de compas ouvert, dont les jambes seraient appuyées aux deux angles de la pointe. *Fig. 53.*

Le sautoir est une espèce de croix, communément appelée de St. André, ou figure dont les quatre rayons s'étendent au quatre angles du champ. *Fig. 54.*

La barre est une figure semblable à la bande; mais qui parcourt l'écu dans le sens contraire: c'est-à-dire qui va de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la pointe. *Fig. 55.*

La pile ou pointe est une figure qui forme un triangle long et qui se meut sou-

vent de la pointe de l'écu. Elle diffère du chappé, en ce qu'elle ne part point comme lui des angles, voyez *chappé*, et peut, ainsi que le chef, être cousue et se mouvoir de toute autre partie que de la pointe; mais alors il ne faut pas manquer de l'exprimer. *Fig. 58.*

Le pairle est une espèce de pal qui se divise vers la moitié du champ, et dont les deux branches vont se rendre dans les deux angles du chef. Il a la figure d'un Y. On peut encore croire qu'il est composé de trois cotices divergeantes du point du centre. *Fig. 57.*

Le gousset est presque la même figure que le pairle, à l'exception cependant que la partie supérieure est pleine; cette pièce est peu en usage. *Fig. 58.*

L'écu en abîme est un petit écusson qui se place au centre de l'écu, et auquel les autres pièces ne doivent nullement toucher; autrement il perdrait sa qualification. *Fig. 59.*

La bordure que l'on peut aussi considérer comme une brisure est une figure qui entoure le champ, et qui ne doit avoir de largeur à peine que la sixième partie de l'écu; de manière qu'elle ne couvre que le tiers de la surface du champ. *Fig. 60.*

L'orle est une seconde bordure qui doit être la moitié moins large qu'elle. Il doit être distant du bord de l'écu d'un espace égal à sa largeur, il peut y en avoir même deux l'un dans l'autre. *Fig. 61.*

Le trécheur ou éssonniér pourrait, suivant quelques auteurs, être placé après l'orle, parmi les pièces honorables à cause de sa conformité de figure avec lui; mais étant plus petit de moitié dans sa largeur, d'autres l'ont rejeté, et nous l'avons nous-mêmes mis au nombre des pièces multipliées, parce que l'on en voit souvent deux l'un dans l'autre, tantôt avec des fleurons, et tantôt sans être fleurronnés.

Le giron est une figure triangulaire irrégulière, et venant du gironné qui est comme on a vu, formé des quatre lignes fondamentales, passant par un même centre commun, et qui n'occupe qu'un huitième de l'écu, soit dans une partie, soit dans une autre. *Fig. 62.*

Le franc-quartier est ainsi appelé, quand il est seul et qu'il occupe presque un quart du champ; on entend par *seul*, quand il ne fait point partie de l'écartelé ou d'une division égale du champ. *Fig. 63.*

On nomme quartiers les divisions de l'écu, faites par un ou plusieurs *partis* et plusieurs *coupés*.

Le canton ou franc-canton est un quartier diminué d'un tiers. Il peut être, ainsi que le franc-quartier, placé à droite ou à gauche. *Fig. 64.*

Nota. Quoique l'orle, le giron, le quartier, le franc-quartier et le franc-canton soient d'une proportion inférieure à celles des autres pièces, c'est-à-dire qu'ils occupent moins que le tiers du champ, l'expérience a démontré qu'ils devaient figurer parmi les pièces honorables du premier ordre, comme couvrant une grande portion du champ, et comme ne dérivant d'aucune pièce.

CHAPITRE VII.

De la manière de multiplier les pièces honorables du premier ordre.

LA majeure partie des pièces honorables du premier' ordre peuvent se multiplier.

On accompagne les pièces honorables en mettant autour d'elles, et surtout vers le chef et vers la pointe, d'autres pièces.

On les charge en plaçant dessus quelques figures emblématiques ou même des pièces d'un ordre différent.

On les multiplie en répétant plusieurs fois leur figure par le moyen d'une diminution de leur proportion; mais ce mode de multiplier a ses règles et ses bornes.

Ces trois attributions ne sont pas les seules dont les pièces honorables soient susceptibles, comme on le verra au chapitre XI *des attributs des pièces.*

Quand on blasonne il faut avoir surtout attention de spécifier le nombre des pièces multipliées et d'observer si le champ de l'écu est divisé en partie égale au nombre des pièces, quelles qu'elles soient; parce

qu'aussitôt qu'on a vu que les divisions du champ égalent le nombre de pièces, on ne mentionne plus les pièces par leur nom et on blasonne comme on va le voir ci-après à la règle de chaque pièce, susceptible d'être multipliée.

La fasce multipliée seulement jusqu'à quatre fois, selon le P. Menestrier, et jusqu'à sept fois selon Palliot, se blasonne ainsi, *Fig. 65. Porte d'argent à trois fascés d'azur.* Au contraire si on divise le champ en quatre parties d'un émail et quatre parties d'une couleur, il faut dire, *Fig. 66, porte fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

Quant au pal il ne se multiplie guères au delà de quatre fois, *Fig. 67. Porte d'or à quatre pals de gueules.* Dans le cas où le champ est divisé en parties égales au nombre des pals; ce qui fait huit pièces, ce nombre ne peut être excédé sans perdre sa qualification de pal et de palé; on dit, *Fig. 68. Porte palé de 8. pièces d'or et d'azur.*

La bande se blasonne ainsi que les pals, jusqu'au nombre de quatre, et on dit dans le premier cas, *Fig. 69. Porte d'or à quatre bandes de sable* et dans le second, *porte bandé de huit pièces d'or et de sable, comme le palé.*

La barre suit absolument les mêmes règles que la bande.

Les chevrons qui, pour le plus souvent, ne se multiplient pas au-dessus du nombre trois, sont soumis aussi aux mêmes règles, et on dit aussi chevronné, quand les deux émaux forment un nombre égal de chevrons, *Fig. 70. Porte chevronné d'or et de gueules de six pièces.*

Le giron se multiplie jusqu'à 8 fois, par les quatre lignes principales. Voyez l'écu n.º 30, alors l'écu prend le nom de gironné.

Dans tous les cas on doit commencer par le métal ou la couleur qui couvre l'angle droit du chef, ainsi qu'il a été dit plus haut.

CHAPITRE VIII.

De la diminution des pièces honorables du premier ordre.

TOUTES les pièces honorables que nous avons vu occuper le tiers de l'écu, peuvent se multiplier en petit nombre ou entrer dans la division égale du champ, toutes, excepté la bordure, le pairle et le gousset, ont leurs diminutifs, appelés *diminutions*; parce que quelques-unes d'elles se réduisent à deux tiers, d'autres à moitié, d'autres à un tiers, d'autres enfin même à un cinquième de leur largeur; mais alors elles prennent d'autres noms.

Le chef réduit d'un tiers de sa largeur ordinaire, s'appelle *chef retraits* ou *comble*, et l'on blasonne, *Fig. 72. Porte d'argent, au chef retraits ou comble de gueules.*

Le pal, diminué de la moitié et multiplié à un nombre impair au delà de huit, prend le nom de *vergette*, *porte d'or à neuf vergettes d'azur*; et quand le champ se trouve divisé en dix ou douze arties égales, et de deux émaux différens, on dit,

Fig. 72, vergetté d'or et d'azur de dix pièces. Le pal se nomme *retrait* quand au lieu d'arriver d'un bord à l'autre du champ, il s'arrête à moitié ou au tiers, soit en descendant vers la pointe, soit en montant vers le chef.

La bande se peut diviser de diverses manières, et pour cela elle change de nom chaque fois.

1.° Elle prend le nom de *cotice*, quand elle est réduite à la moitié de sa juste largeur. On en trouve dans les armoiries jusqu'à cinq et six, et on dit, *Fig. 73. Porte de gueules à six cotices d'argent.*

Et si l'écu en est couvert en nombre égal, on dit *cotivé*, comme nous avons dit *vergetté*.

2.° Elle prend le nom de *bâton*, lorsque, réduite à la largeur d'une cotice et même au-dessous, elle touche, comme la bande, les deux angles de l'écu. *Fig. 74. Porte de sinople à un bâton d'argent.*

3.° On lui donne le nom de *bâton alézi*, ou *perdu*, ou *péri en bande*, quand la cotice diminuée n'arrive point aux deux angles; *Fig. 75. Porte d'argent à un bâton perdu en bande de gueules.*

4.° On l'appelle *filet*, quand elle est

réduite à la cinquième partie de sa largeur ordinaire.

5.º On dit encore *bâton en devise*, dans le second cas.

La barre réduite prend aussi divers noms, selon que sa forme varie.

1.º On la nomme *traverse* ou *contre-cotice*, quand elle n'a que la largeur de la cotice. On en voit peu sur les écus, *Fig. 76. Porte de sable à une traverse d'argent*: on dit *traversé*, dans le même cas que l'on dit *coticé*.

2.º On nomme la barre *bâton perdu en barre*, quand elle est seule, réduite seulement à un tiers, et qu'elle ne touche pas les deux angles; *Fig. 77. Porte d'or à un bâton mis en barre d'azur*.

La fasce réduite se multiplie jusqu'au nombre neuf et onze; et alors les pièces prennent le nom de *burelles*; quand elles sont au nombre de dix seulement, on dit simplement *burellé*; *Fig. 78. Porte burellé d'or et de sable*, et lorsqu'il y a douze burelles il faut blasonner, *burellé de douze pièces*, en annonçant toujours les deux émaux.

Une fasce seule, réduite à la moitié, prend quelquefois le nom de *devise*, et quelquefois celui de *trangle*.

Trois fasces raccourcies ou *alezées*, c'est-à-dire qui ne touchent point aux flancs de l'écu, prennent le nom de *hamade*, et l'on dit, *Fig. 79. Porte d'or à une hamade de gueules.*

Suivant l'avis du P. Menestrier, cette pièce devrait se placer parmi les pièces du second ordre.

Le pal, la fasce, la bande et la barre réduits ou diminués à un cinquième de leur largeur propre et mis deux à deux, prennent le nom de *jumelles*. La position des pièces et leur nombre, doivent se blasonner ainsi, *Fig. 80. Porte d'or à trois jumelles en fasce de gueules.*

Les quatre figures ou pièces honorables ci-dessus désignées, peuvent aussi se placer trois à trois : alors elles perdent encore leur nom, pour prendre celui de *tierce*, *figure 81. Porte d'or à une tierce en bande d'azur.* On voit aussi des tierces en sautoir.

Quand le champ se trouve divisé en trois bandes, ou trois pals, ou trois fasces, ou enfin en trois barres, de trois émaux différens, on blasonne ainsi; *fig. 82, tiercé en fasce d'or, d'azur et d'argent.*

Le chevron s'appelle *étaye*, quand il est réduit à la troisième ou quatrième partie de sa largeur.

La croix et le sautoir, réduits à la quatrième partie de leur largeur, se nomment *filet de croix* ou *filet en sautoir*.

On peut réduire l'écu plus que celui que nous avons nommé écu *en abîme*, et le placer sur des pièces; alors on l'appelle *écusson*.

Il peut encore être appliqué au centre du champ sur toutes les autres pièces qui composent les armoiries : dans cette circonstance, il prend la désignation de *sur le tout*.

Sa forme peut encore subir une diminution, et être placée sur l'écusson appelé *sur le tout*, de la manière que celui-ci l'est sur les pièces, ou sur un écartelé; dans ce cas il convient de lui donner la qualification de *sur le tout du tout*. Ce sont ordinairement les armes *pures et pleines*, ou de *famille*, qui sont placées sur cet écusson.

La bordure a donné naissance à l'orle et au trécheur : cependant ces deux figures en diffèrent, parce qu'elles ne sont point attenantes aux bords de l'écu. Le *trécheur* ou *essonnier* n'a que la moitié de la largeur de l'orle.

La filière qui dérive de la bordure, et qui n'a de largeur qu'un douzième du champ, est presque toujours garnie de

petites dents que l'on peut couvrir d'émaux différens en les alternant.

Les fascés, les bandes, les pals, les barres et les chevrons peuvent se composer de deux émaux différens, opposés l'un à l'autre: c'est-à-dire qu'au moyen du parti, du coupé, du tranché et du taillé, leurs émaux sont changés réciproquement; parce que le métal se trouve opposé à la couleur, et la couleur au métal. Alors on dit en comptant ces pièces qui peuvent se mettre jusqu'au nombre de huit; *fig. 83. Porte parti contre-fascé d'or et de sable, de trois pièces, et fig. 84. Porte coupé contre-palé de gueules et d'argent de trois pièces.*



CHAPITRE IX.

Des Pièces honorables du second ordre.

LES pièces honorables du second ordre sont au nombre de onze ; savoir : l'emmanché, les points équipollés, l'échiquier, le fretté, la losange, la fusée, la macle, les rustres, le besant, le tourteau et la billette.

L'emmanché se compose de deux pointes d'un émail, en forme de triangles opposées à une pointe et deux demies d'un émail différent, et entrant les unes dans les autres. Cette figure se fait dans le sens des quatre lignes fondamentales. *Fig. 85. Porte coupé emmanché d'or et d'azur.*

Si les pointes touchent aux bords de l'écu, il faut en exprimer le sens, par la désignation de la figure dans la direction de laquelle elles vont. *Fig. 86. Porte emmanché d'or et de sinople, en fasce de trois pièces.*

Il n'est point nécessaire d'exprimer le nombre des pointes de l'emmanché, à moins qu'il ne soit supérieur ou inférieur

à la description ci-dessus. *Fig. 87. Porte* tranché, emmanché d'argent et de gueules de deux pièces et deux demies en chef.

Les points équipollés sont neuf petits carrés seulement de l'échiquier, dont l'écu se couvre. Cinq doivent être d'un émail, et quatre de l'autre. *Fig. 88. Porte* les points équipollés d'or et d'azur.

Les points équipollés, se portent quelquefois jusqu'à quinze ; mais dans ce second cas on ne peut omettre d'en exprimer le nombre : car dans le premier, le métal nommé d'abord annonce les cinq points ; et le second métal, les quatre autres.

L'échiquier doit être composé au moins de vingt points ; le nombre des tires, ou rangées de points se blasonne toujours.

Il paraît plus régulier d'assigner la qualité d'échiqueté, aux pièces qui, de quelque nature qu'elles soient, peuvent se charger de tires de points. *Fig. 89. Porte* d'argent à une bande échiquetée d'or et de sable de deux tires. Le nombre des tires s'exprime quand la pièce est échiquetée, même en pratique.

La frette ou le fretté se dit de l'écu ou pièce principale couverte de cotices croisées et entrelacées ; laissant des espaces qui forment, pour ainsi dire avec le champ,

autant de petites losanges. *Fig. 90. Porte d'argent fretté, ou à la frette de sable.*

Le fretté prend le nom de *treillissé* quand les bâtons ou cotices sont un peu larges, et qu'ils sont fixés, aux points d'intersection, par des clous d'un émail différent de celui de la figure. *Fig. 91. Porte d'argent treillissé de gueules, cloué d'or.*

La losange est une figure quadrangulaire, de sept proportions de hauteur sur cinq de largeur; et toujours placée verticalement. On voit jusqu'à dix losanges. Il n'y a point de règle particulière, pour les poser on en met en bande, en fasce, etc. *Fig. 92. Porte d'argent à trois losanges mises en fasce de sable. Quand elles se touchent, on les blasonne accollées. Fig. 93. Porte d'argent à cinq losanges accollées en fasce de gueules.*

L'écu, comme une pièce quelconque couverte de losanges, se dit losangé. *Fig. 94. Porte losangé d'argent et de gueules.*

Les macles sont aussi des figures quadrangulaires, qui ne diffèrent des losanges qu'en ce qu'elles sont percées au milieu d'un trou qui correspond à leur forme, et qui laisse voir le champ.

Les rustres ou rustes sont encore des figures quadrangulaires percées au milieu,

mais d'un trou rond, qui laisse aussi voir le champ.

La fusée est une figure d'architecture, aussi à quatre angles, plus allongée que les trois ci-dessus, puisqu'elle ne doit avoir que cinq proportions de largeur sur neuf de hauteur. Elle est ordinairement placée debout.

Les pièces, comme l'écu, peuvent être fuselées, lorsqu'elles sont couvertes de fusées.

Les fusées, ainsi que les losanges, se posent suivant la figure qui convient : trois à trois, quatre à quatre, etc., en bande en fasce, etc., *Fig. 95. Porte d'azur à sept fusées accolées en fasce d'argent. Accolées*, signifie qu'elles se touchent par les flancs, autrement on dirait simplement : mises en fasce. Cette différence a rarement été observée en blasonnant.

Le besant est une figure ronde et pleine, qui ne peut se blasonner qu'avec l'or ou l'argent. On en met autant que l'on veut, pourvu que le champ n'en soit pas couvert, alors on blasonnerait semé de...

Il faut exprimer leur position comme suit, quelle qu'elle soit, *Fig. 96. Porte de gueules à dix besans, posés 3, 3, 3 et 1 d'argent.*

Le besanté se dit d'une pièce tout-à-fait couverte de besans. Cependant, quand la

pièce n'est chargée que de quelques besans, il faut en exprimer le nombre.

Les tourteaux sont aussi des pièces rondes et pleines, mais qui ne peuvent se blasonner qu'avec les couleurs, et sur toutes les divisions de l'écu, comme sur les pièces; *fig. 97. Porte d'or à dix tourteaux de sable, posés 4, 3, 2 et 1.*

Il peut arriver quelquefois que ces deux figures, c'est-à-dire le besant et le tourteau, soient unis ensemble, moitié par moitié. Alors le nom de cette figure mixte, se compose du nom de chacune. On l'appelle *besant-tourteau* quand la première moitié de droite, ou supérieure est de métal, et la seconde d'une des couleurs, et *tourteau-besant* dans le cas contraire.

Cette division peut s'opérer par le tranché, le taillé, le parti et le coupé; *fig. 98. Porte d'or à cinq tourteaux-besans, partis de sinople et d'argent, posés en sautoir.*

La billette est un carré long de trois proportions de hauteur sur deux de largeur. Elle est ordinairement placée verticalement, et comme elle peut être multipliée, il faut en spécifier le nombre et la position; *fig. 99. Porte d'azur à onze billettes d'argent, posées 4, 3 et 4.* Lorsque ces pièces isolées sont multipliées

sur la surface de l'écu ou d'une pièce, l'un et l'autre se disent *billettés*. Cependant si elles sont diminuées et multipliées sans nombre, on dit *semé*.

Quelquefois encore les billettes sont percées c'est-à-dire *nillées*, comme il se voit à l'écu 155; et d'autrefois elles sont inclinées et posées dans le sens d'une pièce honorable, telle que la bande; alors il faut en faire mention. Voyez plus haut l'article *fusée*.

L'attribut de *semé* que nous venons de donner aux billettes, convient aux besans, aux tourteaux et à toutes les pièces d'une dimension petite, lorsqu'elles sont dans le même cas.



CHAPITRE X.

Des divisions irrégulières de l'Écu

ET

de ce qu'on appelle *Brisure*.

OUTRE les divisions ordinaires de l'écu, dont nous avons parlé dans les chapitres précédens, il en est encore d'autres qui appartiennent spécialement au champ. Ces divisions se nomment irrégulières, et précèdent cependant des quatre lignes cardinales, dont elles empruntent, un peu plus ou un peu moins, les traits qui les forment.

Embrassé se dit d'un écu qui a une seule pointe en forme d'emmanché, qui s'étend des deux angles de droite ou de gauche de l'écu, et qui va se rendre au flanc droit opposé. *Figure 100. Porte d'argent embrassé à sénestre de gueules.*

Chapé se dit de l'écu qui a une large pointe ou triangle partant des angles de la pointe vers le point central du chef. *Fig. 101. Porte d'argent chappé de gueules.*

Le *mantelé* est un espèce de chapé, avec cette différence seulement que le manteau en s'ouvrant ne vient couvrir que la moitié du champ, ou quelquefois réduit la pointe d'un tiers en descendant comme le chapé, jusqu'aux angles. *Fig. 102. Porte d'argent, mantelé de gueules.*

Le *chaussé* est une figure qui se forme dans le sens contraire au chapé; c'est pourquoi la pointe se meut des angles du chef, jusqu'au point de la pointe de l'écu. *Fig. 103. Porte d'azur chaussé d'argent.*

L'*enclavé* se dit d'un écu parti ou tranché, etc., quand une de ses proportions entre carrément dans l'autre, par un espèce de prolongement. *Fig. 104. Porte parti, enclavé d'argent sur le gueules à sénestre.*

L'*écartelé* est une figure qui peut se faire de quatre manières et avec deux émaux différens au moins.

1.^o Il se fait par le *parti* et le *coupé*. *Fig. 105. Porte écartelé d'or et d'azur.*

2.^o Par le *tranché* et le *taillé*. *Fig. 106. Porte écartelé en sautoir d'or et d'azur. (1)*

3.^o Par des *girons arrondis*. *Fig. 107. Porte écartelé en girons arrondis en cœur d'argent et de sable.*

(1) C'est improprement que quelques auteurs ont appelé cette figure du nom de *flanqué*.

4.° Par l'équerre. *Fig. 108. Porte écartelé en équerre d'argent et de gueules.*

Le *tiercé*. Outre que le champ peut se tiercer, comme nous l'avons dit, en bande, en fasce, en pal et en barre, si on couvre chaque division d'un émail différent; on peut encore le tiercer en giron simple et en giron arrondi, en mantelé, en chausse, en embrassé et en pairle.

Le tiercé en giron. *Fig. 109. Porte tiercé en giron appointé en barre de gueules, d'argent et de sable.*

Le tiercé en pairle. *Fig. 110. Porte tiercé en pairle d'argent, de sable et de gueules.*

Le tiercé en giron arrondi en cœur. *Fig. 111. Porte tiercé en giron arrondi en cœur de gueules, de sable et d'argent.*

Les autres tiercés se font suivant les figures déjà décrites, par le moyen de trois couleurs.

L'écu *mi-parti* se dit de celui qui étant coupé, est parti seulement dans une de ses divisions, soit dans la partie du chef, soit dans celle de la pointe.

Le *mi-tranché*, *mi-taillé*, *mi-coupé* se font de la même manière.

Ces quatre figures s'appellent encore ainsi, quand l'écu est couvert de deux moitiés d'armoiries appartenantes à deux

familles différentes. *Fig. 112. Porte* mi-parti, le premier de gueules à une fasce d'argent; le second d'azur à une bande d'or.

On peut unir ensemble trois lignes, ou plutôt interrompre une ligne par une autre. *Fig. 113. Porte* mi-tranché, parti et re-tranché d'or et de gueules.

L'écu est *papelonné*, c'est-à-dire couvert d'une figure qui ressemble à des écailles de poisson. *Fig. 114. Porte* de gueules, papeloné d'argent. Les pièces peuvent être aussi papelonées.

On dit l'écu *contre-écartelé*, quand, sur l'écartelé primitif, on place deux *coupés* et deux *partis*, par le moyen desquels on obtient seize divisions ou quartiers. Ce qui cependant ne fait point le pannon généalogique. *Fig. 115. Porte* écartelé et contre-écartelé au premier et au quatrième. Le premier d'azur, le second d'argent, le troisième d'or, et le quatrième de gueules; au second et troisième, le premier d'azur à un A d'argent, le second de pourpre à un B d'or, le troisième de sinople à un C d'or, le quatrième d'argent, à un D de sable.

L'écu est *semé* quand les figures dont il est couvert sont diminuées, multipliées et placées sans ordre ni compte déterminé. *Fig. 116. Porte* semé d'hermine.

L'écu est appelé *vêtu*, quand il y a une grande losange sur le champ, qui ne laisse à découvert que les quatre angles. *Fig. 117.* Porte d'argent à une losange de gueules.

On peut unir le *vêtu* et le *coupé*. Porte d'argent et d'azur vêtu de l'un et de l'autre. C'est-à-dire que la losange porte ces deux émaux.

Il y a deux manières de couvrir les pièces qui s'expriment ainsi : la première est *de l'un à l'autre*, quand une pièce placée sur un tranché ou sur un coupé, etc., prend les deux couleurs opposées sur chaque division. *Fig. 118.* Porte parti d'or et d'azur à un bâton péri en bande de l'un à l'autre.

La seconde est *de l'un dans l'autre*, quand l'écu parti ou coupé, etc., de deux émaux différens, a dans chaque partition une figure qui porte l'émail de la partition opposée. *Fig. 119.* Porte écartelé d'or et d'azur avec quatre losanges de l'un dans l'autre.

On peut de deux figures n'en faire qu'une. *Fig. 120.* Porte d'argent à la *face-canton* à dextre, de gueules.

L'écu et les pièces peuvent être flanqués. L'écu est *flanqué*, quand ses deux flancs sont occupés depuis les angles du chef jusqu'à ceux de la pointe, par une figure

en triangle ou en cercle, d'un émail différent, qui n'occupe pas chacune le tiers de l'écu. *Fig. 121. Porte d'azur flanqué en arc de cercle d'argent.*

La pièce est *flanquée* quand elle a à ses côtés d'autres pièces.

Soutenu ou supporté se dit des figures soutenues par d'autres, et notamment du chef et de la face, lorsque les deux tiers de la figure est d'un émail et le troisième tiers d'un autre. *Fig. 122. Porte bandé d'or et de gueules de six pièces, au chef d'argent, soutenu de sinople.*

Enfin l'écu est soutenu quand il y a à ses côtés extérieurs des figures d'hommes, d'anges, d'animaux ou chimériques. Voyez chapitre II, *des Ornaments extérieurs.*

Les diverses autres manières de diviser le champ, étant aussi communes aux pièces, elles se trouveront définies comme attributs de pièces.

De la Brisure.

On appelle brisure les pièces ou figures que l'on place sur les armes pures et simples des familles, pour marquer les différentes branches entre elles.

Pour les brisures, on peut placer métal sur métal, et couleur sur couleur; et on

a l'habitude de prendre les pièces qui occupent peu d'espace ; la brisure, cependant se fait quelquefois avec une bordure, comme dans les armes de MONSIEUR, Comte d'Artois ; mais on brise souvent avec un bâton perdu en bande ou en barre, avec des calices, des étoiles, des lunes, des lis, des roses, des besans, des tourteaux, des miolletes, des anneaux, des écussons, des lambels, des coquilles, des petites croix ou croisettes, des tierces, des quintefeüilles ; et beaucoup d'autres figures que les occasions découvrent.

On peut encore faire des brisures de plusieurs manières ; savoir :

1.° En changeant toutes les pièces, et en conservant les émaux.

2.° En changeant seulement les émaux ;

3.° En diminuant les pièces ;

4.° En y en ajoutant de nouvelles de la même sorte ;

5.° Par le moyen des partitions ;

6.° En écartelant des armes de sa mère ;

7.° En changeant seulement le cimier.

Enfin en faisant une altération quelconque qui ne blesse point les règles du Blason.

Quelques auteurs ont prétendu assigner aux descendans des brisures particulières, qu'il n'y a aucun danger à suivre.

(59)

La bordure , le lambel , une lune com-
vient aux cadets ;

Les merlettes aux troisièmes enfans ;

La bordure dentelée , ou canelée , ou
chargée de besans , une étoile ou plusieurs
sont pour le quatrième enfant ;

Les anneaux pour le cinquième ;

Et des lis pour le sixième.

CHAPITRE XI.

Des attributs des Pièces.

LE nombre des pièces honorables, de leurs multiplications, de leurs diminutions, n'étant pas suffisant pour représenter fidèlement toutes les chances d'une vie distinguée, dans un cercle où il y a tant de concurrens, tant d'intérêts divergens, tant de situations, tant de dignités, tant d'emplois; il a paru nécessaire de donner à tous les signes représentatifs dont nous avons parlé, de nouvelles qualifications que nous nommerons *attributs*.

Ces attributs ne sont point uniquement applicables aux pièces ci-dessus, elles peuvent encore servir à varier toutes les pièces admissibles en blason, comme nous le verrons dans les chapitres suivans. Une pièce peut réunir plusieurs attributs, pourvu que sa forme primitive et originaire ne soit point altérée.

Le nombre des attributs a été proportionné à peu près à la variété des cas, et on ne peut se dispenser de donner la nomenclature, sinon de tous, du moins de

la plus grande partie de ceux que nous avons jugés être de l'usage le plus fréquent.

Les dictionnaires de Blason suppléeront à leur définition entière et détaillée, qui n'entre point dans le plan de notre abrégé. Ces attributs sont; savoir :

Abaissé, embrassé, cantonné, taillé, en cartouche, recerclé, enflammé, accolé, accompagné, couplé, accosté, à comète, adextré, adossé, empoignant, bouclé, affronté, accroupi, agité, ailé, allaité, à l'antique, épanoui, gai, en bas, en haut, haut, haussé, ancré, annelé, engoulé, animé, noué, ouvert en fer de moulin ou annillé, ouvert, appaumé, appuyé, appointé, héraldique, orangé *couleur anglaise*, argué, ardent, armé, hérissé, assorti, attaché, cablé, environné, tortillé, brochant, baillonné, bandé, girouetté, barbé, bardé, bataillé, besanté, bourdonné, boutoné, brisé, burelé, calmé, chaussé, fretté, cannelé, chevroné, chargé, chargé en cœur, de carnation, châtelé, coulissé, ceintré, cerclé, fermé, sanglé, colleté, combattant, composé, aboutissant, joint, contre-bandé, contre-chevroné, abouté, contre-bretessé, contre-fascé, contre-enflammé, contre-pignonée, contre-emmanché, contre-fleuré, contre-enté, contre-écar-

télé, contre-bastillé, contre-palé, contre-
 passant, contre-posé, contre-potencé, con-
 tre-rampant, contre-barré, contre-échi-
 quetté, contre-vairé, contre-issant, couvert,
 couché, accorné, couronné, courant, co-
 toyé, coticé, croissant, crété, chévelu,
 croisé, cousu, coiffé, courbé, décapité,
 décroissant, danché, denticulé, diadème,
 diaspré, défendu, diffamé, ébranché, dé-
 jointé, démembré, disposé, étendu, di-
 visé, dévorant, double, dormant, dragonné,
 éclipse, équipollé, herbeux, éviré, four-
 chu, faux, fascé, arrêté, flamboyant, flan-
 qué, fibré, figuré, ajouté, fini, florencé,
 fleuré, fiché, flottant, flotté, feuillé, percé,
 fourni, fuselé, fusté, jumellé, glandé,
 fleurdelisé, gorgé, pignonné, grilletté,
 gironné, housé, regardant, garni, virolé,
 lioné, léopardé, illuminé, embecqué, em-
 bouché, chapé, chaperonné, enclavé,
 enceppé, échancré, emmanché, épanoui,
 incliné, cloué, panaché, encoché, vivré,
 endenté, viléné, avec sa fierté, treillissé,
 enfilé, en majesté, enté, en poupe, écar-
 telé, entaillé, tiercé, entrelassé, lampassé,
 lancé, lié, levé, langué, losangé, l'un sur
 l'autre, malordonné, mal taillé, manquant,
 mantelé, marqué, mariné, masqué, mem-
 bré, crénelé, montant, moucheté, mons-

trueux , mouvant , mouliné , muré , muselé ,
 naissant , caché , nageant , morné , naturel ,
 nébuleux , noueux , écoté , nourri , nu ,
 oreillé , ombré , ondé , ordonné œillé , ho-
 rizontal , orné , oval , papeloné , parti ,
 paissant , passant , passé en sautoir , patriar-
 chale , pendant , perlé , perché , posé , pié-
 fiché , patté , plié , plein , billetté , butté ,
 pommeté , potencé , peautré , pointillé , re-
 troussé , rebrassé , rayonnant , ramé ou
 chevillé , rampant , ravissant , coupé , ré-
 haussé , rivé , récamé , recroisetté , enhandé ,
 relevé , enclos , acculé , retrait , arrondi ,
 retranché , versé , contourné , rouant , rom-
 pu , saillant , sanglant , samnite , hersé ,
 resarcelé , barré , écaillé , péronné , scin-
 tillant , alezé , coulant , miraillé , bigarré ,
 assis , sellé , semé , gringolé , guivré , for-
 mé , étincellé , sénestré , émaillé , grillé ,
 sur le tout , sur le tout du tout , essorant ,
 essoré , surmonté , soutenant , soutenu ,
 pâmé , effaré , éclaté , éployé , engrélé ,
 clariné , déraciné , arraché , développé ,
 superbe , issant , taillé , tenant , tenu ,
 tendu , donjonné , anché , couchant , tra-
 versé , triangulaire , trianglé , trefflé , tran-
 ché , onglé , vairé , vergetté , vêtu , volant ,
 tourné , jaillissant .

Parmi tous ces attributs , il y en a qui

sont communs à toutes les espèces de pièces; tels que le chargé, l'accompagné, l'adextré, le senestré, le parti, le coupé, le tranché et le taillé.

Trois paraissent plus spécialement appartenir aux chefs, tels que l'abaissé, le retrait et le cousu.

Les bandes, les fascies, les barres peuvent avoir les mêmes attributs, qui sont l'alezé, le brochant, le composé, le bastillé, le bretessé, le crénelé, le contre-bretessé, etc., le retrait, l'engrelé, le pignoné, le potencé, le danché, l'endementé, le dentellé, le denticulé, l'engoulé, l'enté, l'ondé, le papeloné, et quelquefois le cousu.

Quant à la fasce, elle peut être aussi abaissée, élevée, et cousue.

Les pals sont quelquefois retraits, aigus ou *fichés*, alezés, barrés, bandés et chevrons.

Un pal réuni à un chef prend le nom de chef-pal. Voyez chap. des Fig. irrégulières.

Le chevron peut être aussi abaissé, brisé et diminué, rompu, manquant, aiguisé, jumelé, versé et surmonté.

La pointe peut être aussi cousue.

Ce chapitre se lie avec les 6, 7, et 8.^e chapitres que l'on peut consulter.

La croix en prenant beaucoup d'attributs communs aux autres pièces, en a aussi qui lui sont plus particuliers; elle peut être cantonnée, potencée, fleuronée, florencée, noucuse, ajourée, ancrée, hor-dée, recroisettée, pattée, fourchetée, grin-golée, enhandée, givrée, treflée, pomme-tée, bourdonnée.

Le sautoir reçoit aussi, comme espèce de croix, les mêmes attributs.

Le filet de croix à cause de sa proportion diminuée ne peut recevoir qu'une partie des attributs de la croix.

Quant aux pièces honorables du second ordre il est presque impossible, à cause de la variété de leur forme, de leur assigner des attributs particuliers; leur nombre, cependant est plus restreint que pour celles du premier ordre, puisque quelques-unes d'elles sont appelées à leur former suivant l'occurrence des attributs; c'est-à-dire à accompagner, à charger, à accoster, à surmonter; parce qu'elles se multiplient jusqu'à des nombres indéterminés. Les règles auxquelles elles sont soumises seront appliquées dans le chapitre suivant.

ATTRIBUTS

*Dont on trouvera des Exemples parmi les
Écus composant la planche.*

FIGURES.	ATTRIBUTS.	NUMÉROS des ÉCUS.
Chevron.	Brisé.	130.
<i>Idem.</i> . .	Rompu.	131.
Croix. . . .	Bourdonnée ou Pommetée.	132.
<i>Idem.</i> . . .	Pattée.	133.
Pal.	Enhandé.	134.
Bande. . . .	Componnée.	135.
Fasce. . . .	Brelessée.	136.
Fasce. . . .	Bastillée.	137.
<i>Idem.</i> . . .	Contre-brelessée.	138.
Bande. . . .	Dentellée.	139.
Fasce. . . .	Engreslée.	140.
Pal.	Fiché.	141.
Croix. . . .	Nilée.	142.
Fasce. . . .	Vivrée.	143.
<i>Idem.</i> . . .	Nébulée.	144.
<i>Idem.</i> . . .	Nouée.	145.
Coupé. . . .	Enté.	146.
Fasce. . . .	Ondée.	147.
Pal.	Ecoté.	148.
<i>Idem.</i> . . .	Noueux.	149.
Bande. . . .	Nébuléuse.	150.
Fasce. . . .	Canelée.	151.
<i>Idem.</i> . . .	Pignonnée.	152.
Champ. . . .	Adextré.	153.
Croix. . . .	Potencée.	154.
Billetes. . .	Clechées ou ajournées.	155.
Bordure. . .	Denticulée.	156.
Croix. . . .	Recroisettée.	157.
Chevron. . .	Alezé.	158.
Cheval. . . .	Issant.	159.

CHAPITRE XII.

De la pose des Figures Héraldiques, qui n'arrivent point aux extrémités de l'Écu.

LA pose des Figures Héraldiques qui n'arrivent point aux extrémités de l'écu, est une règle non moins importante et non moins intéressante que celles qui concernent les émaux, elle doit être exactement déterminée par la nature des pièces. On distingue plusieurs sortes de poses.

Les poses fixes sont celles des pièces qui occupent constamment la même place, à moins que quelque cause extraordinaire ne force à la changer. De ce nombre sont les pièces honorables de premier ordre.

Les poses naturelles sont celles qui sont indiquées par la nature des pièces, comme celle de la losange, de la macle, du rustre, des billettes et de la fusée.

La pose arbitraire relativement aux divers sens que peuvent avoir les pièces et à leur situation par rapport au nombre et à la pièce que l'on désire figurer. La première position sera arbitraire puisqu'on a la faculté d'en mettre en haut en bas, de les

avoir couchées, ou inclinées; la seconde sera encore arbitraire, parce qu'elle dépend de la personne qui blasonne d'en mettre le nombre qui lui convient, en se conformant aux règles ci-après prescrites.

Ainsi n'ayant qu'une seule pièce à blasonner, elle se place toujours ou presque toujours au centre de l'écu; et dans le cas contraire où l'on voudrait la placer dans toute autre partie du champ, il faut en faire mention. *Fig. 123. Porte d'or à une losange d'azur cantonnée à sénestre du chef, de sable.*

La pose ordinaire de deux figures, est d'être en pal ou en fasce. *Fig. 124. Porte d'argent à deux tourteaux de sinople posés en pal.*

La pose de trois figures forme toujours, ou presque toujours un triangle dont la pointe est vers celle de l'écu. *Fig. 125. Porte d'or à trois rustres de sable.*

Si au contraire la pointe est tournée vers le chef, il faut blasonner malordonnés. *Fig. 126. Porte d'or à trois rustres malordonnés, d'azur.*

La pose de quatre pièces forme ordinairement un carré, correspondant aux quatre angles de l'écu, c'est-à-dire deux dessus et deux dessous. *Porte d'argent à*

quatre billettes de gueules posées 2, 2.

Le nombre de cinq pièces se combine de deux manières. La première place une pièce à chaque canton et une au centre, en forme de sautoir. La seconde les dispose en croix simple; c'est-à-dire une pièce au centre, deux aux points du chef et de la pointe et les deux autres aux flancs de l'écu.

On ne range six figures que presque de deux manières. La première les place dans la forme d'un triangle. *Fig. 127. Porte d'argent à six fusées de sable, posées 3, 2 et 1.* Suivant la seconde, deux sont posées sur le chef, deux sur la fasce, et les deux dernières sur la plaine, c'est-à-dire 2, 2, 2. Autrement elles sont malordonnées. *Fig. 128. Porte d'argent à six macles d'azur, posées 2, 2, 2.*

Les poses de 3, 1, 3, de 4, 3, de 3, 3, 1 et 2, 3, 2, s'appliquent au nombre sept, il faut toujours les détailler.

On sait très-bien que plus les figures augmentent en nombre, plus leurs positions varient, cependant il convient de faire observer qu'elles ne doivent point dépasser le nombre 13; parce qu'au-delà elles forment un attribut du champ, et l'on dit *semé de*.

Les pièces ont encore des positions que nous appelons *positions d'imitation*. C'est-à-dire qu'elles se mettent suivant les lignes que décrivent les pièces honorables du premier ordre; soit qu'elles soient séparées ou unies à leurs flancs comme les losanges, rustres, macles et fusées, que l'on blasonne ainsi que accolées. Ce qui n'empêche nullement de faire mention de la figure qu'elles représentent. *Fig. 129. (1)* *Porte d'azur à huit besans rangés en orle, d'argent.*

On appelle figures plaines, spécialement les attributs de l'écu qui proviennent des pièces honorables du premier ordre, telles que le palé, le fascé, etc.

Dans toutes les circonstances dont nous venons de parler, il faut s'attacher toujours à la règle qui prescrit d'opposer la couleur au métal et le métal à la couleur. Les deux fourrures, savoir, l'hermine et le vair, sont plutôt considérées comme métal que comme couleur.

On n'est dispensé de cette règle, que dans des occasions importantes et même

(1) L'explication des exemples n.º 130 à 159, se trouve au chap. XI, dans un Tableau détaillé de quelques attributs.

extraordinaires. Les armes qui s'affranchissent de cette règle et qui sont par conséquent irrégulièrement blasonnées, se nomment *Armes à enquérir*, ou d'*enquête*; parce que cette irrégularité force à recourir à la cause qui y a donné lieu; ainsi que nous l'avons dit.

Il est bien d'éviter cet usage qui n'a été introduit que lorsque les signes représentatifs étaient en petit nombre.

CHAPITRE XIII.

Des Figures ou Pièces explétives.

Nous entendons par Figures explétives, celles qui n'appartiennent pas seulement à l'Art Héraldique, et qui peuvent être mises en usage suivant le besoin et la volonté.

Elles se divisent en trois classes:

Les figures naturelles;

Les figures chimériques, ou extraites des diverses religions,

Et les figures empruntées des arts, sciences et métiers, et que l'on a improprement appelées *Artificielles*.

Des Figures naturelles.

Les Figures naturelles ont trois divisions; dans l'une sont renfermées les figures humains, sous la couleur de carnation;

Dans l'autre on traitera des animaux classés suivant leur espèce, c'est-à-dire des quadrupèdes et de leur tête, des oiseaux et de leur tête, des poissons, des insectes et des reptiles;

Et dans la dernière, des arbres et des plantes, et en général des figures ou pièces imitées dans les trois divisions.

Des Figures humaines.

PREMIÈRE DIVISION.

Sous les Figures humaines, pour lesquelles on adopte la couleur de carnation, se comprennent celles qui représentent quelques parties du corps humain. En les blasonnant, il ne suffit pas que la couleur soit purement de carnation, il faut qu'elle soit adaptée à l'âge et au sexe; et dans la description de la figure, il faut spécifier, si ce sont des vieillards, des jeunes gens, des femmes, ou des enfans; s'ils sont nus; quels sont leurs ornemens, leurs vêtemens; enfin rien de ce qui peut servir au développement du caractère de la pièce ne doit être omis.

La pose des membres doit aussi être strictement indiquée; s'ils sont mouvans des flancs, etc. Leur variété qui naît des parties du corps, et de leurs ornemens, offre beaucoup de ressources au Blason.

On voit souvent des têtes liées ou capuchonnées, c'est-à-dire qui ont un ruban noué par derrière, et dont il faut blasonner l'émail.



CHAPITRE XIV.

Des Figures naturelles.

Des Animaux.

DEUXIÈME DIVISION.

Tous les animaux connus dans la nature peuvent être admis à figurer sur un écu ; c'est pourquoi on ne doit point être étonné de voir placée tout auprès d'une belle tête de femme, celle d'un animal horrible et effrayant ; ou près des formes agréables que la nature se plaît à donner en général aux femmes, pour nous en rendre tributaires, les traits grossiers et mal formés d'un monstre sorti des antres du Nord, ou des déserts de l'Éthiopie ou enfin de l'imagination délirante de quelque peintre ou de quelque poète.

Ces hiéroglyphes naissent souvent de causes qui ont des rapports, aussi secrets qu'intéressans ; parce que dans le Blason il n'y a point d'incohérence, et que s'il

y en avait jamais, elle ne proviendrait que de l'inobservance des règles.

L'usage est que quand on veut placer un animal seul, sa tête soit placée ou tournée vers le côté droit de l'écu, et quand on désire de lui faire regarder le flanc gauche, il faut que cela soit exprimé. Ainsi donc on dit en ce cas *contourné*.

La tête d'un animal peut être seule *côtournée*, c'est-à-dire que quoique l'animal semble marcher vers le flanc droit de l'écu, il tourne la tête en regardant le flanc gauche; ce qu'il faut encore exprimer.

Chaque animal ou plutôt, un grand nombre d'animaux ayant des poses qui leur sont particulières, nous en traiterons à l'article de chacun d'eux.

CHAPITRE XV.

Des Quadrupèdes.

LES animaux qui occupent le premier rang parmi les quadrupèdes, et qui s'emploient le plus communément dans le Blason, ce sont les lions, les léopards, les chevaux, les lévriers, les sangliers, les licornes.

Comme nous venons de le dire, la plupart des animaux ont une pose qui leur est particulière; mais cela n'empêche, cependant pas, de leur en donner d'autres qu'il faut exprimer scrupuleusement.

Le lion est ordinairement *rampant et* toujours de profil; la queue relevée en festons, et le flocon de l'extrémité tourné en dedans. (1) Cette pose, pour être blasonnée rampante, est indispensable. Rampant signifie en Blason qu'un animal est élevé sur les pieds de derrière.

(1) Cette règle n'a pas toujours été rigoureusement observée, et l'on voit quelques lions dont la queue est blasonnée en S comme celle du léopard; ce qui au fond est incorrect.

Quant, au contraire, il semble marcher, il faut le blasonner lion passant ou léopard. Rarement on en met plus de quatre; quelquefois ils sont *l'un sur l'autre*.

Le léopard se blasonne la tête de front, montrant les yeux et suivant la règle *passant*, et lorsqu'on le pose comme un lion, on le blasonne léopard rampant, ou mieux lionné. Ce qui annonce que ces deux animaux se prêtent un secours mutuel.

La queue du léopard est retroussée en forme d'S, avec le flocon en dehors dans toutes les circonstances.

Les attributs des deux animaux, rois des quadrupèdes, sont les mêmes. Ils peuvent être rampans, diffamés, affrontés, lampassés, enclos, désarmés, évirés, vilnés, de front, avec la queue fourchue et passée en sautoir. On peut les revêtir d'une partie des attributs des pièces héraldiques; on observera que le lion étant regardé plus communément comme le premier des animaux à quatre pieds, il porte souvent une couronne.

On les blasonne *armés*; quand on leur donne des ongles d'un émail différent.

Lampassés; quand on leur fait sortir la langue hors de la gueule, et qu'elle porte un émail différent.

Mornés; quand ils sont sans langue, sans dents et sans ongles.

Diffamés; quand on leur supprime la queue entièrement.

Affrontés; quand on en place deux opposés de face, l'un à l'autre.

Vilnés; quand on peut distinguer par un émail différent leurs parties sexuelles.

Et **évirés**; quand ces parties leur sont totalement enlevées.

Le cheval se représente toujours de profil. Ses attributs sont d'être *gai*. Alors il doit être nu sans harnais et passant.

Il est *effaré* quand il a deux pieds élevés, la crinière et la queue dressées, et disposé à courir.

Galoppant; seulement quand sa crinière et sa queue ne sont qu'un peu dressées.

Cabré; quand on le voit sur les deux pieds de derrière seulement.

Animé; quand son œil est d'un émail différent et semble fixe.

On peut encore le représenter bridé, bandé, housé, monté et courant. On le place ordinairement dans ce dernier cas sur une terrasse qui est de simple. Cette couleur étant la plus en harmonie avec cette figure.

Il peut aussi être blasonné avec quelques

figures héraldiques sur lui, et recevoir toute autre couleur que sa couleur naturelle.

Le chameau et les éléphants se blasonnent aussi quelquefois; mais leurs poses ne varient que très-rarement; on ne peut guères les représenter que *passans*.

On fait aussi figurer la trompe des éléphants, qu'on appelle *proboscide*. Suivant quelques auteurs, cette figure n'est autre chose qu'un cor dont les héraults d'armes se servaient dans les tournois, et qui avait la forme d'une proboscide. Les cimiers des casques en ont quelquefois deux.

Les chiens les plus ordinairement adoptés, sont de l'espèce des lévriers, que l'on voit courans, passans, arrêtés, assis, couchés, rarement rampans, bouclés, accolés, accouplés, contournés, et toujours de profil.

Le chat, qui tient beaucoup du léopard; se blasonne comme lui la tête en face; *passant*, quand il paraît marcher; *épouvané*, quand il est sur ses pattes de derrière; *hérissé*, quand il dresse ses poils; et *accroupi*, quand il est assis et rassemblé.

Les loups se blasonnent aussi de face; passans, courans, rampans, langués, dentés et animés; quand les émaux qui désignent ces parties, sont d'un émail différent; et ravissans, quand ils portent leur proie sur le dos.

L'ours ne peut être représenté que de profil, rampant, passant, levé, accroupi et animé. Son émail est le plus souvent de sable.

Les bœufs, les taureaux et les vaches ont les mêmes attributs. Les vaches seules n'ont point de flocon entre les deux cornes. Les buffles sont assimilés aux taureaux.

Les uns et les autres peuvent donc se représenter *accornés*; en mettant un émail différent pour leurs cornes; *accolés*, pour le collier qu'on peut leur ajuster au cou; *clarinés*, pour la sonnette; *annelés*, pour l'anneau qu'on leur passe dans les naseaux et *onglés* pour la corne de leurs pieds, qui est d'un émail différent; ainsi que tous les objets dont nous venons de parler.

La vache ne se représente que passant paissant; au lieu que les taureaux, buffles et bœufs, sont vus furieux, effarés, quand ils sont élevés sur leurs pieds de derrière. Lorsque l'on veut blasonner l'un ou l'autre *passant*; la queue doit être posée sous la cuisse droite et relevée sur l'échine. On en peut mettre plusieurs les uns sur les autres.

Le bélier se blasonne *accorné*, *paissant*, *passant*, *contourné*, *sautant*, *debout*, *couché*, *accolé*, *clariné*, *onglé* et *langué*. Quand on le met de face, il faut l'exprimer.

La brebis a les mêmes attributs; excepté qu'elle ne peut être représentée de face ni accornée.

On voit aussi des agneaux; mais plus souvent sous l'emblème de l'Agneau pascal, ayant une petite bannière passée au pied levé.

Le bouc et la chèvre peuvent être de plus combattant, c'est-à-dire la tête penchée.

La licorne ayant aussi les mêmes attributs que le bélier, etc., se représente en défense, quand on lui met la tête basse, et présentant sa corne, d'un émail différent.

Deux licornes sont affrontées; lorsque opposées l'une à l'autre, leurs cornes se croisent. Ce qu'il faut exprimer, en les disant *passées en sautoir*.

Le cerf se blasonne *passant, courant ou lancé, couché, rampant, houssé, onglé* et de tous les émaux; cependant quand il est de gueules, on peut le dire au naturel. Lorsqu'on lui met des cornes, il faut le spécifier, et spécifier même le nombre des pointes, en disant *sommé* ou ramé de tant de *cors* ou *lagues*. Il ne doit jamais montrer qu'une oreille et un œil; animé ou non.

Le daim prend les mêmes attributs que le cerf.

L'âne se met *passant, paissant et coupé*

par le milieu; mais toujours de profil.

Le sanglier, comme animal de chasse, figure aussi dans le Blason. Sa pose la plus ordinaire est d'être *passant*. Quelquefois il est *levé* ou *rampant*; on lui donne, si on veut, des défenses, ce sont deux grosses dents saillant en dehors du boutoir, qui portent un émail différent, et dont il faut faire mention. Alors on dit *défendu* de (émail).

Il peut être animé, comme le cheval, sanglé, enceppé et housé.

Le porc se distingue du sanglier en ce qu'on ne lui met jamais de défenses apparentes.

Le porc-épic, se met *au naturel*, *passant*; et *armé* quand ses écailles sont dressées.

Dans la seconde espèce de quadrupèdes dont on orne les écus, on trouve des renards, des lapins, des fouines, des singes, des castors, des écureuils et des furets; mais pour ces animaux, comme pour tous autres dont on ne parle point, il n'y a aucune règle particulière; c'est pourquoi il importe beaucoup de décrire exactement et avec précision leurs émaux, leur position tant du corps que des membres, leur action et enfin tout ce qui leur sert d'ornement.

Nota. La chèvre dans l'attitude rampante, se blasonne aussi sautante.

Des Têtes des Quadrupèdes.

Parmi les parties du corps des quadrupèdes, celle que l'on fait figurer le plus ordinairement, c'est la tête de quelques-uns de la première classe : telles sont celles des taureaux, des bœufs, des lions, des cerfs, des sangliers, des licornes, des chevaux et des boucs.

Une tête placée de front se nomme communément *rencontre*, et elle conserve le nom de tête, lorsqu'elle est posée de profil.

La tête de cerf se blasonne quelquefois avec une portion du cou; ce qu'il faut exprimer.

Si elle est décharnée et avec les cornes, on l'appelle *massacre*. Les cornes liées entr'elles par un fragment du crâne prennent le nom de *une ramure*. On peut aussi placer les cornes isolément, mais il faut rigoureusement blasonner les pointes ou dagues et dire à *une* ou *deux* cornes de cerf chevillées de tant de pièces ou dagues.

Quelque tête que ce soit, qui ait un anneau passé au nez, elle se dit *bouclée*.

La tête de l'âne est quelquefois placée coupée au cou, et dégouttante de sang, il faut l'exprimer,

La tête de sanglier prend d'autres positions que celles annoncées ci-dessus. C'est-à-dire qu'on lui tourne le boutoir vers le chef ou la pointe de l'écu, qu'on en appointe deux, qu'on en met dans le sens d'une figure héraldique, ce qu'il faut blasonner, en donnant à cette tête le nom de *hure de sanglier*.

La tête de léopard, quoique de face ne prend point le nom de rencontre et conserve le sien.

Toutes les têtes d'animaux qui n'ont point l'apparence d'avoir été coupées, parce qu'on y découvre des lambeaux ou déchirements de chair et des gouttes de sang, se nomment *arrachées*, et l'on dit à *une tête arrachée de...*

Les pattes de lion et d'ours sont aussi employées assez fréquemment dans le Blason, et se posent tantôt seules, et tantôt en nombre, et enfin suivant quelques pièces héraldiques du premier ordre, c'est-à-dire en fasce ou en bande, etc.



CHAPITRE XVI.

Des Oiseaux.

On a dû faire paraître aussi les Oiseaux dans le nombre des pièces qui se placent dans les armoiries, comme emblèmes aussi agréables que significatifs, tant à cause de leurs formes, que du caractère que l'on assigne à chacun d'eux.

L'aigle que sa force, et la célérité de son vol ont fait surnommer le roi des Oiseaux, a été souvent choisi pour être l'emblème du plus haut degré de souveraineté. Nous parlerons donc d'abord de cet oiseau.

Tantôt on le représente avec deux têtes, tantôt avec une, et presque toujours de face, empoignant, membré, démembré, désarmé, embecqué, monstrueux, éployé, (1) langué, entravé, couronné, diadémé,

(1) Palliot appelle éployé un aigle à deux têtes, et le P. Menestrier ne l'emploie que pour l'aigle dont les ailes sont déployées. Ce mot paraissant plutôt justement appliqué par ce dernier, nous nous attacherons à son sentiment.

onglé, essorant, contourné, déployé, avec le vol abaissé, au naturel, émaillé de divers émaux, et empiétant.

Les aigles diminués et multipliés sur l'écu, ou sur les pièces prennent le nom d'*aiglettes*. Quand elles ont tous leurs membres, elles doivent être éployées ou déployées, montrant l'estomach. Elles sont quelquefois becquées et membrées d'un émail différent.

Les aiglettes perdent ce nom pour prendre celui d'*alérions*, lorsqu'on les blasonne sans bec et sans jambes, de face comme un pal, l'estomach découvert et le vol abaissé. Le nombre des unes et des autres se porte jusqu'à seize.

La tête de l'aigle s'emploie comme celle des quadrupèdes, ou coupée, ou arrachée : ce qui se connaît par les signes dont nous avons parlé.

Les *cannettes* sont de petits canards, qui se représentent toujours passans, en profil, la tête tournée vers le flanc droit, les ailes fermées avec bec et ongles.

On emploie aussi très-souvent d'autres oiseaux qu'on appelle *merlettes*, et qui ne sont que des canettes auxquelles on a supprimé le bec et les ongles. Le nombre des unes et des autres n'est point déterminé. On en met en orle, en fasce, etc.

Il y a quelques auteurs italiens, notamment Ginanni, qui donnent aux cannettes le nom de merlettes, *et vice-versa*.

Le coq est blasonné embecqué, crêté, barbé, marchant, combattant, une patte levée, onglé. Ses attributs se distinguent aussi par les émaux. Sa crête seule se multiplie.

Le paon à cause de sa queue, se blasonne *mirailé*, et lorsqu'il la déploie en face, on le dit *rouant*.

Sa tête se multiplie, comme *coupée*, ou comme *arrachée*.

Le faucon, l'épervier et tous les autres oiseaux de fauconnerie qui se lient avec la chasse des anciens chevaliers, sont beaucoup usités dans le Blason, et prennent des attributs qui y ont rapport; par exemple ils peuvent être grilletés, liés, chaperonnés, perchés et empoignant, quand on les représente avec un oiseau dans les serres.

À l'égard des autres oiseaux que la volonté ou le caprice désigne, il suffit de les blasonner exactement. Quant à leurs attributs ils doivent toujours être posés de profil, et la tête tournée vers le flanc droit de l'écu. On ne doit faire aucune mention de leur pose, que quand elle s'éloigne de celle

dont nous venons de parler; c'est-à-dire qu'ils ne sont pas tournés vers le flanc droit de l'écu. Cette règle a lieu pour tous les oiseaux en général.

Le cigne se met gorgé; couronné, accolé ou colleté, flottant sur une rivière.

La cigogne se met aussi gorgée, couronnée, passante, contournée, et souvent tenant quelque chose à son bec.

Le phénix se présente toujours sur un bûcher brûlant, regardant le soleil. Le bûcher est toujours d'or. Ce trait se nomme *immortalité*, et l'on dit un phénix avec son immortalité.

Le pélican est représenté se déchirant l'estomach avec son bec; et entouré de ses petits qui se nourrissent de son sang; ce qui s'appelle *piété*. On le blasonne alors avec sa piété de gueules. Il peut cependant être blasonné sans piété.

Le corbeau se place volant, ou perché sur quelque chose, qu'on est obligé de désigner. On peut mettre la tête de corbeau *arrachée*.

La corneille se blasonne mantellée, ou percée d'une lance.

La colombe se représente volant, essorant, affrontée, et quelquefois portant à son bec un rameau d'olivier.

La grue a pour attribut une vigilance, c'est-à-dire une pierre dans sa patte droite qu'elle tient élevée.

Les perroquets et le héron se placent accolés ou colletés, gorgés, adossés, affrontés et animés.

Tous les oiseaux blasonnés au naturel, et suivant les couleurs qui leur sont respectivement propres, prennent indifféremment des émaux et des attributs.

Déjà nous avons dit que l'on pouvait blasonner la tête séparément, soit coupée simplement, ou arrachée; maintenant nous ajouterons que l'on peut prendre leurs jambes et les placer suivant la figure héraldique que l'on veut. Leurs ailes se mettent aussi réunies, ou séparées; déployées ou abaissées.

Réunies, elles s'appellent *un vol*; séparées, elles ne sont plus qu'un *demi-vol*. On compte jusqu'à cinq ou six ailes qui sont autant de demi-vols.



CHAPITRE XVII.

Des Poissons.

Si l'élément qui renferme en son sein les poissons, paraît les séparer de tout ce qui se meut sur la surface de la terre, il n'a pu cependant empêcher les recherches du blason pour les obliger à figurer, comme les autres animaux, parmi les signes symboliques qui lui sont nécessaires.

Comme les poissons n'ont rien de particulier, il résulte qu'ils se blasonnent facilement. Il suffit d'en spécifier l'espèce et le nombre, la pose, la variété des émaux, et tous les attributs dont on désire les charger ou les accompagner.

Il n'y a de remarquable dans cette classe d'animaux que le dauphin, dont les attributs varient.

Il se représente *mirailé* et *animé*, quand ses écailles et ses yeux sont d'un émail différent.

Loré : quand ses nageoires sont aussi d'un émail différent.

Pautré : pour la différence de l'émail

de sa queue, ceci est commun à tous les poissons.

Pâmé : quand il est d'un seul émail, que sa gueule est ouverte, qu'il est sans langue et sans dents, et la tête tournée vers le bas du flanc droit du champ. Si elle est posée différemment il ne faut point manquer à l'exprimer.

Couché : quand sa tête est placée vers la pointe, et enfin *tourmenté* : quand il est placé dans une position, qui annonce une espèce de torture. Par exemple comme quand on le place entre deux jumelles.

Les poissons, communément employés, sont l'anguille, ondoyante ou en redorte; la baleine, le muge, l'écrevisse, la grenouille, le brochet, les barbeaux que l'on appellent *bars*; la tortue, la truite, le saumon, la plie, etc. Une partie des attributs du dauphin peut être donnée aux poissons dont la forme se rapproche de la sienne.

La baleine se dit *fiertée* ou *avec sa fierté*; lorsqu'elle montre ses dents, et que ses nageoires et sa queue sont d'un émail différent.

Le poisson à coquille figure aussi sur l'écu.

(92)

La coquille retournée, et dont on voit le dedans, prend le nom de *vannet*; quel qu'en soit l'émail.

Les écailles de poisson, couvrant une pièce ou l'écu, leur donnent un attribut que l'on nomme *papelonné*, comme il a été dit plus haut.



CHAPITRE XVIII.

Des Insectes et des Reptiles.

LE Blason n'a point méprisé les Insectes ni les Reptiles. Le bourdonnement des uns et le venin des autres ne l'ont point épouvanté.

Parmi les insectes, ceux qui s'admettent le plus souvent en Blason, sont les papillons, les abeilles, les cigales, les locustes ou sauterelles, les vers-luisans, les grillons, les scorpions et les araignées.

Les grillons, les papillons, etc., qui ont diverses couleurs sur les ailes, se blasonnent *mirillés*, ou au naturel.

Les reptiles qu'on a la liberté de blasonner sont le plus ordinairement les serpents, les lézards, les aspics, les basilics, la vipère. Leurs attributs sont communément l'ondoyant, le noué, le tortillé. On les voit aussi ailés, écaillés, affrontés et leurs positions sont d'être en fasce, ou en pal.

Le serpent plus particulièrement se représente mordant sa queue et formant un

cercle, que l'on nomme alors *éternité* ; mais il faut l'exprimer, et de plus spécifier la partie de l'écu, vers laquelle la morsure est placée.

On le nomme *bisse*, quand il est placé tortillant en pal ;

Et *guivre*, quand, dans la même pose, il semble dévorant un enfant placé dans sa gueule.

Au nombre des serpens on peut encore admettre une espèce que l'on voit quelquefois figurer dans les armoiries, sous le nom d'Amphistère. Cet animal, par sa description paraît être fabuleux ; cependant le P. Saignes dit avoir observé « une espèce singulière de serpent qui se défend également des deux extrémités du corps, sans qu'il fut possible de distinguer la tête de la queue ; ce serpent mord de deux côtés et ses morsures sont également dangereuses. La première de ses têtes qui est la mieux formée, est garnie de dents qui lui servent à mordre ; mais la seconde est sans dents, et armée seulement d'un aiguillon dont il pique. »

Les lézards, les crapaux, les limaçons, les fourmis se blasonnent avec toute espèce d'émail et les attributs qui ont le plus de rapport avec leur forme.



CHAPITRE XIX.

Des Arbres, des Fleurs et des Plantes.

TROISIÈME DIVISION.

LA terre devait entr'ouvrir son sein en faveur du Blason, et sa fécondité, reconnaissante des soins de culture, aura fait consacrer ses dons d'une manière plus recommandable. Quelques personnes auront pris plaisir à placer et à employer des Arbres, des Plantes ou des Fleurs, lorsque leur beauté, leur force, leur durée ou leurs couleurs auront correspondu assez à l'objet désigné, pour les y comparer, ou pour représenter sous leur emblème quelques vertus ou quelques qualités.

Les arbres se blasonnent avec les émaux à volonté ou au naturel.

Lorsque la couleur du tronc varie, on le dit *fusté*; quand c'est celle des fruits ou des feuilles, on le décrit *fruité de...* ou *feuillé de...*

De cette règle générale on doit excepter le chêne qui, portant son gland d'un émail différent, se dit *englandé*. Cet arbre prend le nom de *roveré*, lorsque n'ayant que deux rameaux, ils sont passés en sautoir.

Le prunier est plutôt connu sous la dénomination de *créquier* ou chandellier à sept branches qui sont fleurées. Il doit être déraciné.

Deux branches ou rameaux peuvent se mettre en sautoir; et quand il s'en trouve une qui est tortillée, et forme des anneaux, placés à des distances et des hauteurs inégales; elle prend le nom de *redorte*.

Un arbre sans branches se nomme *tronc*. Le tronc sans branches peut être *noueux*, c'est-à-dire qu'il a des grosseurs ou nœuds opposées régulièrement les unes aux autres.

Écoté, quand on le représente de manière à ce que les branches paraissent avoir été enlevées.

Nourri, quand on n'en voit point les racines. Ceci s'applique aussi aux fleurs. On place un tronc dans le sens de quelques figures héraldiques : telles que la bande, la fasce, etc.

Un arbre sans feuilles se blasonne *mort*; et celui dont on veut faire voir les racines se dit *arraché*.

Les feuilles d'arbre s'emploient aussi; mais il faut en exprimer le nombre.

Les fruits se mettent aussi séparés des arbres; mais alors il faut en spécifier l'espèce et le nombre; qu'ils soient accompagnés de feuilles ou non. On les dit *soutenus* s'ils pendent à un rameau garni de feuilles.

Les fruits se composent en général de poires, de mûres, de fraises, de melons, de concombres, de pommes de pin, de raisins, de glands et de noisettes. On remarque certains écus chargés de fers de lances, rompus de manière que le fragment ressemble à un noyau d'amande pelée; ce qui a fait quelquefois donner à cette figure le nom impropre d'*amandes pelées*, au lieu de celui d'*otelle*.

Les noisettes prennent le nom de *coquelles*; quand elles sont renfermées dans leur fourreau, et au nombre de trois ou quatre, unies ou séparées et formant un *croix*.

Deux morceaux de bois courts et écotés prennent le nom de *chicots*.

Des Fleurs.

Les Fleurs que l'on choisit pour le Blason, sont ordinairement la rose, le lis,

la tulipe, la violette, l'œillet, la pensée, le tournesol, les pavots, et quelques grandes fleurs que l'on nomme fleurons.

Quand la fleur est sur sa tige, on la dit *jambée* ; avec ses feuilles, *feuillée* ; en bouquet, *liée* ; souvent la ligature est d'un émail différent : ce qui s'exprime.

La rose s'accompagne quelquefois de ses boutons. Cependant on ne la blasonne *boutonnée*, que quand elle a le cœur d'un émail différent du reste de la fleur.

Le lis s'appelle *lis de jardin*, quand il est mis au naturel.

Il y a une imitation du lis, connue sous le nom de fleurs de lis. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il y en a trois sur les armes de France. Cette espèce de lis se blasonne quelquefois sans pied, comme à la couronne de France, et l'on dit fleur de lis, *au pied nourri*.

Cependant les toscans appellent leur fleur de lis ; *lis de jardin* ; quoiqu'elle ait plutôt la forme de la fleur de lis française, mais plus ornée et plus ouverte.

On voit encore d'autres fleurs idéales : telles que le trèfle, les quarte et quinte-feuille. Ces fleurs s'appellent rosaces en architecture. La figure du trèfle se met

souvent aux croix, ce qui les fait désigner comme *tréflées*.

En général les fleurs servent à accompagner, à briser, à charger d'autres pièces; elles se cantonnent, ou se placent seules dans l'ordre que l'on veut, en le spécifiant, comme on l'a vu chap. XII.



CHAPITRE XX.

Des Figures imitées.

Des Astres, des Météores, etc.

LE champ des règnes animal et végétal étant trop resserré, on fut obligé, pour peupler le Blason de figures symboliques honorables, de mettre à contribution ce que l'on connaît généralement sous la désignation de firmament, c'est-à-dire le séjour des étoiles et des planètes, et d'emprunter la brillante richesse de ces habitans éthérés, pour parer nos écus et nous faire presque faire un cours d'astronomie en abrégé.

Le soleil, les étoiles, la lune, les comètes, l'arc-en-ciel, les météores, les nuages, enfin tout ce qui se meut au-dessus de nous, fut mis en usage, et a été conservé jusqu'à présent.

La forme du soleil est assez connue pour se dispenser d'en faire la description. On le représente communément d'or, avec

douze rayons : six droits et six autres ordoyans.

Quand il est d'un tout autre émail, et sans aucun des traits humains qu'on lui assigne ordinairement, il prend le nom d'*ombre de soleil*.

On compte jusqu'à vingt-quatre soleils; mais quel que soit le nombre, il faut toujours en faire mention.

Quand on en place un seul en chef de l'écu, on dit *au soleil naissant*; à un des flancs, on le dit *horizontal*; et enfin mis vers la pointe, on le dit *au soleil couchant*.

La forme des étoiles se compose de cinq pointes ou rayons; si elles en ont un plus grand nombre, il faut l'exprimer. Il n'y a point pour elles de nombre fixe; elles chargent et accompagnent d'autres pièces. On forme avec une ou plusieurs étoiles une brisure. Voyez chapitre X, tous les émaux peuvent se placer sur une étoile.

Les nuages n'ont point d'émail fixe non plus, et se blasonnent en pal, en bande, etc. à volonté. L'émail d'argent semble cependant plus ordinairement employé dans ce cas. On donne l'image des nuages à des pièces héraldiques qui se blasonnent pour cela *nébulées* ou *nébuleuses*.

La lune, pour le plus souvent, se

blasonne comme *croissant*. On en met jusqu'à quatre.

Une lune seule, ou croissant, doit toujours être posée les deux pointes vers le chef. Alors comme c'est sa pose naturelle, on n'en parle point. Mais on décrit le croissant *renversé*; quand ses pointes regardent la pointe de l'écu; *tourné*, quand elles regardent le flanc dextre; *contourné*, si elles sont dirigées vers le flanc gauche ou sénestre; deux croissans sont *affrontés* quand ils sont en regard; *adossés* quand leurs pointes sont tournées vers les flancs; trois croissans placés, un dessus et deux dessous, se disent *malordonnés* et *adossés*. Quatre dont les pointes sont extérieurement placées, se disent simplement *adossés en croix*; et quatre, dont les pointes se touchent et forment une figure de *quartefeuille*, se nomment une *lunelle*.

Quand on met la lune pleine, il faut blasonner *lune en plein*. Elle est communément d'argent. Le croissant peut être avec ou sans figure.

On distingue la comète de l'étoile; parce qu'elle est représentée suivie d'une longue flamme que l'on appelle *queue*; d'où l'on blasonne *chevelue*, quand elle est tournée vers le chef ou la pointe de l'écu, et

ondoyante quand elle est en fasce : suivant que sa queue, qui doit être d'un émail différent, est dirigée.

L'arc-en-ciel se représente en fasce; toujours suivant sa forme naturelle; ce qui fait qu'il ne peut pas être confondu avec le *cancerlin*, qui est une espèce de demi-couronne qui se met en bande aussi courbée, mais qui est rehaussée de fleurons.



 CHAPITRE XXI.

 Des Éléments en des choses qui
 en dépendent.

Sous le titre d'éléments, on place toujours l'air, l'eau, la terre et le feu, et nous suivrons cette méthode.

Sous la dénomination de feu on range les flammes, les torches allumées, les charbons ardents, la sphère de feu, les foudres par fois ailés, lancés, liés, scintillans ou serpentaris, et la foudre simple.

Les flammes se mettent mouvant de la pointe, quand elles sont en nombre et seules : et quand elles sont séparées, elles se placent dans tous les sens. Ce qu'il faut annoncer.

Elles chargent et accompagnent toutes les pièces. Une figure qui a la forme d'une flamme, ou qui en est garnie, se dit *flamboyante*. Ainsi on dirait d'une montagne qui vomirait des flammes, à *une montagne flamboyante*.

Les torches allumées peuvent se mettre en nombre, et se poser dans la direction

d'une des figures héraldiques. Telle que la bande, etc., à volonté.

Les charbons ardents, ainsi que les bûchers n'ont point de règles fixes.

La foudre simple se représente sortant d'un nuage qui s'ouvre, et descendant en zigzag.

Ce qui a rapport au feu prend toujours le gueules pour émail.

La terre ne pouvant être représentée entière, on entend par cet élément au naturel une de ses parties, quelle qu'elle soit. Ainsi nous parlerons des montagnes, des collines, des terrasses, des rochers; figures pour lesquelles le sinople est plus généralement adopté, ainsi que le sable.

Les montagnes sont ordinairement composées de plusieurs pointes que l'on nomme *coupeaux* et dont il faut exprimer le nombre; ainsi que la partie du champ d'où la montagne se meut.

Les collines suivent la même règle, et n'ont guères, ni plus ou moins de trois coupeaux.

L'eau comprend les vagues, les flots, les mers, les fleuves, les fontaines, les rivières, les larmes ou gouttes d'eau.

La mer, les flots ou vagues se mettent toujours dans le sens horizontal, ou calmes ou agités.

Les figures héraldiques qui, par leurs formes représentent une espèce d'ondulation, ou sont garnies d'une figure qui représente des flots, se blasonnent *ondées*.

Les ondulations fortes se disent : *ondes grosses*.

Les rivières et fleuves se mettent courans, agités, quelquefois ombrés d'azur. Une rivière se blasonne *flottée* avec des petits traits qui forment des élévations imitant des flots.

Les fontaines sont pour le plus souvent jaillissantes d'une partie de l'écu, ce qu'il ne faut pas omettre d'exprimer. La couleur de l'eau sera d'argent.

On place les larmes sous la dénomination de gouttes d'eau, *et vice versa*. Mais elles sont toujours d'argent; on en charge et accompagne les pièces.

L'air proprement dit ne se représente point en Blason, mais le vent qui a une action sensible, figure sous un emblème particulier. On emploie donc pour le représenter une ou plusieurs têtes avec des joues gonflées, etc. Il faut exprimer le point d'où semble venir le vent, en disant : *soufflant du flanc dextre, sénestre, etc.*

CHAPITRE XXII.

Des Figures chimériques.

A mesure que se sont multipliés les faits d'armes et les causes d'illustration ; les héralduts d'armes ont dû rechercher de nouveaux signes allégoriques. Ne trouvant plus dans les objets qui tombent sous les sens, et pour ne pas faire usage de figures trop ordinaires, ils ont eu recours à leur imagination et à celle des poètes et des peintres. Ils se sont, avec ces deux genres d'Artistes, transportés vers le pays des chimères, et ils ont pris tout ce qui pouvait s'adapter à notre sujet. Ainsi l'amour du merveilleux a trop souvent procréé des monstres que le Blason n'a point repoussés. La religion elle-même, désireuse de ne point rester en arrière et de reproduire aux yeux des objets qui peuvent donner de la force et de la durée à la foi de ses enfans, a fait peindre des anges, des chérubins, des séraphins ; c'est pour cette raison que l'on voit dans les armoiries de beaux jeunes gens, avec des traits réguliers

et les plus en harmonie avec l'idée que l'on a d'un être parfait, messenger de Dieu. Cette mission que leur donne l'Être Suprême, les fait représenter avec des ailes. Ces figures peuvent être de carnation ou vêtues ; mais il faut énumérer les ornemens qu'elles portent, et les émaux des ornemens.

D'autrefois on ne voit que des têtes d'enfans, supportées par deux ailes. Cet emblème est celui des séraphins ; elle peut se reproduire autant de fois que le champ le permet.

Les figures appelées chimériques, et les plus multipliées sont celles tirées de la mythologie.

Ainsi des centaures, des cerbères, des mercures, des syrènes, des chevaux marins, des hydres, des sphinx, des harpies, des griffons, des lions ailés avec des têtes humaines, des pégases et tant d'autres figures inventées par l'imagination ont donné de nouveaux matériaux pour meubler l'écu et les cimiers. Toutes ces figures doivent être strictement soumises aux règles et se décrire avec soin et avec précision.

Le monde est introduit sous la forme d'une boule, à laquelle on donne tantôt le nom de *monde* et tantôt de *globe impérial*. Elle est surmontée d'une petite

croix, ceinte d'un cercle et couronnée d'un demi-cercle qui supporte la croix ; le tout est souvent d'or, l'émail de la boule est quelquefois d'azur, alors les cercle, demi-cercle et la croix sont d'or.

Cette figure, *monde*, a pris le nom de globe impérial, parce qu'on la place dans la main des statues des empereurs, et sur leurs couronnes. Les rois même ont pris cette prérogative.



CHAPITRE XXIII.

Des Figures extraites Des Sciences, Arts et Métiers.

SANS doute les princes s'étant trouvés dans la nécessité de récompenser des sujets dans les diverses classes de la société, le Blason a fait de nouvelles acquisitions de figures analogues à la science et à l'art des personnes qui méritaient de la bienveillance; c'est pourquoi l'on voit des figures d'objets qui appartiennent à divers cultes, aux usages de différens pays, à l'art de la politique, aux divertissemens, aux amusemens, à l'architecture et à d'autres arts et métiers.

PREMIÈRE DIVISION.

Dans la première division nous comprenons tous les instrumens des cérémonies religieuses, sacrées et profanes.

Pour les cérémonies religieuses sacrées, on blasonne les croix tréflées, patriarchales, les crosses, les calices, couverts ou

découverts, des candelabres, des encensoirs, des bannières, des mitres, des thiares, des couronnes d'épines, des chapelets, etc.

Les objets destinés aux cérémonies profanes, sont les couronnes ouvertes ou fermées, antiques, de roses, des sceptres, des pierres précieuses et des diamans.

Les bâtons fleurdelés, mis en raies de roue, s'appellent *raies d'escarboucle*, quand ils ont, au milieu d'eux, une pierre précieuse de ce nom.

SECONDE DIVISION.

La deuxième division comprend les vêtemens, les objets domestiques, les habits, les manteaux, les manches d'habits, (1) les houssettes, les bâtons de pèlerin, les carnacières ou gibecières, les chaises, les marmites, les chaudrons, les cornières, les brosses, les peignes, les bris, les broies, les boutoirs, les dauvoirs, les feuilles de scie, les scies montées, les herses, les hies, et beaucoup d'autres que les circonstances indiquent, et qu'il faut blasonner dans tous leurs détails.

(1) Les manches d'habit qui ont une forme bizarre se disent *mal-taillées*.

TROISIÈME DIVISION:

La troisième division renferme les ustensiles de guerre, de chasse, de pêche et de marine. Parmi un grand nombre, on ne peut indiquer que les principaux, qui sont les épées, les badelaires ou sabres, les flèches, les dards, les lances, les otelles, ou fers de lances, les haches, les béliers anciens, les étriers, les éperons, les molettes, les casques, les cuirasses, les cors de chasse, les huchets, les fusils, les pistolets, les canons, les arbalètes, les piques, les manipules, les fermaux, les hallebardes, les chausse-trappes et beaucoup d'autres ustensiles peu utiles, comme les couples et les vires.

A l'égard des badelaires, il faut qu'ils soient mis garnis, cloués, liés et rivés, et on peut les représenter avec les mêmes attributs que l'épée.

Les cors ou hachets sont *liés* ou *enguichés*, à cause des cordons qu'on y met pour les suspendre; *garnis* ou *virolés* à cause de leurs cercles, et *embouchés* (1), quand l'embouchure est d'un émail différent.

Les flèches peuvent être *encochées*, c'est-

(1) Le P. Menestrier se sert du mot *enguiché*, lorsque Palliot dit *embouché*.

à-dire placées sur l'arc tendu, et *emprenées* quand leurs barbes ou plumes sont d'un émail différent.

La molette ne diffère de l'étoile qu'en ce que son centre est percé, et que souvent elle a plus de rayons.

Les fermaux ou boucles, sont généralement ronds, et lorsqu'ils sont carrés ou triangulaires il faut le dire.

Les vires sont des anneaux concentriques, jusqu'au nombre de deux ou trois, l'un dans l'autre.

Les fers de cheval se blasonnent *cloués*; quand l'émail des clous diffère de celui du fer. La position et la pose sont les mêmes que celles du croissant à cause de l'analogie de sa forme avec cette figure.

Les couples, objet de chape qui sert à attacher les chiens deux à deux, se mettent souvent en pal.

Un vaisseau se place *fourni*, quand on lui donne toutes ses voiles et tous ses agrès; *arrêté*, quand il n'a ni mâts, ni voiles; *flottant*, quand il est placé sur des vagues, et *avec les voiles gonflés*, quand on veut qu'il soit singlant.

L'ancre se compose de trois pièces auxquelles on peut donner trois émaux différents. La *trabe* ou pièce de bois qui

traverse ; la *stangue* qui est la partie entre la trabe et les ailes. On joint à l'ancre souvent un câble d'un émail aussi différent, et que l'on appelle *gemmes*.

QUATRIÈME DIVISION.

La quatrième division se compose des objets dépendant de l'architecture, civile et militaire et de tout ce qui y a rapport.

On emploie des châteaux, des forts, sur lesquels on place 2, 3, 4 et même cinq tours et une espèce d'habitation. Lorsque ces tours ont au-dessus d'elles des tourelles, on les dit *sommées* de tant de tourelles ou *donjonnées* de tant de pièces.

Les châteaux sont tourés, crénelés, girouettés. *Tourés*, quand les tours sont d'un émail différent ; *crénelés*, quand ils sont garnis de crénaux ; *girouettés*, quand il y a des girouettes flottantes ; *ajourés*, quand les fenêtres ont un émail qui est autre que celui du château ; *grillés*, quand les grilles sont aussi d'un autre émail, et *murés*, quand le ciment qui unit les pierres porte encore un autre émail. Si les châteaux ou tours ont un toit, on les dit *couverts*. Cet attribut ne leur étant pas exclusivement propre.

Les ponts ont une ou plusieurs arches et peuvent être crénelés, tourés et murés ou maçonnés dans les mêmes cas les châteaux.

Une maison se dit *essorée*, quand le toit est aussi d'un émail différent de celui de la maison.

Les attributs qui sont propres aux châteaux et aux tours, peuvent encore convenir à tout ce qui a rapport aux bâtimens et aux édifices, aux parties d'édifices et aux ornemens reçus en architecture, il faut seulement n'omettre en blasonnant rien de ce qui est essentiel et distinctif.

On emploie aussi aux portes des châteaux une espèce de fermeture qu'on appelle *herse*, qui peut être *clouée* d'un émail différent, etc.

CINQUIÈME DIVISION.

Cette dernière division est remplie de harpes, de lyres, de violons et d'autres instrumens de musique; de marteaux, de rateaux, de charrue, de peignes, de herses, de bris d'huis, de faux, de roues, de fers à moulin ou annilles, de forces, de ciseaux, de ruches, de cloches, de haches, de chaînes, etc.

Parmi les roues on en distingue une qui est armée de pointes de fer de moulin, et qui prend pour cela le nom de *roue de sainte Catherine*.

Les chaînes se mettent aussi sur l'écu, en fasce, en bande, en orle, mouvant des angles et *brochant sur le tout*.

Une cloche peut se blasonner simplement, ou avec son battant d'un émail différent. Dans ce dernier cas on la dit *bataillée de....*

Les clefs peuvent se placer avec divers émaux et de diverses manières, soit en pal, en fasce, en bande, adossées, affrontées, et en sautoir.

Elles sont *adossées*, quand les pignons sont tournés en dehors, et *affrontées* quand les pignons sont tournés la face en dedans.

On fait figurer une pièce de l'échiquier qu'on appelle *roc*. Cette pièce est composée d'une tige, traversée d'une pointe, pattée par en bas, et *nilée* dans sa partie supérieure, c'est-à-dire formant une espèce de fer à moulin, appelé *annule*. Elle n'a point d'émail particulier.



CHAPITRE XXIV.

Conclusion.

De la manière de Blasonner en général.

APRÈS un examen fait avec soin des vingt-trois Chapitres dont se compose le présent Abrégé, on n'oubliera point que toutes les pièces ou figures dont nous avons parlé dans les chapitres qui suivent celui qui traite des pièces honorables du premier ordre, peuvent, après avoir été diminuées suffisamment, se placer en nombre sur le champ de l'écu dans la forme des pièces honorables et fondamentales du Blason, c'est-à-dire de la bande, de la fasce, etc.

Les pièces entre elles se prêtent un secours mutuel. Elles s'accompagnent, et se chargent réciproquement, presque toutes les unes et les autres; en observant de diminuer assez les pièces destinées à charger principalement, parce que sans cela elles seraient *brochantes*.

Nous entendons par le mot *brochant*, dont nous n'avons point encore eu occasion de parler, exprimer la position d'une pièce quelle qu'elle soit, qui, sans être diminuée, se place sur une autre d'une proportion à peu près égale. Une pièce est *brochante* relativement à une autre et relativement à l'écu en entier, dans ce dernier cas on dit *brochant sur le tout*. Une pièce dont on veut faire une brisure, peut se mettre *brochant* relativement ou *sur le tout* à volonté. Par pièces nous indiquons les animaux, etc.

Presque tous les émaux sont applicables aux pièces; quoique la nature des pièces en indique une particulière, mais il faut le dire en blasonnant.

La règle générale est de ne point mettre couleur sur couleur, ou métal sur métal; à moins que, comme nous l'avons dit, il n'y ait un cas extraordinaire. Ce qui fait donner à ces Armes, le nom d'*Armes de recherche* ou à *enquérir*.

Quand une pièce en général est dans sa forme ou dans sa pose naturelle et régulière, et dans la position qui lui est destinée par la règle du Blason, on n'en décrit point les particularités; mais du moment qu'elle en sort, il ne faut, comme nous l'avons

peut être surabondamment recommandé, ne rien négliger de ses détails, tant pour la pose, la position, la figure, que pour les attributs, et quand, dans les parties de la pièce, il y a divers émaux.

Les figures ou pièces qui n'ont aucune règle particulière dans leur introduction, qui dépendent absolument de la circonstance ou de la volonté de la personne qui veut blasonner, exigent la même rigueur pour la description.

Blasonner n'est donc autre chose que d'expliquer méthodiquement, en termes héraldiques, toutes les figures qui sont peintes ou tracées sur un écu.

Les italiens et les espagnols commencent ordinairement par nommer les figures et ensuite le champ, comme le faisaient les français dans l'enfance de l'Art; mais comme l'observe le P. Philibert Monète, cette manière étant plus longue et moins claire, les français ont changé, et en blasonnant maintenant, ils annoncent d'abord l'émail du champ et ensuite les figures. Il faut donc examiner quel est l'émail qui touche à l'angle droit du chef, ou dans une division de l'écu par le tranché et le taillé, quel est l'émail placé au-dessus de l'autre; car c'est l'émail qui touche à l'angle droit

et qui se trouve au-dessus de l'autre, qu'il faut nommer d'abord, et pour lequel on dit : *porte de, etc.*

Lorsque le champ est divisé par des pièces héraldiques du premier ordre, diminuées et multipliées en portions égales, tellement que la pièce est devenue attribut de l'écu; il faut d'abord exprimer l'attribut et ensuite l'émail, ainsi pour un écu divisé en fascés égales, on dit : *porte fascé d'or et d'azur, de tant de pièces.*

Il faut encore nommer les partitions d'abord : c'est pourquoi si l'écu est divisé horizontalement en deux émaux seulement on dit : *porte coupé d'or et d'azur.*

Une pièce jamais n'en exclut une autre. On peut en mettre pour ainsi dire à volonté, en divisant le champ en autant de partitions qu'il conviendra, ou en les distribuant sur le champ avec ordre. Les armoiries peuvent se composer du champ seulement, et dans ce cas on les appelle *Armes simples* ou *pleines*.

Après avoir dans le premier cas désigné l'émail du champ, il faut prendre la principale figure ou pièce, en observant cependant que cette pièce ne soit point *brochant sur le tout*, ce qui oblige de la nommer la dernière; toutes les pièces honorables

peuvent se nommer principales, excepté le chef et la bordure qui se blasonnent après toutes les autres; mais cependant avant la pièce *brochant sur le tout*.

La pièce en abîme se décrit immédiatement avant la bordure et le chef, et après toutes les autres pièces qui figurent dans les armoiries.

Les pièces qui accompagnent, qui charpent, qui accolent, qui accostent, qui surmontent, se blasonnent après celles qui sont en séantes partitions, et le lieu qu'elles occupent doit être désigné, ainsi que la figure qu'elles pourraient former.

Ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les définitions du champ et des pièces qui l'ornent, comme armoiries intérieures, que l'on doit s'occuper à décrire les ornemens extérieurs, en commençant par le heaume ou casque, les couronnes ou bourlets, les tenans des supports, les lambrequins, et enfin le cimier.

Tout, dans les ornemens extérieurs, doit être aussi scrupuleusement décrit que pour les pièces intérieures, puisqu'ils marquent les dignités et les fonctions.

FIN du développement des principes de l'Art
du Blason.

VOCABULAIRE

SERVANT A FIXER L'APPLICATION

Des Emblèmes

OU FIGURES HÉRALDIQUES.

VOCABULAIRE

**SERVANT à fixer l'application des Emblèmes
ou Figures Héraldiques aux motifs,
qualités morales, vertus, fonctions et
dignités que l'on désire représenter
dans des Armes.**

Les initiales S. R. P. signifient *Se Représente Par.*

A

ABONDANCE DE BONNES QUALITÉS, S. R. P.
un lac flotté de sable.

ABSTINENCE ou Méditation, S. R. P. des bœufs
passant.

ACQUISITION LÉGITIME, S. R. P. des épis de
blé d'or, en champ de sable.

ACTIONS GÉNÉREUSES, S. R. P. un lion ram-
pant de sinople, en champ d'argent.

ACTIONS GLORIEUSES ou HÉROÏQUES, S. R. P. un
char à l'antique, ou un coignier fruité d'or.

ACTIONS ou Opérations de main, S. R. P. des pattes
ou griffes d'animaux, de sable.

ACTIONS VERTUEUSES d'une personne ordinaire, S.
R. P. du blé de Turquie.

- AFFABILITÉ**, S. R. P. un baril cerclé d'un émail différent.
- AFFECTIONS** qui dominent la raison, S. R. P. un papillon d'or sur un champ de gueules.
- AGILITÉ**, S. R. P. des poissons nageant dans une eau d'azur.
- AIDE**, S. R. P. un échelas supportant un cep de vigne.
- AIGUILLON** d'honneur avec la véritable louange, S. R. P. une trompette.
- AIGUILLON** d'honneur, S. R. P. un mouton d'argent sur un fond de gueules.
- ALLÉGRESSE DE SOCIÉTÉ**, S. R. P. une vigne chargée de raisin.
- ALLÉGRESSE DE CŒUR**, S. R. P. une guirlande de fleurs.
- AMANT DE LA VERTU**, S. R. P. un chardonneret en champ d'argent.
- AMATEUR DE MUSIQUE**, S. R. P. un rossignol en champ de sinople.
- AME CHARITABLE**, S. R. P. une brebis d'argent sur un champ de sable.
- AME NOBLE**, S. R. P. un aigle d'argent bandé d'azur.
- AME RECHAUFFÉE** du feu de la charité, S. R. P. une brebis d'or en champ de gueules.
- AME SENSIBLE**, S. R. P. un tison d'argent sur un champ d'azur.
- AME SOUFFRANTE**, S. R. P. une couronne d'épines.
- AME TRANQUILLE**, S. R. P. une guitare.
- AMI** de tout le monde, S. R. P. un baril couché.
- AMIRAL**, S. R. P. deux ancres placées en sautoir derrière l'écu.

- AMI SINCÈRE**, S. R. P. un miroir en champ d'azur.
- AMITIÉ AGRÉABLE**, S. R. P. une vigne.
- AMITIÉ BONNE**, S. R. P. un melon, un dauphin sur un champ de sinople, un rubis de gueules.
- AMITIÉ FIDÈLE ET PROTECTRICE**, S. R. P. un ou plusieurs lézards.
- AMOUR**, S. R. P. une pomme.
- AMOUR DE TOUTE ESPÈCE**, S. R. P. une flamme de gueules en champ de sinople.
- AMOUR ARDENT DE DIEU**, S. R. P. des têtes de Séraphins.
- AMOUR CHASTE**, S. R. P. une ou plusieurs violettes feuillées.
- AMOUR PERSÉVÉRANT**, S. R. P. un carquois plein de traits.
- AMOUR DE LA LIBERTÉ**, S. R. P. un chat en champ de sinople.
- AMOUR DE LA PATRIE**, S. R. P. le chiendent ; par une calandre (oiseau) sur un champ d'azur.
- AMOUR DE SOI-MÊME**, S. R. P. un paon sur une terrasse de sinople.
- AMOUR D'UN BON PÈRE DE FAMILLE**, S. R. P. un pélican d'argent, avec sa piété ensanglantée de gueules.
- AMOUR ENVERS SES PARENS**, S. R. P. une cigogne.
- AMOUR GÉNÉREUX**, qui résiste aux assauts de la jalousie et du soupçon, S. R. P. un roseau d'or en champ d'azur.
- AMOUR VRAI ET HONNÊTE**, S. R. P. une licorne passante ; par un peuplier en champ de gueules.
- AMOUR MATERNEL**, S. R. P. une louve alaitante.
- AMOUR ET PERSÉVÉRANCE**, S. R. P. une amarante de gueules en champ d'or.

- AMOUR DÉSINTÉRESSÉ**, S. R. P. un néfier fruité.
- ANCIENNETÉ** de Noblesse, S. R. P. un rovere ou chêne à deux branches placées en sautoir ; par une tour et des otelles.
- ARBITRE** (libre), S. R. P. une tulipe au naturel.
- ARCHITECTURE**, S. R. P. une ou plusieurs ruches.
- ARDEUR** de Jeunesse, S. R. P. un poulain gai.
- ARDEUR** dans les combats, S. R. P. un champ d'azur, à une fasce de gueules.
- ARGENT MONNAYÉ**, S. R. P. des besans d'argent.
- ARMÉE EN BATAILLE**, S. R. P. une table d'échiquier d'argent et de gueules.
- ARMES** ou *Brisures des Cadets*, S. R. P. la bordure, les lambels à deux, trois et quatre pièces ou pendans, bâtons alezés, la cotisse, les étoiles, les lances, les lis, les roses, les besans, les tourteaux, les billettes, les molettes, les anneaux, les vires, etc.
- ARMURES** conquises sur les ennemis ou *Attributs de Chasse*, S. R. P. des macles.
- ARROGANCE**, S. R. P. un paon rouant.
- ART** de faire des Armes, S. R. P. le gironné.
- ART ET VALEUR UNIS**, S. R. P. un pal.
- ASSAILLANT** d'une Place forte, S. R. P. un porc rampant.
- AÏSSIDUITÉ AU TRAVAIL**, S. R. P. une araignée.
- ATTENTE DU BIEN**, S. R. P. un lis au naturel, dans un champ de sinople.
- ATTENTION** aux ordres supérieurs, S. R. P. un heaume de profil.

- AUGURE** (bon), S. R. P. un cigne d'or ou un corbeau en champ d'argent.
- AUGURE** (mauvais) S. R. P. une billette de sable ou une corneille sur une terrasse de sable.
- AUMONE**, S. R. P. des épis de grain dans un champ de sinople.
- AUTORITÉ ABSOLUE**, S. R. P. un heaume de face.
- AUTORITÉ ANCIENNE**, S. R. P. un chêne.
- AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE bornée**, S. R. P. une crosse cantonnée.
- AUTORITÉ établie**, S. R. P. un champ d'or taillé de sable.
- AUTORITÉ ET FORCE**, S. R. P. des vîres, ou cercles concentriques en champ de pourpre.
- AUTORITÉ SÉVÈRE**, S. R. P. des tenailles d'or.
- AUTORITÉ SUPRÊME**, S. R. P. un heaume de front placé comme timbre sur l'écu.
- AVARICE**, S. R. P. la main gauche fermée ou un loup tenant la gueule ouverte.
- AVRIL** (Mois d'), S. R. P. par un champ ou émail d'azur sur les pièces.

B

- BALANCE** (la), parmi les signes du zodiaque S. R. P. l'azur du champ et les pièces principales d'argent.
- BATARDISE**, S. R. P. par une barre ou bâton posé en barre.
- BEAUTÉ** (la), S. R. P. l'azur, une rose au naturel en champ d'azur.
- BEAUTÉ CACHANT LA PURETÉ ET LA CRUAUTÉ**, S. R. P. une panthère d'argent en champ d'azur.

BEAUTÉ SIMPLE ET HONNÊTE, S. R. P. le champ d'argent coupé de sinople.

BEAUTÉ FLATTEUSE, S. R. P. une syrène.

BEAUTÉ PARTICULIÈRE ET SOLIDE, S. R. P. un pommier fruité.

BÉNIGNITÉ d'un esprit doux qui a pour objet l'honneur, S. R. P. un créquier de sinople en champ d'argent.

BÉNIGNITÉ ET LIBÉRALITÉ, S. R. P. une mer calme.

BIENFAISANCE (la), S. R. P. une fontaine coulante d'argent.

BIENFAISANCE HUMAINE, qui devient favorable, S. R. P. un navet feuillé.

BIENFAIT d'Armes, S. R. P. une tête d'homme ou d'animal.

BIENFAIT ET GRATITUDE, S. R. P. une vache d'argent.

BIENVEILLANCE (la) S. R. P. un olivier en champ de gueules.

BLANCHEUR (la), S. R. P. le champ d'argent.

BLESSURES (les) S. R. P. le coupé, le taillé, le tranché et le parti, selon le genre de blessure.

BLESSURES reçues en voyage, S. R. P. des merlettes.

BLESSURE AU COU, S. R. P. un oiseau quelconque avec le cou de gueules.

BLESSURE ORDINAIRE, S. R. P. une merlette.

BONHEUR ET MÉRITE, S. R. P. le champ d'argent coupé de gueules.

BONHEUR PUBLIC, S. R. P. un caducée d'or.

BONTÉ ET BONNE AMITIÉ, S. R. P. une lune d'argent en champ de gueules.

BONTÉ DISCRÈTE, S. R. P. une pomme de pin.

BRAVOUR ET HARDIESSE, S. R. P. des coqs.

C

CADETS DE FAMILLE, S. R. P. une cotice ou un bâton long ou alézé. *Voyez* chap. X.

CALME DE MER, S. R. P. par un alcion (oiseau) qui ne paraît qu'après les orages.

CALOMNIE, S. R. P. par un amphistère ou serpent à deux têtes. (*Voyez* le chapitre des reptiles).

CALOMNIE CONFONDUE, S. R. P. un basilic en champ de gueules.

CANDEUR D'ÂME, S. R. P. la neige.

CAPITAINE méprisant le sort et invoquant le ciel, S. R. P. un lion d'azar, en champ d'or.

CAPITAINE prudent et valeureux, S. R. P. par le roc d'échiquier de sable.

CAPTIVITÉ (LA) S. R. P. un licol de sable.

CARACTÈRE PROBE, S. R. P. une pie.

CAVALIER courtois et hardi, S. R. P. un cerf d'or en champ d'azur.

CHAMBELLAN (fonction de), S. R. P. deux clefs en sautoir derrière l'écusson.

CHAMP DE BATAILLE, S. R. P. par une table d'échiquier de gueules et de sable.

CHANGEMENT DE PENSÉE, S. R. P. un grillon en champ de sinople.

CHANGEMENT DE FORTUNE, S. R. P. une roue.

CHANTS DE LOUANGES, S. R. P. des losanges.

CHARITÉ ARDENTE, S. R. P. une sphère de feu.

- CHARITÉ CONSTANTE**, S. R. P. un orme sur une terrasse de sinople.
- CHARITÉ** d'un bon prince envers ses sujets, S. R. P. le champ d'or à un pélican ensanglanté de gueules, avec ses petits de sable.
- CHARITÉ**, (bons effets de la) S. R. P. des jambes d'oiseaux, avec leurs pattes de gueules, en champ d'azur.
- CHASTETÉ**, (la) S. R. P. un champ d'azur, avec un barbarin (poisson de mer) ou un amour enchaîné, tenant un arc brisé.
- CHATEAUX**, (les) S. R. P. des billettes.
- CHATEAUX DÉMANTELLÉS**, S. R. P. des billettes percées.
- CHATIMENT DE LA COLÈRE**, S. R. P. un homme ou un animal baillonné.
- CHATIMENT PROMPT**, S. R. P. une hache de sable, en champ de gueules.
- CITOYEN BON**, S. R. P. une cigogne en champ de sinople.
- CITOYEN** qui meurt pour sa patrie, S. R. P. une vipère.
- CLÉMENCE**, (la) S. R. P. un éléphant en champ de gueules.
- COEUR GÉNÉREUX**, S. R. P. une branche d'arbre sur un champ d'or.
- COLÈRE**, (la) S. R. P. des bœufs rampant ou furieux.
- COLÈRE CRUELLE**, S. R. P. une baleine *fertée*, c'est-à-dire montrant ses dents d'un émail différent, ainsi que ses nageoires et sa queue.
- COMBATS** et batailles disputés long-temps, S. R. P. des losanges ou des pièces losangées d'or et de sable.

COMBIE des honneurs littéraires, S. R. P. un cèdre d'or en champ d'azur.

COMMANDEMENT, S. R. P. une hâche d'armes antiques.

COMMANDEMENT de place forte, S. R. P. une herse.

COMMANDEMENT SUPRÊME, S. R. P. Jupiter et un aigle à ses pieds.

COMMENCEMENT glorieux d'une entreprise, S. R. P. un bélier d'or.

COMMERCE, (1^e) S. R. P. un caducée de sable, ou un Mercure.

COMMERCE de la vie humaine, S. R. P. deux pierres placées l'une sur l'autre, ou deux cigognes dont les cols sont entrelacés.

COMMUNICATION accordée par grâce, S. R. P. un pont d'argent.

COMPAGNIE, (bonne) S. R. P. un myrte d'argent.

CONCORDE DOUCE, S. R. P. un violon.

CONCORDE ET UNION, S. R. P. un grenadier fruité.

CONCORDE MILITAIRE, S. R. P. une guitare en champ de gueules, ou une main droite soutenant un plat, dans lequel est un cœur.

CONDAMNATION à mort, S. R. P. une rencontre de bœuf de sable.

CONFIANCE EN DIEU, S. R. P. des ailes.

CONQUÊTE GLORIEUSE, S. R. P. un drapeau de gueules déployé.

CONSEIL, (1^e) S. R. P. un miroir de sable, ou un chat-huant sur un livre à tranche de gueules.

CONSEIL MUR, S. R. P. par une hache d'armes en faisceau.

- CONSEIL PRUDENT**, S. R. P. un néflier fruité d'or, ou par un compas ouvert.
- CONSEIL SECRET**, S. R. P. un ou plusieurs barbeaux appelés *bars*, mis en pal et affrontés.
- CONSEILS OPPOSÉS**, S. R. P. les mêmes poissons, mis dos à dos, c'est-à-dire *adossés*.
- CONSEILS TARDIFS ET MURS**, S. R. P. un gingeolier (arbre), en champ d'azur.
- CONSERVATEUR** de la Justice, S. R. P. un œil en champ d'azur.
- CONSERVATION**, S. R. P. des vires ou cercles concentriques d'argent, en champ de sable.
- CONSERVATION** du bien public, S. R. P. une gerbe d'or de millet, en champ d'azur.
- CONSTANCE ET PAIX**, S. R. P. un piedestal.
- CONSTANCE** dans un cœur généreux, S. R. P. une colonne ou par une main droite tenant une épée et reposant sur des charbons ardents.
- CONSTANCE** dans les choses les meilleures et les plus utiles, S. R. P. un plongeon (oiseau).
- CONSTANCE** dans les cœurs les plus généreux et les plus nobles, S. R. P. un phénix regardant un soleil d'or sur un bûcher de gueules.
- CONSTANCE** et fermeté en amour, S. R. P. une ancre d'or.
- CONSTANCE INÉBRANLABLE**, S. R. P. des pierres, des lances en champ de gueules, un gingeolier (arbre) sur une terrasse, une île.
- CONSTANCE** née de l'adversité, S. R. P. un roseau au naturel, sur un fond de sable.
- CONSTANCE RAISONNÉE**, S. R. P. des diamans en fond de sable.

- CONTENTEMENT**, S. R. P. un hêtre.
- CONTINENCE**, (la) S. R. P. une hermine en pied, passante.
- CONTINENCE RÉSOLUE**, S. R. P. une licorne en champ de gueules.
- CONTRARIÉTÉ**, S. R. P. deux roues de deux émaux différens, paraissant aller en sens opposé.
- CORRESPONDANCE ET ACCORD**, S. R. P. des ciseaux d'argent en champ de sinople.
- COUPS de lances, d'épée ou de sabre**, S. R. P. des taons.
- COURAGE A L'ÉPREUVE**, S. R. P. un canon de gueules en champ d'or ou roc d'échiquier de sable.
- COURAGE DÉCIDÉ**, S. R. P. un arc tendu.
- COURAGE GUERRIER**, S. R. P. un chêne en champ de gueules.
- COURTISAN adroit à cacher ses désirs**, S. R. P. un renard d'argent, en champ de gueules.
- CRAINTE ET TIMIDITÉ**, S. R. P. un lièvre courant,
- CRUAUTÉ**, S. R. P. un hiron.
- CRUAUTÉ CONTINUELLE**, S. R. P. un loup, un brochet de gueules en champ de sable.
- CUIVRE**, (métal) S. R. P. l'azur.
- CURIOSITÉ**, S. R. P. un semé d'oreilles ou de grenouilles.
- CURIOSITÉ PUNIE**, S. R. P. des orties.

D

- DANGERS de mer surmontés**, S. R. P. des ondes ou vagues, ou des pièces ondées.
- DÉCEPTION**, S. R. P. un hameçon.

DECLARATION DE GUERRE, S. R. P. un béliér de sable.

DÉFAITE NAVALE, S. R. P. un dauphin pâmé.

DÉFENSE SURE, S. R. P. un cèdre au naturel, en champ de sable.

DÉFENSE EN GÉNÉRAL, S. R. P. par des dents ou des animaux qui montrent leurs grosses dents.

DÉFENSE COURAGEUSE, S. R. P. un fort mur de sable.

DÉFENSE DE LA PATRIE contre les embûches des ennemis, S. R. P. une belette avec un rameau de rue dans sa bouche.

DÉFENSE de la véritable amitié, S. R. P. une ombrelle de gueules, en champ d'argent.

DÉSIR ARDENT, S. R. P. un créquier d'or ou fourneau avec des flammes.

DÉSIR GLORIEUX, S. R. P. un oranger en champ de gueules.

DÉSIR d'obtenir sa proie, S. R. P. un autour, (oiseau) un vautour.

DÉSIR DE LA VERTU. S. R. P. un papillon d'or en champ de pourpre.

DÉSIR SIMPLE, S. R. P. des feuilles de plantes.

DEVOTION (la), S. R. P. la couleur d'azur en chef.

DIALECTIQUE (la), S. R. P. un casque surmonté d'un croissant, ou un trait à deux pointes.

DIGNITÉ HERÉDITAIRE, S. R. P. un aigle de sable en champ de vair.

DIGNITÉ ECCLÉSIASTIQUE, S. R. P. un petit manteau, ou un fond mantelé ou chapé.

- DIFFICULTÉ** surmontée dans l'exécution d'un projet, S. R. P. une fusée.
- DILIGENCE**, S. R. P. un coq sur une branche d'amandier ou de mûrier, ou par une horloge et un éperon placé au-dessous.
- DISCERNEMENT BON**, S. R. P. un ratelier ou un crible.
- DISCORDE ET DISSENTION**, S. R. P. un corbeau en champ de gueules.
- DISCRETION ET PRUDENCE**, S. R. P. un rat ou un serpent d'argent.
- DISGRACE HONORABLE**, S. R. P. des rames en sautoir.
- DISPOSITION DOUCE**, S. R. P. un peuplier en champ d'argent.
- DISPOSITIONS OBLIGEANTES**, S. R. P. une vigne en fleur.
- DISPOSITION RELIGIEUSE**, S. R. P. un calice d'argent.
- DISSIMULATION des torts reçus**, S. R. P. une autruche d'argent en champ de sable.
- DISSIMULATION pour le bien de la patrie**, S. R. P. un renard au naturel.
- DOMINATION**, S. R. P. un sceptre de sable, ou une tête entourée d'un serpent.
- DOUCEUR**, S. R. P. une brebis de sinople, en fond d'argent.
- DOUCEUR DE MŒURS**, S. R. P. une rose d'argent en champ d'azur.
- DOULEURS**, S. R. P. une corneille percée d'une flèche.
- DOUTE**, S. R. P. une main gauche, portant une lanterne.

DURÉE DU TEMPS, S. R. P. une ancile (bouclier).
DURETÉ ET FORCE, S. R. P. des diamans.

E

ECCLÉSIASTIQUE, S. R. P. un chapeau ou tout autre attribut d'église posé sur ou derrière l'écu.

ECHARPE placée sur l'épaule des premiers de famille, S. R. P. une bande d'un émail à volonté.

ÉCONOMIE NOBLE, S. R. P. une bourse liée d'or en champ de gueules, ou un compas d'or, avec une règle en sautoir.

ÉGALITÉ aux yeux de la loi, S. R. P. une hirondelle sur le bord d'un nid, donnant à manger à ses petits, un niveau.

ÉLÉVATION DE PENSÉE, S. R. P. un aigle perché.

ÉLÉVATION D'HONNEUR, S. R. P. des astres.

ELOQUENCE (1) S. R. P. un fond d'argent, un perroquet, un caducée de sinople, ou une pie en champ de pourpre.

EMPRESSEMENT à jouir de la faveur du prince, S. R. P. un coq d'or en champ d'azur.

EMULATION ET VERTU, S. R. P. un éperon d'argent avec sa molette d'or.

ENNEMIS de l'état désarmés, S. R. P. des merlettes.

ENNEMIS vaincus entièrement, S. R. P. des alérions.

ENNEMIS vaincus par la valeur et la force, S. R. P. des têtes d'oiseau avec le col d'or, en champ de gueules.

ENTREPRISE hardie et périlleuse, S. R. P. un épi d'avoine.

ENTREPRISE remarquable d'une femme célèbre, S. R. P. une quenouille.

ENTREPRISE VERTUEUSE, S. R. P. un mouton d'or,
dans un champ d'azur.

ENVIE surmontée dans l'âge mûr par des actions
vertueuses, S. R. P. un griffon de gueules en
champ d'or.

ÉQUITÉ (1), S. R. P. une pelle d'argent avec
son manche de sable.

EQUIE ET JUSTICE, S. R. P. une balance et un
bâton à la main

ERREUR, S. R. P. une femme les yeux bandés,
ayant une autruche au naturel.

ESPERANCE (1), S. R. P. une fleur quelconque,
ou une ancre, ou une femme allaitant un enfant.

ESPÉRANCE dans le ciel, S. R. P. un sépulcre ou
tombeau.

ESPÉRANCE DE PILLAGE, S. R. P. un vautour.

ESPÉRANCE GLORIEUSE à raison de la paix conclue,
S. R. P. un cyprès de sinople, en champ d'or.

ESPÉRANCE SURE, S. R. P. un oranger fruité d'or.

ESPÉRANCE unie à la concorde, S. R. P. le fond
d'argent coupé de sinople.

ESPRIT actif dans les affaires importantes, S. R. P.
un daim.

ESPRIT AVEUGLÉ, S. R. P. une taupe.

ESPRIT COMPATISSANT, S. R. P. un lac.

ESPRIT DE RECHERCHE dans les choses difficiles,
S. R. P. un peigne, un chien de chasse.

ESPRIT disposé à acquérir de la gloire, S. R. P.
un sapin au naturel.

ESPRIT DOUX, S. R. P. une branche d'arbre ou
par une ligne à pêcher.

- ESPRIT EMPORTÉ ET BELLIQUEUX**, S. R. P. un taureau au naturel.
- ESPRIT ENTREPRENANT ET CONSTANT**, S. R. P. une loche (poisson).
- ESPRIT GUERRIER, NOBLE ET JUSTE**, S. R. P. un sceptre, ou un laurier d'or en champ de gueules, ou un faucon.
- ESPRIT IRRÉSOLU**, S. R. P. un grillon.
- ESPRIT IRRITÉ**, S. R. P. un fourneau en champ de gueules.
- ESPRIT LÉGER**, S. R. P. un papillon miraillé en champ de sinople.
- ESPRIT LIBERAL**, S. R. P. la main droite appaumée.
- ESPRIT OCCUPÉ**, S. R. P. un nuage.
- ESPRIT SOUPLE ET LIANT**, S. R. P. une redorte ou branche de frêne pliée en anneaux.
- ESPRIT TRANQUILLE**, S. R. P. un alcyon (oiseau), sur un nuage.
- ÉTÉ (P)**, saison, S. R. P. l'azur à une champagne de sinople.
- ÉTERNITÉ (P)**, S. R. P. une boule d'or, ou un serpent de sable se mordant la queue.
- ETRANGERS**, en général, S. R. P. des oiseaux de passage.
- EXECUTION** de quelque grand dessin militaire, avec des moyens lents, S. R. P. des fusées ou des pièces fuselées.
- EXIL**, S. R. P. un pèlerin ou bâton de pèlerin.
- EXPÉRIENCE**, S. R. P. une pierre de touche.
- EXPÉRIENCE DANS LA GUERRE**, S. R. P. une grue tenant une petite pierre dans sa patte droite levée, en champ de gueules.

F

- FAIBLESSE** (la) qui cherche un appui , S. R. P. un lière placé sur un objet quelconque.
- FATIGUE** (la) , S. R. P. un marteau en champ de sable.
- FATIGUE ET SOIN** , S. R. P. une chèvre.
- FATIGUE RÉCOMPENSÉE** , S. R. P. une rivière d'azur.
- FÉCONDITÉ** (la) , S. R. P. un chardonneret ou un brin de chènevière.
- FÉLICITÉ** (la) , S. R. P. une palme.
- FÉLICITÉ MONDAINE** , S. R. P. un platane.
- FERMETÉ** (la) S. R. P. des rochers.
- FERMETÉ** (la) en amour , S. R. P. du chiendent en champ de sable.
- FÉROCITÉ** unie à la promptitude , S. R. P. un griffon de gueules.
- FÉRVEUR** (la) , S. R. P. des flammes ou des charbons ardents.
- FÉRVEUR ET GÉNÉROSITÉ** , S. R. P. toutes choses brûlantes.
- FERTILITÉ** des champs , S. R. P. un crapaud en champ de sinople.
- FEU** (le) S. R. P. une salamandre sur une pyralie , ou masse de feu rayonnante.
- FIDÉLITÉ** (la) , S. R. P. une champagne d'azur.
- FIDÉLITÉ ET PROBITÉ** , S. R. P. des clefs en sautoir.
- FIDÉLITÉ EN TOUT** , S. R. P. un chien sur un champ d'azur.
- FIDÉLITÉ ENVERS LA PATRIE** , S. R. P. une alouette.

- FIN DES MALHEURS**, S. R. P. un oiseau tenant un rameau d'olivier dans son bec.
- FINESSE DE GÉNIE**, S. R. P. un chevron de sable sur un char d'argent.
- FINESSE D'ESPRIT**, S. R. P. trois étoiles d'or.
- FINESSE ET PRECAUTION**, S. R. P. un chat guettant ; ou un dragon.
- FLATTERIE** (1a), S. R. P. une flûte d'or.
- FOI AVEC CONTENTEMENT**, S. R. P. un fond d'argent coupé de pourpre.
- FOI BONNE**, S. R. P. deux mains réunies, palme contre palme.
- FOI CONJUGALE**, S. R. P. un anneau d'argent.
- FOI D'AMITIÉ**, S. R. P. une main voilée.
- FOI dans le commerce**, S. R. P. un écureuil d'azur.
- FOI ET BONTÉ**, S. R. P. un soleil en champ de sinople.
- FOI ET RÉPUTATION BRILLANTE**, S. R. P. une flamme de gueules.
- FOI PUBLIQUE**, S. R. P. une coquille de pèlerin.
- FOI REHAUSSÉE par la charité**, S. R. P. un champ d'argent, coupé de gueules.
- FORCE D'ÂME**, S. R. P. un champ d'azur taillé d'or.
- FORCE D'ÂME extraordinaire**, S. R. P. un lion rampant de sable en champ d'or.
- FORCE D'AMOUR**, S. R. P. un taureau d'or en champ de gueules.
- FORCE, COURAGE ET FINESSE**, S. R. P. un tigre rampant.
- FORCE DE CORPS**, S. R. P. des griffes de lion ; ou un lion de sinople, ou un buffle bouclé.

- FORCE ET DÉFENSE**, S. R. P. une cuirasse.
FORCE OPINIÂTRE, S. R. P. des tenailles de sable.
FORCE SOUMISE A LA RELIGION, S. R. P. un arc
d'or cordé d'argent en champ de gueules.
FORCE UNIE A LA VITESSE, S. R. P. un griffon d'or.
FRAGILITÉ, S. R. P. une main tenant un vase
suspendu à un fil.

G

- GARDE FIDÈLE**, S. R. P. des portes closes.
GARDE ET VIGILANCE, S. R. P. un coq créché d'or.
GARDIEN FIDÈLE, S. R. P. une oie d'azur.
GÉNÉRAL D'ARTILLERIE, S. R. P. des canons.
GÉNÉRAL TRÈS-COURAGEUX, arrivé par ses opé-
rations bien combinées au comble de la gloire,
S. R. P. un taureau d'argent sur un champ d'azur.
GÉNÉROSITÉ, S. R. P. une licorne en champ d'azur,
un lion dormant.
GÉNÉROSITÉ après la bataille, S. R. P. un coq échi-
queté, sur une terrasse de pourpre.
GÉNÉROSITÉ d'âme naturelle et douce, S. R. P. une
torche d'or allumée de gueules.
GÉNÉROSITÉ dans les défits d'amour, S. R. P. un bélier
d'or en champ d'azur.
GÉNÉROSITÉ DE PENSÉE, S. R. P. une palme d'or en
champ d'azur.
GÉNIE lourd et pesant incapable de conseil, S. R. P.
un ours passant.
GÉNIE perçant et prévoyant, S. R. P. un corbeau,
un lynx, un léopard d'or.
GLOIRE IMMENSE, S. R. P. des foudres réunis.

- GLOIRE IMMORTELLE**, S. R. P. un olivier d'or.
- GLOIRE PERMANENTE**, S. R. P. une pyramide.
- GOUT DES VOYAGES** pour s'instruire, S. R. P. un passereau.
- GOUT EXCLUSIF** pour la chasse, S. R. P. un lièvre, un filet.
- GOUT GUERRIER**, S. R. P. un tambour.
- GOUT POUR LA VERTU**, S. R. P. un peuplier sur une terrasse de sinople.
- GOVERNEMENT** bon et bien monté, S. R. P. une orgue.
- GOVERNEMENT juste**, S. R. P. un frêne vert, en champ d'or.
- GOVERNEUR DE PLACE**, S. R. P. un château fort.
- GRATITUDE**, S. R. P. une cigogne d'or, ou un rameau de fève, ou un éléphant.
- GUERRE OBSTINÉE**, S. R. P. des coqs combattans.
- GUERRE**, S. R. P. des pièces de gueules, des haches d'armes en fond de gueules.
- GUERRIER**, S. R. P. une oie, ou un bélier de sable.
- GUERRIER** arrivé aux honneurs par sa prudence, S. R. P. un lion d'or en champ d'azur.
- GUERRIER** attentif à réprimer l'insolence des ennemis, S. P. R. un chat d'argent, en champ de gueules.
- GUERRIER** courageux dans l'adversité, S. R. P. un hydre de sable.
- GUERRIER GÉNÉREUX**, S. R. P. un cheval de gueules en champ d'or.
- GUERRIER** intrépide et invulnérable, S. R. P. une

salamandre, par un Mars (dieu), par un sanglier de gueules.

GUERRIER fidèle à ses traités, S. R. P. un lion de gueules en champ d'or.

GRACE DE CORPS, S. R. P. une rose en champ de sinople.

GRACE DIVINE, S. R. P. un soleil en champ d'azur.

GRANDEUR D'ÂME, S. R. P. des lances.

GRANDEUR DE RELIGION, S. R. P. le champ d'or, taillé de pourpre.

GRANDEUR, SAGESSE ET DIGNITÉ SUBLIME, S. R. P. des montagnes de sinople.

GRAND HOMME sans vanité, S. R. P. une pie d'or sur un champ de sinople.

GRAND SECRET CACHÉ, S. R. P. un grenadier d'or en champ d'azur.

GRATITUDE, S. R. P. des épis de blé liés; une écritoire.

GRAVITÉ, S. R. P. un crabe (poisson).

H

HARDIESSE, S. R. P. des pièces enflammées ou flamboyantes, des ronces.

HOMME cruel à la guerre et prompt à céder à la colère, S. R. P. un ourse de sable en champ de gueules.

HOMME doué de vertus singulières, S. R. P. un chien couché; par un éléphant sans proboscides ou défenses.

HOMME FORT et de guerre, S. R. P. un faucon de sable.

HOMME JUSTE, qui corrige les vices, S. R. P. une massue; un écureuil de sable.

HOMME PARLEUR, S. R. P. une cigale.

HOMME SAGE, désireux de gloire, S. R. P. un génévrier, ou un aspic d'or.

HOMME PÉNÉTRANT, S. R. P. une civette d'or en champ de sinople.

HOMME prêt à combattre, S. R. P. un tigre.

HOMME qui met un frein à ses passions, S. R. P. un cheval bridé.

HOMME RICHE tourmenté d'une ambition cruelle, S. R. P. un blereau d'or sur un champ de gueules.

HOMME VINDICATIF, S. R. P. un scorpion.

HONNEUR acquis par la fatigue, S. R. P. une échelle.

HONNEURS CHEVALERESQUES, S. R. P. des lances en champ de pourpre.

HONNEURS ET GRANDEURS acquis par le mérite, S. R. P. un corbeau de sable en champ d'or; par des anneaux.

HONNEUR LITTÉRAIRE, S. R. P. un œillet.

HUMILITÉ, S. R. P. le fond d'argent; par la violette; par un âne d'or.

HUMILITÉ ÉLEVÉE, S. R. P. un roseau au naturel, en pal, sur un champ d'argent.

HUMILITÉ RELEVÉE, S. R. P. une écrevisse montante; une pelle d'or avec son manche, mise en pal.

I

IDÉE DE LA PRUDENCE, S. R. P. un mûrier.

IMPARTIALITÉ, S. R. P. une balance.

IMPATIENCE, S. R. P. un cheval de gueules en champ d'or.

IMPRESSION FIXE dans un esprit sain, S. R. P. , une enclume.

INCONSTANCE, S. R. P. une écrevisse passante.

INCONSTANCE DE LA FORTUNE, S. R. P. une boule échiquetée.

INDUSTRIE, S. R. P. des abeilles.

INSTINCT NATUREL, S. R. P. un jeune garçon qui semble courir, dont la tête est voilée, et tenant dans sa main une héliotrope.

INTIMITÉ ET CONFIANCE, S. R. P. un enfant monté sur un dauphin, porté sur des flots.

INTRÉPIDITÉ, S. R. P. un aigle de sable en champ d'or.

INTREPIDITÉ unie à la noblesse de famille, S. R. P. un cheval d'or, en champ d'azur.

INNOCENCE, S. R. P. un noyer d'argent ; par une brebis d'argent en champ d'azur.

INNOCENCE ET DOUCEUR, S. R. P. un agneau de pourpre en champ d'argent.

INNOCENCE protégée par la charité, S. R. P. le taillé d'argent et de gueules.

INSPIRATION, S. R. P. des rayons du soleil ou une étoile, mouvant de la droite ou de toute autre partie de l'écu.

INSPIRATION HEUREUSE, S. R. P. un épi d'or en champ d'azur ; par une tulipe d'or.

INTELLIGENCE ET ADRESSE, S. R. P. une abeille d'argent.

INVESTIGATION, S. R. P. un échiquier de gueules et de sable.

IRRÉSOLUTION, S. R. P. une femme coiffée d'un turban de sable, et tenant sur ses poings deux oiseaux qui ont le bec ouvert.

J

JALOUSIE dans une âme noble, S. R. P. une épine de sable en champ d'or.

JEUNESSE, S. R. P. une émeraude en champ de sinople.

JOIE de l'âme, S. R. P. une harpe.

JUGE INTÈGRE, S. R. P. un lis au naturel ou une tortue au naturel.

JUGE RECOMMANDABLE, S. R. P. un miroir en champ d'hermine, par un sapin de sinople en champ d'or.

JURIDICTION, S. R. P. des hermines, des petits anneaux.

JUSTICE, S. R. P. une balance et une épée, une herse d'azur en champ d'hermine.

JUSTICE ASSURÉE, S. R. P. une hache d'armes d'or; par un aigle d'azur en champ d'or.

JUSTICE INALTÉRABLE unie à la noblesse d'âme, S. R. P. le parti d'or et de gueules.

L

LETTRE CACHETÉE, S. R. P. une billette de sable, en champ d'argent.

LIBÉRALITÉ D'ARGENT, S. R. P. des dés à jouer.

LIBÉRALITÉ DE PENSÉE, S. R. P. un grenadier en champ de pourpre, des portes ouvertes.

LIBÉRALITÉ unie à la prudence, S. R. P. le coupé d'argent et de sable.

LIBERTÉ, S. R. P. un peuplier de sinople ou un bonnet phrygien sur un bâton.

LIBERTÉ ARISTOCRATIQUE, S. R. P. un lion d'argent en champ de pourpre.

LIBERTÉ établie d'un commun consentement, S. R. P. le tranché d'argent et de sable.

LIBERTÉ de pensées, S. R. P. un chat d'or en champ d'argent.

LIBERTÉ soutenue par la valeur, S. R. P. le coupé d'argent et de gueules.

LOISIR VERTUEUX, S. R. P. un arc encoché.

LONGEVITÉ, S. R. P. une vieille femme appuyée d'un côté sur un cerf, et tenant dans une main une corneille.

LOYAUTÉ, S. R. P. une flamme d'argent en champ de pourpre.

M

MAGNANIMITÉ, S. R. P. un lac en champ d'azur.

MAJESTÉ, S. R. P. la couleur d'azur.

MALIGNITÉ, S. R. P. une caille.

MARIAGE, S. R. P. un anneau d'or en champ de sable, ou une femme portant un joug et des entraves aux jambes.

MARIAGE HEUREUX, S. R. P. un myrte de sinople.

MATURITÉ DE CONSEIL, S. R. P. une hache d'armes à deux tranchans.

MATURITÉ DE GÉNIE, S. R. P. un figuier en champ de pourpre, fruité d'argent, et des maisons d'or, essorée de sable.

MÉDISANCE, S. R. P. un corbeau le bec ouvert

- MEMBRES COUPÉS** à un ennemi, S. R. P. des membres de carnation, ou, des pattes d'animal au naturel.
- MÉMOIRE**, S. R. P. un éléphant de sable, ou un chien de sable.
- MÉPRIS ET ESPRIT INQUIET**, S. R. P. une mer agitée.
- MÉPRIS IMPLACABLE**, S. R. P. la grêle.
- MÉPRIS MÉRITÉ**, S. R. P. un rhinocéros.
- MÉRITE AVOUÉ**, S. R. P. une rose d'or, par un chêne fruité d'or, par une ombrelle.
- MÉRITE SOUTENU** d'un esprit religieux, S. R. P. le coupé d'or et de pourpre.
- MILITAIRE**, S. R. P. un éperon d'or.
- MINISTRE FIDÈLE ET INTÈGRE**, S. R. P. un aspic, ou une tête de lion arrachée.
- MINISTRE PRUDENT** et expérimenté, S. R. P. une feuille de scie, ou une scie montée.
- MODESTIE** (la) S. R. P. une ombre de soleil, ou d'un sceptre surmonté d'un œil droit ouvert.
- MONDE TROMPEUR**, (le) S. R. P. un dé à jouer ou une girouette.
- MONNAIE**, (droit de battre) S. R. P. un besant d'or.
- MORT ET ACCIDENS FUNESTES**, S. R. P. un ou plusieurs cyprès, ou une tête de mort avec un masque assez soulevé pour la laisser voir.
- MUNITIONS DE GUERRE**, S. R. P. des tourteaux d'une ou plusieurs couleurs.

N

NATIONS VAINCUES, S. R. P. des chaînes de sable.

NÉCESSITÉ, S. R. P. un clou d'argent, par un marteau en champ de sinople.

NOBLESSE, S. R. P. des créneaux ou des pièces crénelées, par un tranché, par un rayon d'escalier carboucle.

NOBLESSE ANCIENNE, S. R. P. un cerf couché, par des plantes dont les racines sont coupées, par un pin en champ d'or.

NOBLESSE D'ARMES, S. R. P. des lances d'or en champ de gueules ou une épée posée en pal, la pointe en haut; par un fort donjonné; par un chevron; par un arbre, ou une plante arrachée.

NOBLESSE DE ROBE, S. R. P. un mortier.

NOBLESSE de Magistrature purement civile, S. R. P. une grue échiquetée.

NOBLESSE acquise par les femmes, S. R. P. une quenouille d'argent.

NOBLESSE acquise sur mer, S. R. P. une proue de vaisseau.

NOBLESSE d'un rang inférieur, S. R. P. une figure quelconque renversée ou contournée, tels que croissans, fers à cheval, etc.

NOBLESSE BRILLANTE, S. R. P. une chaîne d'or.

NOBLESSE D'ÂME ET DE PENSÉE, S. R. P. un pont d'argent, muré de sable; par une grosse fleur en champ de sable.

NOBLESSE SANS TACHE avec le mérite, S. R. P. le parti d'or et d'azur.

NONCHALANCE, S. R. P. une femme couchée et tenant une horloge de sable renversée.

O

OBÉISSANCE, (1°) S. R. P. une pelle de sable ;
par un roseau au naturel.

OBÉISSANCE ET INTRÉPIDITÉ, S. R. P. une roue
de moulin.

OBÉISSANCE MILITAIRE, S. R. P. un cheval animé
et harnaché.

OBÉISSANCE RELIGIEUSE, S. R. P. un calice de sable.

OBSTACLES MIS, S. R. P. des chausses-trapes.

OBSTACLES ET DIFFICULTÉS VAINCUS, S. R. P. un
boutoir ou butte de maréchal-ferrant.

OBSTINATION VAINCUE, S. R. P. des gouttes d'eau
ou larmes d'argent.

OPÉRATIONS LOYALES, S. R. P. des chandelles
ou torches principalement d'argent en champ
d'azur.

OR, (pièces d') S. R. P. des besans de ce métal.
Voyez chap. IX.

ORATEUR qui parle en matière d'honneur, S. R.
P. un fer de lance.

OUBLI ET MÉPRIS des injures, S. R. P. un cornier,
ou gros arbre placé sur la pointe d'une terrasse
de sinople.

P

PAIX, S. R. P. un arc-en-ciel sur un fond d'azur ;
par un olivier de sinople.

PAIX CONJUGALE, S. R. P. deux colombes d'argent
en champ de gueules.

PAIX DE L'AMB, S. R. P. un calice d'or en champ d'azur.

PAIX ET TRAVAIL, S. R. P. des castors.

PAIX obtenue par la justice, S. R. P. le coupé d'argent et de gueules.

PASSIONS, S. R. P. des couleurs multipliées ou des têtes bandées de sinople, et les joues gonflées et paraissant souffler.

PATIENCE, S. R. P. un âne de sable; un joug de sable; par une brebis couchée, de sable.

PATIENCE née de justes motifs, S. R. P. un mouton d'argent en champ de gueules; un noyer d'argent en champ d'azur.

PATIENCE VOLONTAIRE, S. R. P. un néflier fruité de gueules.

PAUVRETÉ, qui cherche à *s'élever par l'esprit*, S. R. P. une femme mal vêtue, élevant une main à laquelle sont deux ailes, et ayant à l'autre un fardeau qui la tient baissée.

PAUVRETÉ CONTENTE, S. R. P. une tortue en champ d'azur.

PAYS montueux et rocailleux, S. R. P. des boucs, des chèvres.

PÉLERINAGE ou **VOYAGE**, S. R. P. un bourdon ou bâton de pèlerin, ou une pièce bourdonnée.

PENSÉES A LA GLOIRE, S. R. P. des antennes.

PENSÉES BRILLANTES sans ambition, S. R. P. une tête d'oiseau avec le cou, en champ de sinople.

PENSÉES CONSTANTES et libérales pour la liberté, S. R. P. un oranger vert, fruité d'or, en champ d'argent.

PENSÉES ÉLEVÉES, S. R. P. un aigle d'azur en champ d'argent, un heaume d'or, et par des montagnes accompagnées d'arbres.

PENSÉES PROFONDES, S. R. P. un puits de tout autre émail que de sable.

PENSÉES TUMULTUEUSES, S. R. P. plusieurs nuages.

PENSÉES VAGUES, S. R. P. une tulipe de sable.

PENSÉES PRUDENTES et vertueuses pour son propre bonheur ; S. R. P. un mur de sinople en champ d'argent.

PÉNURIE HONORABLE, S. R. P. deux os en sautoir mis en pal.

PERE DE FAMILLE, S. R. P. un pommier fruité d'un émail différent, ou un poirier arraché.

PERSÉVÉRANCE, S. R. P. une rivière, un pin fruité, une palme de sable, et par une hie ou demoiselle de paveur.

PERSONNE ILLUSTRÉ dans les armes, S. R. P. une étoile d'or en champ de gueules.

PERSONNE ILLUSTRÉ dans les lettres, S. R. P. une étoile d'argent en fond d'azur.

PERSONNE NOBLE tombée dans la pauvreté par des motifs louables, S. R. P. un châtaignier de sinople fruité d'or, en champ d'argent.

PERSONNE qui s'est enrichie de butin à la guerre, S. R. P. un milan volant.

PERSONNE qui sait se défendre des dangers, S. R. P. un porc-épic.

PERSPICACITÉ, S. R. P. un loup cervier, ou un lynx, un sphinx.

PERSPICACITÉ unie au désir de renouveler ses

- conquêtes, S. R. P. un autour (oiseau) en champ de gueules.
- PERSUASION**, S. R. P. une femme entourée de cordons et tenant à une lèse un animal à trois têtes, l'une de chien, l'autre de singe, et la troisième de chat.
- PHILOSOPHIE**, (LA) S. R. P. un buste de femme placé sur une suite de gradins en pyramide, ayant sur la poitrine la lettre Θ . Sur le dernier gradin de bas doit être la lettre grecque Π .
- PITIÉ** des malheureux, S. R. P. une alouette en champ de sinople.
- PLAISIRS DOUX**, S. R. P. des fraises.
- PLAISIR MONDAIN**, S. R. P. une harpe d'or en champ de pourpre.
- PLAISIR VERTUEUX**, S. R. P. un luth.
- POÉSIE**, S. R. P. du liège au naturel.
- POÈTE RENOMMÉ**, S. R. P. un myrte en champ d'azur.
- POINT D'HONNEUR**, S. R. P. un mouton accorné, d'argent, en champ de gueules.
- POLITESSE ET FORCE**, S. R. P. une émeraude.
- POLITIQUE HABILE**, S. R. P. un néflier fruité d'argent.
- POUVOIR**, S. R. P. un lion d'or langué, onglé de gueules.
- POUVOIR ANCIEN**, S. R. P. un chêne ou un rovere.
- POUVOIR CONFIRMÉ** par la valeur, S. R. P. le taillé d'argent et de sable.
- POUVOIR ET CONQUÊTE** vertueuse et glorieuse, S. R. P. un gonfanon.

POUVOIR PRÉVOYANT dans un homme doux et bon,
S. R. P. un paon d'or en champ d'azur.

POUVOIR uni à une fin religieuse, S. R. P. le parti
d'or et de pourpre.

POUVOIR STABLE et *Constance troublée*, S. R. P.
le coupé d'or et de sable.

PRATIQUES VERTUEUSES, S. R. P. une *parlésis*
ou nuage illuminé en forme de soleil.

PRÉCAUTION, S. R. P. un grillot ou une fourmi.

PRÉCEPTÉ, INSTRUCTION, LEÇON, S. R. P. un
miroir en champ de sinople.

PRÉDESTINATION, S. R. P. une femme demi-nue,
la tête élevée, tenant une main sur son sein,
et de l'autre supportant une hermine en vie.

PRÉÉMINENCE D'HONNEURS, S. R. P. des her-
mines en fourrures.

PRESTESSE DANS LE COMBAT, S. R. P. une
locuste.

PRÉVOYANCE, S. R. P. un œil ou deux clefs
d'or affrontées, ou une clef en bande d'or.

PRINCE, S. R. P. un miroir en champ d'or.

PRINCE BIENFAISANT, comparé à un père de famille,
S. R. P. un pommier ou un poirier fruité d'or
sur une terrasse de pourpre, un dauphin de
pourpre en champ d'azur.

**PRINCE GUERRIER, juste et fidèle, qui chasse de ses
états des hommes dangereux**, S. R. P. un frêne
en champ d'azur.

PRINCIPE GLORIEUX, S. R. P. un mouton d'argent.

PRINTEMPS, S. R. P. un bélier de sinople, ou
par beaucoup de fleurs.

PRIVILÈGE ÉTENDU, S. R. P. une bannière d'or.

PRODICALITÉ EN AMOUR, S. R. P. le taillé d'or
et de sinople.

PRODICALITÉ et OSTENTATION, S. R. P. un paon,
mirailé d'or.

PROFIT, S. R. P. un tamis; un esturgeon nageant;
une rivière flottée.

PROSPÉRITÉ GLORIEUSE, S. R. P. une lune
tournée à droite.

PROJET D'ENTREPRISES REMARQUABLES,
S. R. P. un tremblé de sinople; un échiquier
de sable et d'argent.

PROJETS RIVERSÉS, S. R. P. un tremblé arraché,
de sable, animaux mornés.

PROTECTION D'AMITIÉ, S. R. P. par un orme
de sinople.

PROTECTION DONNÉE, S. R. P. un chevron d'or.

PROTECTION SINCÈRE, S. R. P. un dauphin en
champ de pourpre.

PROTECTION SURE ET HEUREUSE, S. R. P. une
poule.

PROVIDENCE, S. R. P. une main fermée et tenant
seulement l'index étendu, d'or.

PRUDENCE, S. R. P. un aigle de sable en champ
d'argent; par un serpent de sable se mordant
la queue.

PRUDENCE CONCILIATRICE, S. R. P. un Mercure en
champ d'azur.

PRUDENCE EN GOUVERNEMENT, S. R. P. un frein ou
bride de sable.

PRUDENCE ET JUSTICE, S. R. P. un éléphant d'or
en champ de sable.

PRUDENCE ET MODESTIE, S. R. P. une tortue de sable.

PRUDENCE ET VIGILANCE, S. R. P. une grue d'azur tenant une petite pierre dans sa patte droite levée.

PRUDENCE QUI TRIOMPHE, S. R. P. un cerf d'argent en champ de gueules.

PRUDENCE unie à la bonté, S. R. P. le coupé d'or et d'azur, ou des épis de blé d'or, en champ d'azur.

PUDEUR (la) S. R. P. une tête de femme surmontée d'une tête d'éléphant.

PUDICITÉ (la), S. R. P. une femme voilée, tenant un lis et ayant une tortue sous un pied.

PUISSANCE, S. R. P. deux cornes.

PUISSANCE ET BONTÉ, S. R. P. un éléphant au naturel, en champ de sinople.

PUISSANCE qui gouverne plusieurs États, S. R. P. une aigle à deux têtes.

PUISSANCE INTÉRIEURE, S. R. P. deux clefs affrontées, par un pilon dans un mortier.

PURETÉ DE MŒURS, se rapprochant de l'innocence ; les signes sont à peu près les mêmes.

PURETÉ D'ESPRIT, S. R. P. une brebis d'argent, en champ d'azur.

PURETÉ DE SANG DE FAMILLE, S. R. P. un soleil cantonné.

R

RACHAT DE CAPTIVITÉ, S. R. P. des besans d'or.

RAISON, S. R. P. un lion bridé.

RAPACITÉ, S. R. P. une harpie.

REBELLION, S. R. P. un homme tenant en main un arc, et décochant sa flèche.

- RECHERCHES** de lumières dans les sciences, S. R. P. un briquet avec ses pierres à feu.
- RÉCOMPENSE** de mérite ecclésiastique, S. R. P. une crose.
- RECONCILIATION**, S. R. P. un arc-en-ciel, sur un champ de sinople.
- RECONNAISSANCE** de bienfaits reçus, S. R. P. un lion d'or en champ de gueules, ou deux clous en sautoirs, noués d'une branche de genièvre.
- RÉFORME**, S. R. P. des oiseaux contournés.
- RELIGION**, S. R. P. une église.
- REPOS**, S. R. P. un lion ou tout autre animal d'ormant; ou une perche (poisson).
- REPOS** après la fatigue, S. R. P. un cheval gai et nud, ou un bléreau d'argent en champ de sinople.
- RÉPUTATION** de vertus réelles, S. R. P. une comète ou quelque constellation; un caducée d'argent; une trompette d'or en champ de gueules.
- RÉPUTATION IMMORTELLE**, S. R. P. une plume à écrire.
- RÉSISTANCE**, S. R. P. un écuil de sable.
- RÉSULTAT** heureux de la paix, S. R. P. des olives ou des otelles appointées.
- RÉSOLUTION** bonne, ferme, prompte, S. R. P. le coupé d'argent et d'azur; un lion d'argent en champ de sable; un carquois avec des flèches de sinoples en champ d'argent.
- RÉSOLUTION DE MOURIR**, S. R. P. une arbalète tendue.
- RESSSENTIMENT JUSTE, VIF**, S. R. P. une épine en champ de gueules; par un chardon.

RESTITUTION, S. R. P. une femme placée entre deux cassettes d'argent et comptant des pièces d'une main dans l'autre.

RICHESSSES acquises en pays éloignés, S. R. P. des perles.

RICHESSSES CROISSANTES, S. R. P. un figuier fruité d'or.

RICHESSSES DE GUERRE, S. R. P. des besans d'argent, en champ de gueules.

RICHESSSES ET MUNITIONS DE GUERRE, S. R. P. des besans - tourteaux.

RICHESSSES DE TROUPEAUX, S. R. P. des brebis passantes, en champ de sinople.

RICHESSSES IMMENSES, S. R. P. un paon rouant, en champ d'or.

RETARD PRUDENT, S. R. P. une tortue d'or, sur un fond d'azur.

RETRAITE prématurée dans le combat, S. R. P. un grand carré ou point d'échiquier.

REUNION D'AVANTAGES, S. R. P. un bouquet de fleurs.

REUSSITE BONNE, S. R. P. un oranger en champ d'azur, ou millet mis en gerbe d'argent en champ d'azur.

RÉVÉRENCE ET HONNEUR ENVERS DIEU, S. R. P. une église essorée d'or.

RUSES, S. R. P. des filets ou des nasses.

RUSE D'ESPRIT pour obtenir la victoire dans une guerre juste, S. R. P. une panthère d'or, mouchetée de sable en champ de gueules.

S

- SAGACITÉ**, S. R. P. un retard rampant.
- SAGESSE ET RÉPUTATION GLORIEUSE**, S. R. P. un cèdre.
- SAGESSE HUMAINE**, S. R. P. une tête d'or en champ d'azur.
- SAGESSE ACQUISE LENTEMENT**, S. R. P. un puits de sable.
- SALUT CHRÉTIEN**, S. R. P. une croix potencée.
- SATIRE**, (LA) S. R. P. une abeille en champ d'azur.
- SAVOIR**, S. R. P. une fontaine avec ses jets d'eau.
- SECRET IMPORTANT**, S. R. P. un pêcher fruité, sur une terrasse de sinople.
- SEDITION**, S. R. P. une anguille, un tison ardent.
- SEPTEMBRE**, (Mois de) S. B. P. un fond d'azur et une champagne d'or.
- SERVICES rendus à son prince**, S. R. P. un sapin d'or, en champ de sinople.
- SERVITUDE VOLONTAIRE**, S. R. P. un joug de sinople.
- SILENCE**, S. R. P. une grive, un mulet d'argent.
- SILENCE ET PRUDENCE UNIS**, S. R. P. une civette, un pêcher fruité d'or.
- SINCÉRITÉ**, S. R. P. un grenadier en champ de sinople; par une muge, (sorte de poisson) par un lion d'argent, en champ de gueules.
- SOUFFRANCE GÉNÉREUSE**, S. R. P. un hêtre sur une terrasse de sable.
- SOUSSION COMPLÈTE**, S. R. P. un taureau annelé ou bouclé.

SOUVENIR AGREABLE des bienfaits reçus, S. R. P. un génévrier en champ de sinople, une plume à écrire d'argent.

SOUVERAINETÉ, S. R. P. un foudre.

SOUVERAINETÉ ET JURIDICTION avec des richesses, S. R. P. le coupé d'or et de gueules.

SPLendeur DE FAMILLE, S. R. P. des étoiles ou des montagnes enflammées.

SUBLIMITÉ D'HONNEUR, S. R. P. un pont d'or.

SUCCESS EN MER, S. R. P. un romb de vent, ou des voiles gonflées par le vent en poupe.

SUCCESS PAR LA PERSÉVÉRANCE, S. R. P. la pluie.

SUJET OBÉISSANT, S. R. P. une autruche en champ de sinople.

SUPÉRIORITÉ, S. R. P. un chef.

SUPÉRIORITÉ DU SECOND ORDRE, S. R. P. un chef retrait ou abaissé.

SURETÉ DE PROTECTION, S. R. P. par trois barres de sable.

SUSPENSION D'ARMES, S. R. P. le tranché d'argent et de gueules.

T

TACITURNITÉ, S. R. P. des poissons de sable.

TAUREAU, comme signe du zodiaque, S. R. P. la couleur d'azur sur un taureau.

TEMPÉRANCE, S. R. P. un frein ou bride en champ de sable, un lion rampant d'argent en champ de sinople ; un crocodile mort.

TENACITÉ, S. R. P. un mulet de sable.

TERRE (la) S. R. P. un crapaud.

FERREUR DES ENNEMIS, S. R. P. un cerbère.

TRAVAIL, S. R. P. un buisson de ronces.

TRAVAIL DOUX, S. R. P. un luth en champ d'azur.

TRAVAIL GLORIEUX, mais difficile, S. R. P. un serpent d'argent; un marteau en champ d'azur, un bœuf de gueules en champ de sinople.

TRAVAIL PRODUCTIF, S. R. P. une faux, une baleine, un crible, des pierres à feu.

TREVE, S. R. P. un arc-en-ciel sur un champ d'argent.

TRIOMPHE de NUIT, S. R. P. un rossignol perché.

TRIOMPHE GUERRIER, S. R. P. un char antique en champ d'argent.

U

UNION CIVILE, S. R. P. un étourneau.

UNION CONJUGALE, S. R. P. un orme fruité.

UNION D'AFFECTION, S. R. P. des chaînes d'argent.

UNION DE DIVERSES OPINIONS sur toutes matières, S. R. P. une grenade d'or.

UNION PUBLIQUE, S. R. P. une vigne qui s'entrelace.

USURPATEUR, S. R. P. un loup emportant sa proie.

USURPATION, S. R. P. du lierre sur un mur.

V

VALEUR, S. R. P. un écuil, un aigle d'or, des rayons d'escarboucles fleurdelisés, de la fougère, ou une épée entourée d'une couronne.

VENERIE ou **CHASSE**, S. R. P. des cors-de-chasse avec leurs cordons.

VENGEANCE, S. R. P. une épée mise en bande, la pointe en haut, sur un champ de gueules.

- VENGEUR DES INSULTÉS**, S. R. P. un porc-épie de sable en champ de gueules.
- VÉNUS** parmi les planètes, S. R. P. des flèches d'azur, armées de gueules.
- VÉRITÉ**, S. R. P. une perdrix en champ d'azur, une caille en champ d'azur, ou un champ plein, d'argent.
- VERTU CACHÉE**, S. R. P. des châtaignes.
- VERTU CACHÉE ET AMOUR SINCÈRE**, S. R. P. un coignier.
- VERTU GÉNÉREUSE**, S. R. P. un gros œillet de gueules, feuillé de sinople.
- VERTU NATURELLE**, S. R. P. une fronde.
- VERTU PERSÉCUTÉE**, S. R. P. un noyer, une torche allumée, une pierre à feu.
- VERTU QUI CHASSE LE VICE**, S. R. P. un clou de gueules.
- VERTU** qui n'est point abattue par l'adversité, S. R. P. un laurier au naturel, une perdrix volante.
- VERTUS CIVIQUES**, S. R. P. une couronne de chêne.
- VICTOIRE**, S. R. P. une palme de sinople, un arc posé en pal et détendu, les points équipolles, un lion d'argent en champ d'azur, un laurier d'or en champ de gueules.
- VICTOIRE NAVALE**, S. R. P. un navire avec la voile pleine, en poupe, marmite pour incendier les vaisseaux, un dauphin ébouronné.
- VICTOIRE obtenue par l'amitié**, S. R. P. le coupé d'argent et de sinople.
- VICTOIRE ET MAGNANIMITÉ**, S. R. P. un cheval animé et caparaonné.
- VIE ACTIVE**, S. R. P. une pelle de sable.

- VIE COURTE**, S. R. P. un hémorobion. (mouche.)
VIE DOUCE, S. R. P. un figuier.
VIE MÂLHEUREUSE, (la) S. R. P. une croix posée d'or.
VIEILLESSE HONORABLE, S. R. P. un signe sur un champ de pourpre.
VIGILANCE, S. R. P. un dragon d'argent en champ de sable, une tête de lion d'or.
VIGILANCE ET GARDE, S. R. P. un pain de gueules.
VIGILANCE ET PÉNÉTRATION ÉLEVÉE, S. R. P. un chef de sable sur un champ d'or.
VIRGINITÉ, S. R. P. le champ d'argent ou un cèdre sur ce champ.
VITESSE, S. R. P. un foudre de gueules, un dard, des jambes et des pattes d'oiseaux.
VITESSE DE JUGEMENT, S. R. P. une fronde en champ de pourpre.
VIVACITÉ ET EMPRESSEMENT, S. R. P. des objets enflammés.
VIVACITÉ ET NOBLESSE, S. R. P. un ver luisant.
VOLONTÉ DU BIEN, S. R. P. un tournesol.
VOLONTÉ STABLE et pensées nobles, S. R. P. le parti d'or et de sable.
VOLONTÉ PRÉCISE, S. R. P. un carquois avec ses traits, d'argent.
VOYAGES LONGS SUR TERRE, S. R. P. une selle avec des étriers.
VOYAGES SUR MER, S. R. P. des poissons nageant dans une mer d'azur.

FIN DU VOCABULAIRE.

NOTA. Il faut observer que la description des armoiries doit être précédée de l'expression *porte de*, qui suit toujours le nom du titulaire.

Cependant pour fixer d'une manière plus précise l'attention sur les divers exemples donnés dans la partie élémentaire, nous ajoutons qu'il faut blasonner ainsi : l'écu supposé, fig. 152, M. le comte D, *porte d'argent à une fasce pignonnée de gueules.*

DICTIONNAIRE
ABRÉGÉ.

DICIONÁRIO
ARABÊ

DICTIONNAIRE

ABRÉGÉ

Des principaux Attributs

APPARTENANT

A L'ART DU BLASON.

ABAISSE, on entend par pièces abaissées, celles qui occupent une place au-dessous de celle que les règles leur assignent. *Abaissé*, se dit du vol des oiseaux. (*Voyez chap. VI let. XXI.*)

ABIME, (en) on dit en abime, une pièce placée au milieu d'un écu, quand elle ne touche à aucune autre.

ABOUTÉ, se dit en général des pièces dont la forme permet de rapprocher les pointes vers le centre de l'écu.

ACCOLÉ, s'applique aux macles, losanges, fessées, etc., qui se trouvent placées sur une même ligne et dont les flancs se touchent.

Il se dit encore des objets entourés d'un autre; de ceux qui sont passés en sautoir derrière un écu, et enfin des animaux qui ont des anneaux au sou-

ACCOMPAGNÉ, se dit d'une pièce honorable, quand elle a d'autres figures accessoires, en séant les partitions. C'est-à-dire *en pointe* ou *en chef*.

ACCORNÉ, se dit en parlant d'animaux qui ont les cornes d'un émail différent.

ACCOSTÉ, se dit de toutes les pièces qui traversent l'écu dans le sens du pal, de la bande et de la barre, et qui en ont d'autres plus petites à leurs côtés.

ACCROUPI, se dit de tous les animaux qui peuvent être assis ou ramassés.

ACCULÉ, se dit d'un cheval debout et presque assis; et des canons, lorsque l'embouchure est plus élevée que la culasse.

ADEXTRÉ, se dit de toute pièce principale qui en a d'autres à son côté droit.

ADOSSÉ, se dit des animaux posés des à dos et de toutes pièces quelconques qui sont placées ainsi en sens opposés.

AFFRONTÉ, se dit des animaux et autres objets ou pièces, mis face à face ou en opposition.

AIGUISÉ, se dit de toutes les pièces qui se terminent en pointe. (Voyez *Fiché*.)

AILÉ, se dit de tous les animaux à qui la nature a point donné d'ailes, et auxquels on en désire placer en blasonnant, ainsi que de toute autre pièce qui en est ornée.

AJOURÉ, se dit de toute pièce qui, touchant aux extrémités de l'écu, est percée au centre de manière à laisser voir le champ, et des tours ou maisons dont les jours ou fenêtres sont d'un émail différent.

ALEZÉ, se dit des pièces honorables, qui ayant

été raccourcies, ne touchent plus aux extrémités de l'écu et se terminent carrément.

ALLUMÉ, se dit des animaux dont l'émail des yeux diffère de celui du corps ; il se dit encore des flambeaux, etc., dont la flamme est aussi différente.

ANCHE, ne se dit que d'un cimenterre recourbé.

ANCRÉ, se dit des pièces dont les extrémités, en se divisant, forment une figure semblable aux ailes d'une ancre.

ANGLÉ, se dit de la croix et du sautoir, quand des angles de leurs croisillons il sort des figures.

ANIMÉ, se dit de la tête d'un cheval, dont les yeux annoncent de l'action par un émail différent.

ANTIQUE, se dit des couronnes sans diadèmes et à rayons, et des coiffures grecques et romaines.

APPAUMÉ, se dit d'une main ouverte, qui présente la paume.

APPOINTE, se dit des figures dont les pointes sont tournées vers le centre.

ARDENT, se dit de charbons allumés d'un émail différent.

ARMÉ, se dit des animaux qui ont des ongles et des marques de défense, émaillés différemment, ou des flèches, dont la pointe porte un autre émail.

ARRACHÉ, se dit des arbres et des plantes dont les racines sont visibles, et des têtes et membres d'animaux, sur lesquels on distingue quelques filamens vifs ou rouges.

ARRÊTÉ, se dit d'un animal immobile et droit sur ses pieds. Il est pour d'autres pièces synonyme de Alexé et Raccourci.

ARRONDI, se dit des choses auxquelles on donne la forme ronde qui n'est point dans leur nature.

ASSIS, voyez *Acculé*.

B

BAILLONNE, se dit de tous les animaux qui ont une espèce de bâton dans la gueule.

BANDE, se dit des bandes multipliées qui sont au nombre pair. (*Voyez* chap. VIII.)

Il se dit encore des pièces sur lesquelles il passe des bandes et des têtes d'hommes ou d'animaux dont les yeux portent un bandeau.

BARBÉ, se dit des coqs, des dauphins, des épis et d'une comète, quand l'émail de la barbe et diffèrent de celui du corps. *Voyez* *Caudé*.

BARRE, se dit dans les mêmes cas que le bandé. (*Voyez* chap. VIII.)

BASTILLÉ, se dit d'un bâtiment, d'une ville garnis de plusieurs tours, et des pièces honorables qui ont des créneaux tournés vers la pointe de l'écu.

BATAILLE, se dit d'une cloche dont le battant ou *batail* est d'un émail qui diffère de celui de la cloche.

BESANTE, se dit d'une pièce chargée de besans.

BIGARRÉ, se dit du papillon, et de tous les objets qui ont diverses couleurs.

BILLETTE, se dit du champ et d'une pièce chargée de billettes.

BORDÉ, se dit des pièces ou menbles qui portent un filet d'un émail qui diffère du reste.

BOUCLÉ, se dit des animaux qui ont des anneaux

passés dans les nazeaux, et des colliers qui ont une boucle d'un émail différent.

BOURDONNÉ, s'applique communément aux croix dont les branches sont arrondies et terminées en bourdons de pèlerin.

BOUTONNÉ, se dit du milieu des roses, des fleurs et de leurs boutons, dont le milieu est d'un émail différent.

BRETESSE, se dit ordinairement des pièces honorables qui ont deux côtés garnis de créneaux opposés.

BRISÉ, se dit d'un écu qui diffère de celui de la famille, par quelque changement dans les pièces ou dans les émaux. (*Voyez* chap. X.)

BRÔCHANT, se dit des pièces de toute espèce, qui sont placées sur celles qui forment le fond des armoiries. (*Voyez* chap. XXIV.)

BURELÉ, se dit d'autant de petites fasces diminuées en nombre égal jusqu'au nombre de douze. (*Voyez* chap. VIII.)

C.

CABLÉ, se dit d'une croix faite de cordes ou de câbles tortillés.

CABRÉ, voyez *Acculé*.

CANNELLÉ, se dit de la couleur de cannelle employée par les anglais dans les armes des hobles. Nous l'appelons quelquefois *Tanno*.

CANTONNÉ, se dit des croix et des sautoirs qui ont des figures ou pièces placées dans les vuides qu'ils laissent; et en général d'une pièce seule, placée dans un des quatre cantons de l'écu.

CARNATION, (de) se dit de la couleur naturelle qui appartient aux parties du corps humain. (*Voyez* chap. V.)

CARNELE, se dit des pièces garnies de petits demi-cercles. C'est le contraire d'engrelé. C'est-à-dire que ces petits demi-cercles ont les pointes en dedans.

CAUDÉ, se dit des étoiles qui ont un rayon de lumière exprimé par un émail différent. On peut les blasonner comme comètes.

CEINTRÉ, se dit du globe ou du monde impérial, entouré d'un cercle, et d'un demi-cercle d'un émail différent.

CHAPÉ, se dit de l'écu qui s'ouvre en pavillon, c'est-à-dire en deux parties égales, par une pointe d'un émail différent, mouvant du bas de l'écu; cette pointe forme un triangle.

CHAPERONNÉ, se dit des animaux qui ont la tête couverte ou d'un morceau de cuir appelé *chaperon*, ou d'un chaperon même.

CHARGÉ, se dit de toutes les pièces sur lesquelles on en a appliqué d'autres plus petites.

CHATELÉ, se dit des figures chargées de châteaux. On en compte huit et même neuf.

CHAUSSE, se dit d'une figure en forme de triangle qui divise l'écu en deux autres triangles. C'est un chapé renversé.

CHÉVELÉ, se dit d'une tête humaine garnie de cheveux d'un émail différent de celui de la tête. *Voyez Caudé.*

CHEVILLÉ, se dit des bois de cerf dont il faut exprimer le nombre de pointes appelées *Cors*.

CHEVRONÉ, se dit d'une pièce garnie de chevrons et du champ de l'écu, divisé en chevrons d'égal nombre dans les deux émaux. (*Voyez* chap. VII.)

CLARINÉ, se dit d'un animal qui a des sonnettes placées au col.

CLECHÉ, se dit d'une pièce à jour, qui laisse voir le fond de l'écu, et dont les anneaux ressemblent à des clefs.

CLOUÉ, se dit en général de tous les objets qui ont des clous d'un émail différent.

COLLETÉ, se dit des animaux qui ont des colliers apparents, ou qui sont attachés au cou par des chiens. *Voyez* Accolé.

COMPONÉ, se dit des pièces honorables qui sont composées comme un tire d'échiquier. C'est-à-dire d'un rang de carrés d'une table d'échiquier.

CONTOURNÉ, s'applique aux animaux, à leurs têtes lorsque l'un et l'autre regardent le flanc gauche de l'écu. Il se dit encore d'autres figures telles qu'un croissant dont les pointes sont aussi tournées vers le flanc gauche.

CONTRE, s'applique à un grand nombre d'attributs; et on s'en sert, quand la pièce qui est exprimée, se trouve interrompue par la même pièce mouvante dans le sens et avec les mêmes émaux opposés l'un à l'autre. Tels que des pals moitié d'un émail et moitié de l'autre. (*Voyez* chap. VIII.)

CONTRE-PASSANT, se dit de deux animaux marchant vers chacun un flanc de l'écu.

CORDÉ, se dit des instrumens dont les cordes sont d'un émail différent.

COTICÉ, se dit du champ de l'écu rempli de petites bandes de deux couleurs, au nombre de dix. (*Voyez* chap. VIII.)

COUCHÉ, se dit d'un chevron dont la pointe touche à un flanc de l'écu, en partant des deux cantons opposés.

COULISSE, se dit d'un château ou d'une tour qui a une herse ou coulisse à la porte.

COUPÉ, se dit de l'écu partagé horizontalement par le milieu, et des membres d'animaux qui ne laissent aucun filament à l'endroit de la séparation. Voyez *Arraché*.

COUPLÉ, se dit des chiens de chasse, attachés deux à deux par une *couple* ou bâton.

COURANT, se dit de tout animal qui semble courir.

COURBÉ, ne se dit que des figures ou pièces dont la nature est d'être droites.

COURONNÉ, se dit de tout meuble qui porte une couronne.

COUSU, se dit d'une pièce honorable qui est de même émail que le champ. La règle prescrivant de ne jamais mettre métal sur métal, et couleur sur couleur. (Voyez chap. VI.)

COUVERT, se dit d'une tour qui a un comble. Voyez *Essorté*.

CRAMPONNÉ, se dit des pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence ou crampon.

CRÉNELÉ, se dit des tours, châteaux, des pièces honorables et autres qui ont des créneaux.

CRÊTE, se dit des coqs dont la crête est d'un émail différent.

CROISÉ, se dit du globe impérial et de tous autres meubles portant une croix d'un émail différent.

DANCHE, se dit des figures qui ont sur un de leurs angles une garniture de dents, en forme de scie.

DÉCOUPÉ, se dit des lambrequins qui sont découpés en feuilles d'acante, et de toute autre pièce, qui n'a point de forme précise.

DÉFENDU, se dit du sanglier dont les défenses sont d'un émail différent, et de la hure dans le même cas.

DE L'UN-A-L'AUTRE, se dit du parti, du tranché, du taillé, du bandé, etc., lorsque, sur les émaux qui les forment, on applique des figures qui ont les mêmes émaux, mais disposés en sens contraire et alternativement. Voyez écu 118.

DE L'UN EN L'AUTRE, se dit du parti, du tranché, etc., c'est-à-dire que si un écu est d'argent et de sable, et qu'on le charge de huit étoiles de sable de *l'un en l'autre*, il y aura quatre étoiles d'argent sur le fond de sable et quatre étoiles de sable sur le fond d'argent.

DÉMANTELÉ, se dit d'une citadelle dont les fortifications sont démolies ou en état de l'être.

DÉMEMBRÉ, se dit d'un animal à qui il manque quelque membre.

DENTÉ, se dit des animaux lorsque leurs dents sont d'un émail apparent.

DENTELE, se dit d'une pièce bordée de dents très-petites; autrement ce serait danché.

DENTICULÉ, se dit d'une pièce garnie de petites masses carrées, semblables aux modillons en architecture.

DÉSARMÉ, se dit d'un aigle qui n'a ni bec ni ongles.

DIADÈME, se dit de l'aigle qui a un petit cercle sur la tête.

DIAPRÉ, se dit d'une pièce couverte de beaucoup de traits arrondis, se prolongeant en forme de rameaux et de diverses couleurs.

DIFFAMÉ, se dit d'un lion, d'un léopard, d'un aigle qui est représenté sans queue.

DONJONNÉ, se dit des tours et des châteaux, surmontés de tourelles. Il faut exprimer le nombre et l'émail des tourelles.

DRAGONNÉ, se dit de toute espèce d'animal qui se termine en une queue, semblable à celle d'un serpent.

E

ÉBRANCHÉ, se dit d'un arbre dont les branches ont été coupées.

ÉCAILLÉ, se dit des poissons dont les écailles varient.

ÉCARTELÉ, se dit de l'écu divisé en quatre parties égales, soit dans la forme de la croix, soit dans celle du sautoir.

ÉCHIQUETÉ, se dit des pièces honorables et de toute autre, sur laquelle on voit des carrés d'échiquier à un ou plusieurs rangs : ce qu'il faut dire en blasonnant.

ÉCIMÉ, se dit d'un chevron dont la pointe est enlevée.

ÉCLATÉ, se dit des lances et des chevrons, du tranché, taillé, coupé ou de parties qui représentent des inégalités au point de section des émaux.

ÉCORCHÉ, se dit des loups blasonnés de gueules ou couleur rouge.

ÉCOTÉ, se dit des troncs d'arbres, dépouillés de leurs branches principales ou de branches dépouillées de leurs petits rameaux. Il s'applique aussi à quelques pièces honorables qui ont des espèces de protubérances semblables à des branches coupées.

EFFARÉ, se dit d'un cheval, ayant la crinière dressée, et debout sur ses pieds de derrière.

EFFAROUCÉ, se dit d'un chat, lorsqu'il est dans une situation rampante.

EFFRAYÉ, Voyez *Effaré* et *Effarouché*.

ÉLANCÉ, se dit d'un cerf courant.

EMBOUTÉ, se dit des manches de marteaux dont les bouts sont garnis d'un émail différent.

EMBRASSÉ, se dit d'une figure semblable au chapé qui se fait d'un flanc à l'autre de l'écu ; quand la pointe est mouvante du flanc gauche il faut l'exprimer.

EMMANCHÉ, se dit des objets qui ont des manches d'un émail différent et des partitions de l'écu ou les émaux, dirigés en pointes, se croisent en forme de grosses dents de scie. Il ne peut y en avoir plus de deux à trois. Quelquefois il y a des demi-dents ou pointes ce qu'il faut exprimer, ainsi que le sens dans lequel elles sont placées. Chap. IX.

EMMUSELÉ, se dit des animaux qui ont la gueule liée d'une muselière.

EMPENNÉ, se dit des flèches, dards, javelots qui ont des ailerons ou *pennes*.

EMPIÉTANT, se dit de l'oiseau qui tient sa proie dans ses serres, ou qui est posé sur tout autre objet arrêté par ses serres.

EMPOIGNÉ, se dit de plusieurs flèches ou javelots liés au centre en faisceau écarté.

ENCEPPÉ, se dit de tout animal lié et empêché dans ses mouvemens.

ENCHAUSSÉ, Voyez *Chaussé*.

ENCLAVÉ, se dit quand une des partitions de

Écu a une ou plusieurs listes qui se prolongent dans l'autre.

ENCLOS, se dit d'une figure enfermée dans un orle ou un trêcheur.

ENCOCHÉ, se dit d'un trait qui est posé sur un arc tendu.

EN-COEUR, se dit d'une pièce chargée au centre d'une autre pièce.

ENDENTÉ, se dit de toute pièce honorable bordée de petits triangles de deux couleurs alternées.

ENFLÉ, se dit des voiles d'un navire que le vent gonfle.

ENGLANTÉ ou **GLANDÉ**, se dit d'un chêne chargé de glands d'un émail différent.

ENGOULANT, se dit des serpens ou *guires*, des loups et autres animaux qui tiennent à leur gueule un objet quelconque.

ENGOULÉ, se dit de toutes les pièces dont les extrémités entrent dans la gueule des lions, dragons, etc.

ENGRELÉ, se dit des pièces de l'écu qui ont de petites dents formées par des espaces arrondies.

ENGUICHÉ, se dit des cors ou *Huchets* et trompes dont les embouchures sont d'un émail différent.

ENLASSÉ ou **ENTRELASSÉ**, se dit de deux chevrons et autres figures placés dans des directions différentes, et dont les extrémités ou branches sont passées les unes dans les autres.

ENLEVÉ, se dit de certaines pièces qui paraissent en relief.

EN PIED, se dit de tout quadrupède vu de

profil tellement, qu'il ne paraisse avoir que deux pieds.

ENQUÉRIR (Δ), se dit des armoiries qui sont composées contre les règles du Blason. (*Voyez chapitre V du manuel.*)

ENSANGLANTÉ, se dit du pélican et des autres animaux sanglans.

ENTÉ, se dit des partitions et autres pièces qui entre les unes dans les autres par des listes arrondies.

ENTRAVAILLÉ, se dit des oiseaux qui ont un bâton ou quelqu'autre objet passé entre les ailes étendues ou entre les pieds.

ENTRETENU, se dit des clefs et autres objets liés ensemble par des anneaux.

ÉPANOUÏ, se dit des fleurs, mais principalement des fleurs de lis, quand il sort des boutons d'entré les fleurons.

ÉPLOYÉE, se dit de l'aigle à deux têtes. (*Voyez chapitre XV.*)

ÉQUIPPÉ, se dit d'un vaisseau qui a ses agrès complets.

EQUIPOLLÉ, se dit des carrés semblables à ceux de l'échiquier. (*Voyez chapitre IX.*)

ESSORANT, se dit des oiseaux dont la tête est levée et dont les ailes à demi-ouvertes annoncent qu'ils vont s'envoler.

ESSORÉ, se dit du toit d'une maison dont l'émail est différent de celui du corps de bâtiment.

ÉTÊTÉ, se dit des animaux représentés sans tête.

ÉTINCELANT, se dit des charbons, desquels il sort des étincelles.

ÉTINCELÉ se dit d'un écu semé de très-petites étoiles.

ÉVIRÉ, se dit des animaux qui n'ont point de partie sexuelle.

F

FAILLI, se dit des chevrons dont les bras sont interrompus par un vuide.

FASCÉ, se dit d'un écu couvert de fascés. (*Voyez* chapitre VII.)

FAUX, se dit dans le même cas que *Armes-à-enquérir*. (*Voyez* chapitre V.)

FEUILLÉ, se dit des fleurs et des fruits accompagnés de quelques feuilles.

FICHÉ, se dit des pièces ou figures dont les extrémités basses sont aiguës, et d'un écu parti ou tranché, etc., dont il sort une pointe qui se prolonge sur l'autre partie du champ.

FIER, se dit d'un lion dont la crinière est hérissée.

FIERTÉ (avec sa), se dit d'une baleine dont on voit les dents.

FIGURÉ, se dit du soleil, des besans et de toutes pièces sur lesquelles on voit une figure humaine.

FLAMBANT, se dit de tout ce qui a des flammes et des pals ondes et aiguës, en forme de flammes.

FLANQUÉ, il y en a de deux espèces. (*Voyez* chapitre X.)

FLEURÉ, se dit des figures honorables et des pièces en général, dont les bords sont ornés de fleurs ou de trèfles.

FLEURI, se dit des rosiers et autres plantes chargés de fleurs.

FLORENÇÉ, se dit ordinairement d'une croix terminée à ses extrémités en fleurs de lis.

FLOTTANT, se dit des vaisseaux et des poissons sur les eaux.

FOURNI, Voyez *Nourri*.

FRANGÉ, se dit des gonfanons et bannières dont les franges sont d'un émail différent.

FRETTÉ (le), Voyez chapitre IX.

FRUITÉ, se dit d'un arbre chargé de fruits dont il faut exprimer l'émail.

FURIEUX, s'applique au taureau élevé sur ses pieds.

FUSELÉ. Voyez chapitre IX.

FUSTÉ, se dit d'un arbre dont le tronc est d'un émail différent, et des lances ou piques dont le bois est aussi émaillé différemment.

G

GAI, se dit d'un cheval nud.

GARNI, se dit d'une épée dont l'émail de la garde est différent.

GIRONNÉ (le), se dit de l'écu divisé en figures triangulaires, dont les pointes convergent à un centre commun; il peut y en avoir jusqu'à six, huit et dix dans un écu.

GLANDÉ. Voyez *Englanté*.

GORGÉ, se dit des animaux dont la gorge a un émail différent.

GRESLÉ, vieux mot dont on faisait autrefois usage, lorsqu'une couronne était chargée de beaucoup de perles.

GRILLETÉ, se dit des oiseaux de proie blasonnés avec une sonnette au cou ou aux pieds.

(184)

GRINGOLÉ, se dit des figures terminées en tête de serpent.

GUIVRÉ. Voyez *Vivré*.

H

HABILLÉ. Voyez *Équipé*.

HAUSSÉ, se dit du chevron et de la fasce, quand ils sont placés plus haut qu'elles le doivent être.

HAUT (en), se dit de l'épée mise en pal et la garde en bas.

HERMINÉ, se dit des pièces couvertes d'hermine.

HÉRISSONNÉ, se dit d'un chat ramassé et accroupi.

HERSÉ, se dit d'une porte de forteresse ou château qui a sa coulisse abattue.

HONORABLE, se dit des pièces principales du Blason. (*Voyez* chapitres VI, VII, VIII et IX.)

HOUSSÉ, se dit d'un cheval qui a une housse d'un émail différent.

I

ISSANT, se dit des lions, des aigles et des autres animaux qui paraissent faire leur émergence d'une pièce en ne laissant voir que la tête et une légère partie du corps.

L

LAMPASSÉ, se dit de tout animal qui montre sa langue par un émail différent.

LANGUÉ, se dit seulement de l'aigle, dans le sens de *Lampassé*.

LÉOPARDÉ, se dit d'un lion passant et vu de profil.

LIÉ, se dit des têtes ceintes d'un bandeau et de toute autre chose dont la ligature est d'un émail différent.

LIONNÉ, se dit d'un léopard rampant, la tête de front et la queue retroussée en dehors. (*Voyez* chapitre XV.)

LONGÉ, se dit de l'oiseau de proie qui a des lanières attachées aux pattes.

LORÉ, se dit des poissons dont les nageoires sont d'un émail différent.

LOSANGÉ, se dit de l'écu et des pièces, couverts de losanges.

L'UN SUR L'AUTRE, se dit de plusieurs figures placées l'une sur l'autre.

M

MAÇONNÉ, se dit des tours, murs, châteaux et autres bâtimens dont les pierres sont liées par un émail différent.

MALORDONNÉ, se dit de trois pièces placées en forme de triangle, dont la pointe est tournée vers le chef.

MAL-TAILLÉ, se dit d'une manche d'habit dont la forme est bizarre.

MANTELÉ; se dit de tout animal qui a un espèce de manteau. *Voyez aussi Chapé.*

MARCHÉ, est un vieux mot qui s'applique aux pieds des animaux, tels que les chevaux, bœufs, dont le sabot est d'un émail différent.

MARINÉ, se dit des bustes humains et des animaux dont la partie basse se termine en poisson, tel que le dit Horace :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

MASQUÉ, se dit d'un animal masqué. On voit des lions masqués.

MEMBRÉ, se dit des cuisses et jambes des oiseaux qui ont un émail différent.

MÊME (du), ce mot n'appartient à aucune figure, on s'en sert pour éviter dans la description les répétitions des émaux,

MI-PARTI, se dit d'un écu qui est coupé et parti dans l'une de ses parties, ou d'une fasce, ou chevron qui est de deux émaux coupés par le milieu.

MIRAILLÉ, se dit de la queue des paons et des ailes des papillons chargées de divers émaux.

Quelques auteurs l'on dit aussi de l'œil du sanglier.

MONSTRUEUX, se dit des animaux qui ont une figure humaine.

MONTANT, se dit des poissons, épis, etc., dressés vers le chef, et des croissans dont les pointes regardent la même partie.

MORNÉ, se dit d'un lion et de beaucoup d'autres animaux, quand ils sont blasonnés sans langue, sans bec, sans griffes ou sans dents.

MOUCHETÉ, se dit en parlant de pièces chargées de mouchetures et surtout d'hermines et de trèfles.

MOUVANT, se dit des objets ou pièces qui touchent à un des bords de l'écu et se dirigent vers la partie opposée.

N

NAISSANT, se dit des animaux qui ne montrent que la tête en sortant d'une pièce ou d'une division de l'écu. Il diffère d'*issant*, en ce qu'il n'y a point de partie du corps avec la tête.

NATUREL (au), se dit des animaux, plantes, arbres et fleurs qui sont représentés naturellement.

NÉBULÉ, se dit des pièces dont les bords sont découpés en forme de queues d'arondes arrondies. *Voyez* Enté.

NOUÉ, se dit des branches, rameaux, etc., noués avec des cordons ou bandelettes de divers émaux, et d'une queue de lion dont les nœuds forment des houpes.

NOUEUX, se dit des pièces honorables en forme de bâton et qui sont chargées de nœuds à des intervalles réguliers. Il est presque synonyme d'*Escoté*.

NOURRI, se dit des plantes qui ne montrent point leurs racines, et des fleurs de lis dont le pied ne paraît point.

NUAGÉ, se dit des pièces dont les bords se terminent en nuages.

O

OMBRÉ, se dit des figures sur lesquelles on fait passer des traits de la couleur qui les rapprochent de leur nature; ce qui n'est point indifférent d'exprimer.

ONDÉ, se dit des figures héraldiques dont la forme imite des ondulations.

ONGLÉ, se dit quand les animaux ont les ongles ou les cornes des pieds d'un émail différent. Voyez *Marché*.

OPPOSÉ, se dit quand on place une grande losange qui touche les quatre faces de l'écu, et que cette losange est coupée de deux émaux. Alors on blasonne, *pointes opposées*.

OREILLÉ, se dit des dauphins et des coquilles, qui portent une couleur différente vers les parties qui annoncent les oreilles.

OUVERT, se dit des portes et des fenêtres des tours et châteaux, même des casques. (Voyez chap. II.)

P

PAILLÉ, voyez *Diapré*.

PAISSANT, se dit des brebis, chevaux, vaches, etc., qui ont la tête baissée vers la terre.

PALISSÉ ou **PALISSADÉ**, se dit des pièces aiguillées et entrelacées. Ce sont ordinairement des pals et des fascés.

PALÉ. (Voyez chap. VII et VIII.)

PAMÉ, se dit d'un d'auphin sans langue, et la hure ouverte. On voit quelques exemples d'aigles blasonnés ainsi. Voyez *Diffamé*.

PAMPRE, se dit des grappes de raisin, qui ont des feuilles d'un émail différent.

PAPELONÉ ou **PAPILLONNÉ**, se dit d'un écu ou d'une pièce couverte d'une sorte d'écaillés régulières.

PARTI, voyez chap. IV, art. *Partitions*.

PASSANT, se dit des animaux qui sont représentés marchant.

PASSÉ EN SAUTOIR, se-dit de toutes les pièces placées dans la forme de la croix de Saint André ; dessus ou derrière l'écu. On voit des queues de lion doubles, passées en sautoir.

PATTE, se dit des croix dont les quatre extrémités s'élargissent en forme de pattes étendues.

PAVILLONNÉ, se dit lorsque le pavillon d'un cor ou d'une trompette sont d'un émail différent.

PEAUTRÉ, se dit de la queue des poissons dans le cas ci-dessus.

PERCÉ, se dit des pièces à jour. Voyez *Ajouré*.

PERCHÉ, se dit des oiseaux montés sur une traverse quelconque.

PÉRI ou **PERDU**, se dit des pièces telles que la bande et la barre diminuée qui n'arrive point aux extrémités de l'écu. (Voyez chap. VIII.)

PIED, (en) se dit d'un quadrupède reposant sur ses quatre pieds visibles, sans indiquer d'intention de mouvement.

PIGNONNÉ, se dit d'une pièce dont le parti et le coupé forment la figure de marches d'escalier, soit double ou simple.

PLIÉ, se dit des oiseaux qui n'étendent point leurs ailes. Ce qui a du rapport avec *Abaisé*, voyez ce mot. Il se dit aussi de certaines pièces courbées, et qui par leur nature doivent être droites.

PLUMETÉ, voyez *Moucheté* ou *Papeloné*.

POINTÉ, se dit de la rose qui est entourée de cinq pointes qui lui servent de châsse, et d'un écu sur lequel il y a plusieurs pointes.

POMMETÉ, se dit de toutes les figures qui ont une boule ou pomme à leurs extrémités.

POSÉ, se dit particulièrement d'un lion *en pied*, voyez ce mot. Il se dit aussi pour exprimer la position des pièces placées dans la direction d'un autre: comme *posé en bande, en pal, deux à deux*.

POTENCÉ, se dit des pièces dont les extrémités se terminent en forme de T. Le contre-potencé se dit quand cette figure se répète sur la même partie.

POURSUIVANS, se dit des personnes qui se destinaient à être héraults d'armes, et qui faisaient une sorte de surnumérariat.

R

RACCOURCI, se dit quelquefois dans le sens d'*Alezé*.

RAMÉ, se dit des cornes des cerfs et des daims. Voyez *Chevillé*.

RAMPANT, se dit des quadrupèdes posés dans le sens de la bande; tels que les lions, les léopards, etc. lorsqu'ils sont élevés sur leurs pattes de derrière. (*Voyez* chap. XV.)

RANGÉ, se dit de plusieurs meubles, mis sur une seule ligne ou dans le sens d'une figure ou pièce honorable du premier ordre.

RAVISSANT, se dit d'un loup chargé de sa proie, et non comme le dit Palliot, d'un *loup rampant*.

RAYONNANT, se dit du soleil et des étoiles qui ont des rayons multipliés d'un émail différencé.

REBRASSÉ, se dit tantôt comme *Retroussé*, tantôt comme *Bardé*.

RECAMÉ, se dit d'un vêtement qui est brodé d'un émail différent.

RECERCELÉ, se dit des croix ancrées, tournées en cerceaux ; ainsi que de la queue des lévriers et des cochons.

RECOUPÉ, se dit des écus coupés et recoupés plus bas.

RECROISÉ ET RECROISSETÉ, se dit des branches de croix qui ont une ou plusieurs petites croix.

RENVERSÉ, se dit des divers meubles qui par les règles doivent monter vers le chef de l'écu, et qui au contraire descendent vers la pointe, tels que chevrons et croissans.

RESARCELÉ, se dit des pièces qui ont à leurs bords un filet d'un émail différent.

RETROUSSÉ OU REBRASSÉ, se dit des manteaux, toques, etc., qui ont un retroussis d'un émail différent.

ROMPU, se dit du chevron dont la cime n'est point parfaite.

ROUANT, se dit d'un paon dont la queue entièrement ouverte, forme une sorte de roue.

S

SAILLANT, se dit d'une licorne, bélier, chèvre, mouton, etc., dans l'attitude *rampante*.

SANGLÉ, se dit du cheval, des pourceaux et sangliers qui ont une sorte de sangle d'un émail différent ; dans les deux derniers cas on dit quelquefois *enceppé*.

SAUTANT, se dit du bélier et de la chèvre.

SÉANTES, se dit des pièces honorables lorsqu'elles sont accompagnées de quelques meubles ou figures. Il n'est usité qu'en ce cas, *pièces en séantes partitions.*

SEMÉ, se dit d'un écu couvert de pièces diminuées et multipliées en nombre indéterminé, au-dessus de treize; quelques-unes même devant toucher les bords du champ.

SÉNESTRÉ, se dit d'une pièce principale qui a une ou plusieurs petites pièces à son côté gauche. L'écu même est sénestré d'un émail différent.

SÉPARÉ, se dit des voiles qui ne sont point attachées au vaisseau.

SIGNÉ, on se sert de ce mot pour éviter de répéter la description d'une croix de décoration

SOMMÉ, se dit d'une pièce qui en a une autre attenante au-dessus d'elle; et d'un cerf dont la tête est surmontée d'un bois dont il faut exprimer le nombre des rameaux ou cors.

SOUTENU, se dit d'un chef, quand ses deux premiers tiers, sont d'un émail différent de celui du troisième, et de toute autre pièce qui en a une attenante au-dessous d'elle.

Il se dit encore des écus qui, par le moyen d'un coupé et d'un ou deux partis forment divers quartiers en haut et en bas. On blasonne les supérieurs en disant: *soutenu de* ou *supporté par.*

SUPPORTANT, se dit d'une pièce sur laquelle une autre semble reposer, ou être placée.

SURCHARGÉ, se dit lorsqu'une pièce qui charge, est elle-même chargée de quelqu'autre pièce.

SUR LE TOUT, se dit d'un écusson qui est

placé sur le milieu d'une écartelure et des pièces en général, qui brochent sur les autres, en y touchant.

SUR LE TOUT DU TOUT, se dit d'un écusson qui est sur le milieu d'une écartelure d'un écusson qui lui-même est déjà *sur le tout*.

SURMONTÉ, se dit d'un chef dont le tiers supérieur est d'un émail différent des deux autres, c'est le contraire *du supporté*, et dans quelques autres circonstances le synonyme de *sommté*. Toute pièce peut être surmontée d'une autre.

T

TAILLÉ, se dit lorsqu'un écu est divisé en deux parties égales par une ligne diagonale, allant de l'angle gauche supérieur, vers l'angle droit de la pointe, dans le sens de la barre.

TARRÉ, se dit au lieu de *Tourné*, en parlant des heaumes ou casques.

TAVELÉ, vieux mot qui signifie *moucheté*.

TIERCÉ, se dit de l'écu divisé en trois parties, dont chacune a son émail. (*Voyez* chap. X.)

TIGÉ, se dit des plantes et des fleurs qui ont avec elles une partie de leur tige exprimée par un émail différent.

TIMBRÉ, se dit d'un écu accompagné d'ornemens extérieurs. (*Voyez* chap. II.)

TORTILLANT, se dit de la guivre et du serpent repliés autour de quelque pièce.

TORTILLÉ, se dit de la tête d'un nègre à laquelle est attachée une espèce de *torque* ou *bourlet* d'un émail différent.

TOURNÉ, se dit principalement des croissans qui regardent le flanc dextre de l'écu.

TRACÉ, voyez *Ombre*.

TRANCHÉ, se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une ligne diagonale, allant de l'angle droit du chef à l'angle gauche de la pointe, dans le sens de la *bande*.

TREILLISSÉ ou **TREILLIS**, se dit d'une figure semblable au *fretté*, mais plus petite. Voyez ce mot. Si les clous sont d'un émail différent, il faut l'exprimer par, *cloué de...*

V

VAIRÉ, se dit quand sur la forme donnée au *vair*, on place d'autres émaux que le bleu et le blanc, c'est-à-dire azur et argent. (*Voyez* chap. V.)

VERGETTÉ, voyez chap. VIII.

VERSÉ, se dit des glands, pommes de pin et croisans, tournés vers la pointe de l'écu. Voyez *Renversé*.

VÊTU, se dit d'une grande losange touchant avec ses pointes les quatre bords de l'écu, et laissant voir les quatre angles du champ.

VILENÉ, se dit d'un animal dont les parties sexuelles sont apparentes.

VIROLÉ, se dit des boucles, anneaux des cors, huchets et trompettes, qui sont d'un émail différent.

VIVRÉ, se dit des fascés, bandes et barres qui, par le moyen du parti et du coupé, au tiers de leur largeur, des deux côtés, ont des angles rentrants et saillants en forme de vis.

VIDÉ, se dit des figures percées et laissant voir le fond de l'écu. Voyez *Cléché*.

FIN DU DICTIONNAIRE ABRÉGÉ.



ORDRES DE CHEVALERIE EN FRANCE.

Si nous avons projeté un ouvrage de longue haleine, nous serions entrés dans tous les détails qui appartiennent aux divers ordres de chevalerie; mais comme nous ne le considérons que comme une simple introduction à l'immense étendue que pourrait avoir un traité sur le Blason et ce qui y a rapport, nous indiquerons seulement les ordres de première institution et nous ne donnerons même qu'une description succincte des ordres de chevalerie le plus généralement portés en France.

L'ordre de la Sainte Ampoule se compose de quatre membres, qui se qualifient de barons chevaliers de la Sainte Ampoule.

L'ordre de la Genette fut institué par Charles-Martel.

L'ordre de la Couronne Royale fut institué par Charlemagne.

L'ordre de la Cosse de Genest, celui du Navire et celui du Double Croissant, tous trois furent institués par Saint Louis.

L'ordre de l'Étoile ou de Notre-Dame de la Noble Maison, fut institué par le roi Jean, et regardé comme le premier ordre réel de chevalerie, en 1351. .

L'ordre de Bourbon ou de Notre-Dame du Chardon, fut institué par Louis II, duc de Bourbon, surnommé le Bon; en 1370.

L'ordre du Porc-Épic ou du Camail, doit son institution à Louis de France, duc d'Orléans, deuxième fils de Charles V; en 1394.

L'ordre du Croissant institué par René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence; en 1448.

L'ordre de l'Épi et de l'Hermine fut créé par François I.^{er}, duc de Bretagne.

L'ordre de la Cordelière fut institué par la reine Anne de Bretagne, en faveur des dames de sa cour.

L'ordre de la Charité chrétienne fut institué par Henri III, de France.

L'ordre de Sainte Magdelaine ne fut que proposé à Louis XIII.

L'ordre de Saint Georges fut institué en 1569, et soumis à Philippe II, roi d'Espagne.

L'ordre de Saint Michel fut institué par Louis XI, en 1469, et les chevaliers n'étaient qu'au nombre de 36, confirmé par

Henri III, et relevé de son avilissement par **Louis XIV**, en 1665.

La décoration de cet ordre est une croix d'or à huit pointes, émaillée de blanc, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or, chargée en cœur d'une médaille fond d'azur, représentant Saint Michel foulant aux pieds un dragon, le tout émaillé au naturel. La croix de cet ordre est suspendue à un ruban noir moiré, passé de l'épaule droite au côté gauche.

L'ordre du Saint Esprit fut établi par **Henri III** en mémoire des trois principaux événemens qui eurent lieu le jour de la Pentecôte ; le 1.^{er} sa naissance, le 2.^e son élection comme roi de Pologne, et le 3.^e son avènement au trône de France.

La croix de cet ordre est d'or, à huit pointes pommetées, émaillée de blanc, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or, chargée en cœur, d'un côté d'une colombe et de l'autre de la médaille de Saint Michel, parce que tous les chevaliers du St. Esprit sont reçus chevaliers de Saint Michel. Le cordon est bleu d'azur moiré.

L'ordre royal et militaire de Saint Louis fut institué par **Louis XIV**, en 1693 ; sa croix est d'or, à huit pointes, comme celle de l'ordre du Saint Esprit, émaillée de blanc, et cantonnée de fleurs de lis

d'or. Au milieu d'un côté est un cercle d'azur entourant un médaillon de gueules, sur lequel est l'image de Saint Louis, tenant de la main droite une couronne de laurier, et de la gauche une couronne d'épines et les clous de la passion, avec cette légende autour, sur le cercle d'azur, *Ludovicus magnus instituit 1693*, et de l'autre côté sur un médaillon de gueules, il y a une épée, posée en pal, dont la pointe perce une couronne de laurier, attachée avec un ruban blanc, ayant pour légende autour *Bellica virtutis præmium*.

La croix de cet ordre est suspendue à un ruban moiré rouge, avec un nœud à volonté.

L'ordre du mérite militaire a été institué par Louis XV, en 1759, en faveur des officiers de ses troupes, nés en pays où la religion protestante est établie, pour tenir lieu de la croix de Saint Louis qu'ils ne pouvaient porter.

Le cordon de cet ordre est bleu foncé, uni, et sa croix est d'or émaillée de blanc, à huit pointes, pommetée et anglée, et de fleurs de lis d'or; sur un des côtés, un médaillon de gueules chargé d'une épée en pal, avec ces mots autour : *Pro virtute bellica*, et sur le revers il y a une couronne

de laurier avec cette légende : *Lud. XV*, institué 1759.

Des ordres de Saint Lazare et du Mont-Carmel ; ces deux ordres n'ont plus maintenant qu'une seule décoration, à cause de la réunion qu'en fit Henri IV, fondateur de celui du Mont-Carmel, en 1608. L'ordre de Saint-Lazare, est présumé avoir été institué à Jérusalem, par les chrétiens de l'Orient, devenus maîtres de la terre sainte, dans le 12.^e siècle ; il fut réuni par quelques Papes à divers ordres d'Italie.

La croix de cet ordre est d'or, à huit pointes ; d'un côté émaillée de pourpre avec l'image de la Vierge au milieu, environnée de rayons d'or, et de l'autre côté émaillée de sinople, avec l'image de Saint Lazare sortant du sépulcre ; ses angles sont cantonnées de fleurs de lis d'or, et le ruban auquel elle est suspendue est de couleur amarante.

L'ordre royal de la Légion d'honneur, reconstitué par ordonnance du Roi, du 26 mars 1815, remonte, pour son institution, à une loi du 29 floréal an 10, rendue sous le gouvernement de Bonaparte. Il n'avait alors que la désignation de *Légion d'honneur*.

Sa décoration consiste en une étoile à

cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale. Le centre de l'étoile entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de *Henri IV, Roi de France et de Navarre*, et de l'autre trois fleurs de lis, avec cette légende : HONNEUR et PATRIE.

L'étoile émaillée de blanc, est en argent, pour les chevaliers, en or pour les grades supérieurs.

L'ordre de Malte, quoique commun dans son origine à la France, à l'Italie, à l'Angleterre, à l'Espagne et à l'Allemagne, peut être placé à la suite des ordres purement français, et d'autant mieux que cet ordre militaire et religieux, tout à la fois, paraît devoir son institution à un gentilhomme français nommé Gérard, qui se dévoua ainsi que plusieurs autres gentilshommes au service des pauvres et des pèlerins de l'hôpital de Saint Jean de Jérusalem. Ce qui fit donner aux membres, d'abord la dénomination d'hospitaliers ou chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, qu'ils perdirent, pour prendre celle de Chevaliers de Rhodes, et enfin celle de Chevaliers de Malte qu'ils conservent depuis leur installation dans l'île de ce nom que leur céda Charles-Quint, Empereur d'Allemagne.

La croix de cet ordre est à quatre pointes doubles, d'or, émaillées de blanc et suspendue à un ruban noir.

Les chevaliers y ajoutent quelquefois certains ornemens pour faire distinguer à quelle langue (1) ils appartiennent. C'est pour cette raison que l'on voit des croix de Malte surmontées de la couronne de France simplement, et d'autres cantonnées de fleurs de lis d'or.

Depuis l'établissement du luthéranisme la langue anglaise ne figure plus parmi les langues de cet ordre.

Parmi les ordres divers qui ont existé en France, on peut aussi comprendre celui des chevaliers du Temple ou Templiers, qui se forma de plusieurs gentilshommes français qui accompagnèrent Godefroi-de-Bouillon, dans son expédition à la conquête du Saint Sépulcre, vers la fin du onzième siècle. Les Templiers cessèrent de former un ordre sous Philippe-le-Bel, Roi de France.

Du Lis. Il est difficile de donner aujourd'hui le nom d'ordre, à la décoration du Lis ; puisque, quoique l'institution de l'or-

(1) Le mot langue est usité en ce cas au lieu de celui de nation.

dre du Lis, en Espagne, remonte au commencement du 15.^e siècle, et qu'il ait été en vigueur en France, parmi nos ancêtres, il n'a été renouvelé en 1814, au moment heureux qui ramena Sa Majesté, que comme un signe non équivoque de la joie universelle et digne du bonheur qui nous est promis par notre Monarque et son auguste Famille.

Nota. Chacun des ordres de chevalerie supprimés ou existants maintenant, s'est régi et se régit par des statuts à peu près semblables. Leur hiérarchie est peu différente; on y voit généralement des grands-croix, des commandeurs, des chevaliers, des grands officiers et des officiers.

OBSERVATION

qui doit faire suite au chapitre XXIV (p. 117).

PLUSIEURS auteurs ont multiplié les différentes espèces d'armoiries parmi lesquelles on doit distinguer celles de *domaine*, de *concession*, de *primogéniture*, de *famille*, de *succession*, de *prétention*, de *dignités*, de *patronage*, à *enquérir*, et enfin les *armes parlantes* ou *agalmoniques*.

L'usage et les connaissances ordinaires de la société peuvent apprendre les huit premières : nous avons parlé de celles à *enquérir* ou de *recherche*, il ne nous reste qu'à faire une remarque sur les dernières.

On entend par armes parlantes, celles dont les signes emblématiques expriment simplement ou un nom, ou un prénom, ou quelquefois même un sobriquet, ou enfin un trait qui prête à la dérision.

Nous devons avertir les adeptes en blason, que ce genre d'armoiries est peu estimé, surtout dans les deux dernières circonstances ci-dessus relatées, et qu'il faut s'en abstenir le plus possible.

TABLE

DES MATIÈRES.

Épître dédicatoire	v
Avertissement.	xj
Du Blason, chapitre premier.	1
Des Armes ou Armoiries.	5
Des Armes extérieures.	<i>Ibid.</i>
Des heaumes.	7
Des Couronnes.	8
Des Armes intérieures, ou bases principales du	
Blason, chapitre III.	14
De l'Écu.	<i>Ibid.</i>
Du Champ de l'Écu, chap. IV.	18
De la division de l'Écu.	19
Des Partitions.	20
Des Émaux, chap. V.	23
Des Figures, chap. VI.	30
Des pièces Héraldiques du premier ordre.	<i>Ibid.</i>
De la manière de multiplier les pièces honorables	
du premier ordre, chap. VII.	37
De la diminution des pièces honorables du pre-	
mier ordre, chap. VIII.	40
Des pièces honorables du second ordre, chap. IX.	46
Des divisions irrégulières de l'Écu, chap. X.	52
De la Brisure.	57
Des Attributs des pièces, chap. XI.	60

Tableau des divers Attributs dont les exemples sont gravés sur la planche.	66
De la pose des figures Héraldiques , qui n'arrivent point aux extrémités de l'Écu , chap. XII.	67
Des Figures explétives , chap. XIII.	72
— naturelles.	162.
— humaines , première division.	73
Des Animaux , 2. ^e division , chap. XIV.	74
Des Quadrupèdes , chap. XV.	76
Des têtes des Quadrupèdes.	83
Des Oiseaux , chap. XVI.	85
Des Poissons , chap. XVII.	90
Des Insectes et des Reptiles , chap. XVIII.	93
Des Arbres , des Fleurs et des Plantes , chapitre XIX , troisième division.	95
Des Figures imitées. Des Astres , des Météores , chap. XX.	100
Des Éléments et des choses qui en dépendent , chap. XXI.	104
Des Figures chimériques , chap. XXII.	107
Des Figures extraites des Sciences , Arts et Métiers , chap. XXIII.	110
De la manière de blasonner en général , chapitre XXIV.	117
Vocabulaire.	125
Note supplémentaire sur la manière de blasonner.	166
Dictionnaire abrégé des Attributs.	169
Notice sur les divers ordres de chevalerie en France.	195

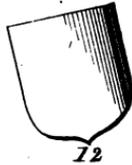
FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

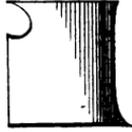
<i>Page.</i>	<i>Ligne.</i>	
3	22	savaient, <i>lisez</i> avaient.
9	6	ovale, <i>lisez</i> d'ovation.
13	2	fonds, <i>lisez</i> fond.
17	17	accollés, <i>lisez</i> accolés.
24	14	Patra, <i>lisez</i> Petra.
32	27	d'argent d'azur, <i>lisez</i> d'argent au chef d'azur.
34	2 et 3	chappé, <i>lisez</i> chapé.
16id	7	58, <i>lisez</i> 56.
16id	13	divergeantes, <i>lisez</i> divergentes.
37	23	partie égale, <i>lisez</i> parties égales.
40	17	72, <i>lisez</i> 71.
41	24	ou, <i>lisez</i> ou.
48	17 et 18	accollées, <i>lisez</i> accolées.
54	14	d'argent, de sable et de gueules, <i>lisez</i> de sable, de gueules et d'argent.
56	4	porte d'argent à une losange de gueules, <i>lisez</i> porte de gueules vêtu d'argent.
66	22	canelé, <i>lisez</i> canelé.
68	12	losange d'azur cantonnée, <i>lisez</i> losange cantonnée.
85	23	par ce dernier, <i>lisez</i> par le premier.
102	11	sénestre, <i>lisez</i> sénestre.
108	10	elle, <i>lisez</i> il.
113	1	emprennées, <i>lisez</i> empennées.
16id	16id	chape, <i>lisez</i> chasse.

Page. Ligne.

- 139 10 une femme , etc. , *lisez* une femme-
ayant les yeux bandés ; une autruche
au naturel.
- 145 16 Ici manquent quinze lignes qui se trou-
vent à la page 144 , depuis la 5.^e
ligne jusqu'à la 19.^e
- 157 10 et 12 tremblé , *lisez* tremble.
- 164 22 équipolles , *lisez* équipollés.
- 173 24 CANNELLÉ , *lisez* CANNELÉ.
- 16iD 26 Tanne , *lisez* Tanné.
- 175 9 attachés , *lisez* attaqués.
- 176 5 laissent aucun , *lisez* laissent voir aucun.
- 187 14 cé qui , *lisez* ce qu'il.



12



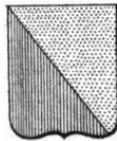
13



14



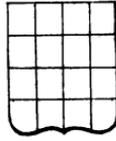
15



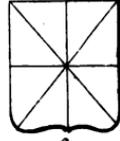
27



28



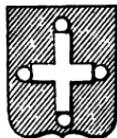
29



30



4



132



133



134



135



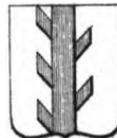
9



147



148



149



150



1



159

Gravé par Die Croquis, à l'Encre

